PQ
1683
P4
1910
UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lequartlivredepa00rabe

LE QUART LIVRE

DE PANTAGRUEL

(ÉDITION DITE PARTIELLE, LYON, 1548)

TEXTE CRITIQUE AVEC UNE INTRODUCTION.

Rabelais, François

PUBLICATION
DE
LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

LE QUART LIVRE
DE PANTAGRUEL

(ÉDITION DITE PARTIELLE, LYON, 1548)

TEXTE CRITIQUE AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

JEAN PLATTARD
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
DOCTEUR ÈS LETTRES

121268
12/3/12

PARIS
HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
1910

PQ
1683
P4
1910

LE QUART LIVRE DE PANTAGRUEL

(Édition dite partielle, Lyon, 1548)

AVANT-PROPOS

On désigne sous le nom d'*édition partielle* du *Quart Livre de Pantagruel* la première rédaction de cet ouvrage [1]; elle parut à Lyon, en 1548 et elle ne comprend qu'une partie du *Quart Livre :* onze chapitres et un Prologue.

Nous connaissons de cette rédaction trois éditions. La première est actuellement représentée par deux exemplaires dont

1. La *Bibliographie Rabelaisienne* de M. P. P. Plan mentionne une édition gothique du *Quart Livre*. Cf. p. 139. « Le Duchat rapporte (tome IV, page 10, note *) que Rabelais fit paraître une première édition in-16, *gothique*, de son *Quart Livre* et s'appuie, pour avancer ce fait sur le témoignage de Ménage qui, au chapitre XXXVIII de ses *Aménitez de droit*, déclarait posséder un exemplaire de cette édition gothique. » En réalité, au passage indiqué par M. Plan, voici ce que dit Le Duchat : « L'auteur avait fait imprimer séparément ce prologue in-16 en lettre gothique. » Et il renvoie à Ménage. Nous nous sommes reportés au texte de Ménage. Il cite parmi les batailles de geais fameuses celle qui est racontée par Rabelais : « *Franciscus Rabelasius in quadam Praefatione, quae desideratur in vulgatis ejus Fabellarum editionibus; sed quam separatim typis Gothicis, quos vocant, editam penes me habeo...* » (*Ægidii Menagii Juris civilis amœnitates... secunda editio, priori longe auctior et emendatior.* Paris, Gabriel Martin, 1677, in-16; chap. XXXVIII. *Qui sint Graculi*). Ménage ne possédait donc qu'un Prologue du *Quart Livre*, imprimé, *separatim*, à part, en lettres gothiques. On ne trouve nulle autre mention de cette édition gothique du Prologue de 1548.

l'un est à la Bibliothèque James de Rothschild (n° 1513). Le titre est : *Le Quart Livre des faictz et dictz heroiques du noble Pantagruel. Composé par M. François Rabelais, Docteur en medicine, et Calloier des Isles Hieres. A Lyon, lan mil cinq cens quarante et huict.* C'est un in-16 allongé de *48* ff. non chiffrés, le verso du premier, blanc ; 24 lignes à la page ; caractères ronds ; signatures A.-F. par huit. — Le titre de chaque chapitre est suivi d'une gravure sur bois ; celui du Prologue est également suivi d'une vignette représentant un homme assis à son pupitre et écrivant. Les autres bois nous montrent des scènes mythologiques, sans aucun rapport avec le texte de Rabelais : on sait que les imprimeurs du XVIe siècle utilisaient les mêmes bois pour illustrer des livres fort différents. — Nous désignerons cette édition par la lettre A.

La seconde édition porte le même titre que la précédente. C'est un in-16 carré de *54* ff. non chiffrés, plus deux ff. blancs ; 21 lignes à la page ; caractères ronds. Le texte est celui de A ; les variantes que nous y avons relevées semblent être de simples coquilles d'imprimerie. Les bois sont les mêmes, sauf aux chapitres IV, IX et XI, où nous trouvons de nouvelles vignettes représentant des scènes mythologiques. Toutefois ces gravures sont moins nettes que dans A ; et cette remarque permet de conjecturer que l'édition en 48 feuillets est antérieure à celle-ci, que nous désignerons par la lettre B[1].

La troisième édition : *Quart Livre des faictz et dictz Heroiques du noble Pantagruel. A Lyon par Pierre de Tours* (s. d.), appartient à la première édition collective des quatre premiers livres, par Pierre de Tours. C'est un in-16 allongé, de 100 pages chiffrées (la dernière est cotée 70 par erreur), plus un feuillet non chiffré portant la « Table du contenu au quatrième livre de Pantagruel » ; caractères ronds. Le titre de chaque chapitre et celui du Prologue sont suivis de vignettes sur bois, identiques à celles de B. Le texte est celui de A, à l'exception de quelques coquilles et d'une variante typographique constante : les apostrophes

1. Voir les fac-similés des titres et des spécimens de ces deux éditions dans Plan, *Bibl. Rab.*, nos 76, 77.

sont supprimées. L'impression est moins correcte que celle de A et de B. — Nous désignons cette édition par la lettre C [1].

M. Emile Picot a le premier établi le rapport entre ces trois éditions [2] : la première est celle qui a les bois les plus nets, c'est-à-dire A. La dernière est celle dont les feuillets sont chiffrés : C.

Chacune d'elles a-t-elle été faite directement d'après le manuscrit ? — C'est peu probable. En effet, B et C corrigent bien certaines coquilles de A (cf. chap. IX. 41. A. confideor. B. C. confiteor) ; mais elles reproduisent fort exactement toutes les coquilles du langage nautique (cf. chap. VIII. 64. Prodenon, 69. Landrinel, 70. agnevilloit ; chap. IX. 46, estauterot ; chap. X. 64. Obelischolischive) et deux coquilles du Prologue (84. Tivel ; 199, à scavoir mon) qu'un recours au manuscrit aurait fait disparaître. On peut en conclure que B et C suivent A.

A part quelques variantes de typographie, elles représentent donc un même texte, très différent du texte de l'édition complète du *Quart Livre*, qui parut en 1552, à Paris chez Michel Fezandat. Or, depuis 1548, cette rédaction primitive du *Quart Livre* n'a jamais été réimprimée. Le lecteur, qui ne peut recourir aux exemplaires originaux, n'a pour la connaître que la liste des « variantes de 1548 », relevées par l'édition d'Anatole de Montaiglon et L. Lacour (tome III) et par celle de Pierre Jannet (tome VI).

Ces listes de variantes ont le défaut de n'être point placées en regard du texte de 1552 ; il n'y a même aucun signe typographique qui nous avertisse des points où ce texte diffère de celui de 1548.

En outre, les différences entre les deux textes sont telles que restituer, à l'aide des variantes, le texte de 1548, d'après celui de 1552, est une opération laborieuse. En effet, Rabelais ne s'est pas contenté d'ajouter ou de retrancher en 1552, à la ré-

1. Il existe une quatrième édition de ce *Quart Livre*. Elle porte la date de 1548, mais elle est certainement de beaucoup postérieure. Elle fait partie d'une édition des œuvres collectives de Rabelais, qui est une contrefaçon de l'édition collective de Claude La Ville 1547. Voir Plan. *op. cit.*, n° 85.

(2) *Catalogue de la Bibliothèque James de Rothschild*. Tome II, p. 190 (Paris, Morgand, 1884-1893, in-8°).

daction de 1548 : très souvent, il a corrigé en changeant l'ordre des mots dans une énumération, ou l'ordre des termes d'une proposition, déplaçant ici un adverbe, là, le verbe ou le participe. Ces modifications sont bien signalées par les éditeurs[1] : néanmoins quand nous voulons lire le texte de 1548, nous sommes obligés de transcrire pour notre propre compte le texte de 1552, en y introduisant les corrections de détail fournies par les variantes.

Enfin, une liste des variantes peut bien aider à reconstituer le texte primitif, mais pour nous représenter la physionomie de cette rédaction de 1548, il nous faudrait dans le texte de 1552 des signes ou artifices typographiques nous indiquant le mot, la phrase, le paragraphe, le chapitre ou l'épisode ajouté par cette édition définitive. C'est ce qu'on ne trouve dans aucune édition de Rabelais.

Aussi avons-nous cru qu'il serait utile de réimprimer le texte de 1548. On pourra désormais l'étudier à part, sans avoir à opérer préalablement le travail de confrontation et de transcription dont nous parlions tout à l'heure ; et pour qui voudra comparer cette première rédaction à la rédaction définitive, il suffira de mettre notre texte en regard de l'édition de 1552.

Nous réimprimons le texte de A, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque J. de Rothschild, que M. Emile Picot a eu l'obligeance de mettre à notre disposition. Nous le prions d'agréer ici notre respectueuse gratitude. Nous donnons en notes les variantes de B, collationnées sur l'exemplaire de la Bibliothèque J. de Rothschild (n° 1312) et sur celui de la Bibliothèque Nationale (Rés. Y² 2160) et celles de C, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (Rés. Y². 2141). Nous reproduisons exactement la ponctuation et l'accentuation de A. Nous distinguons les *i* des *j*, les *u* des *v*. Nous corrigeons les coquilles toutes les fois que la comparaison de A avec le texte de 1552 permet

1. Pierre Jannet ne les note pas toujours exactement. Ainsi, dans l'énumération des religieux salués par Panurge, chap. VIII (XVIII, 1552) il ne signale pas le changement introduit par l'édition de 1552 dans l'ordre des noms. Cf. Tome VI, *Variantes*, p. 230.

d'établir la vraie leçon. Dans la correction des coquilles du Prologue, nous devons être très prudents : comme il a disparu dans l'édition du *Quart Livre* de 1552, nous ignorons ce que Rabelais aurait corrigé dans ce texte. Dans tous les cas, nous donnerons entre crochets, dans les notes, les coquilles que nous aurons corrigées dans le texte.

Il restait à étudier les problèmes que soulève cette édition partielle : où et dans quelles conditions a été écrite cette première rédaction du *Quart Livre ?* pourquoi cet ouvrage est-il plus court que chacun des livres publiés antérieurement par Rabelais ? Nous ne nous flattons pas d'avoir donné à ces questions une solution définitive : nous connaissons encore si mal la vie de notre écrivain à l'époque où parut le *Quart Livre*, que nous en sommes réduits le plus souvent à des hypothèses. Mais l'étude de ces problèmes nous a conduit à l'examen des additions et corrections que le texte de 1552 apporte à celui de 1548, puis à une enquête sur les sources de cette première partie : il en est résulté quelques constatations précises sur le travail du style chez Rabelais et une contribution au commentaire de son œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS. Nous citerons le texte de Rabelais d'après l'édition de Ch. Marty-Laveaux, que nous désignerons par les deux initiales M. L. — *Les Œuvres de Maistre François Rabelais accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table de noms propres et d'un glossaire, par Ch. Marty-Laveaux*. Paris, A. Lemerre, 1869-1903, 6 tomes in-8°. Les deux derniers tomes ont été publiés par MM. Petit de Julleville et Ed. Huguet.

BURGAUD DES MARETS ET RATHERY. *Œuvres de Rabelais*, collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées d'un commentaire nouveau, par MM. Burgaud des Marets et Rathery. Paris, Firmin Didot, 2 vol. in-8°, édition de 1873.

H. CLOUZOT. *Les amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre du bailli des baillis*. — *Rev. Ét. Rab.*, 1905, p. 156.

Le véritable nom du seigneur de Saint Ayl. — *Rev. Ét. Rab.*, 1905, p. 359.

Nouveaux documents sur Saint Ayl. — *Rev. Ét. Rab.*, 1908, p. 150.

LE DUCHAT ET LA MONNOYE. *Œuvres de Maître François Rabelais*. Amsterdam, 1711, 5 vol. petit in-8°.

ARTHUR HEULHARD. *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz*. Paris, librairie de l'Art, 1891, in-8°.

EDMOND HUGUET. *Étude sur la syntaxe de Rabelais*. Paris, Hachette, 1894, in-8°.

JAL. *Archéologie Navale*. Paris, 1840, 2 vol. in-8°. Tome II. Mémoire n° 9. *Sur les Navigations de Pantagruel, un passage maritime de la Complaint of Scotland et une chanson matelote anglaise du* XIVe *siècle*.

P. JANNET. *Œuvres de Rabelais*, seule édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, des notes et un glossaire. Paris, P. Jannet, 7 vol. in-12.

ABEL LEFRANC. *Les navigations de Pantagruel*. Paris, H. Leclerc, 1905, in-8°.

A. DE MONTAIGLON ET LOUIS LACOUR. *Les quatre livres de maistre François Rabelais*, suivis du manuscrit du cinquième livre, publiés par les soins de MM. Anatole de Montaiglon et Louis Lacour. Paris, Académie des Bibliophiles, 1868-1873, 3 vol. in-8°.

PIERRE-PAUL PLAN. *Bibliographie Rabelaisienne*. Les éditions de Rabelais de 1532 à 1711. Catalogue raisonné, descriptif et figuré. Illustré de cent soixante-six fac-similés (titres, variantes, pages de texte, portraits). Paris, Imprimerie nationale, 1904, gr. in-8°. Pour la rectification d'assez nombreuses inadvertances de cet ouvrage par ailleurs si utile, voir les articles de M. M. L. Polain. *Rev. Et. Rab.*, 1905, p. 93 ; J. Boulenger, *Revue critique* 1905, t. LXIX, p. 307 ; Seymour de Ricci, *Rev. Et. Rab.*, 1907, p. 286.

GOTTLOB REGIS. *Meister Franz Rabelais der Arzeney Doctoren Gargantua und Pantagruel ans dem Franzœsischen Verdeutscht*, mit Einleitung und Anmerkungen, den Varianten des Zweites Buchs von 1533, auch einem noch unbekannten Gargantua, herausgegeben durch Gottlob Regis. Leipzig, 1832-1849. Verlag von John. Amb. Barth, 3 vol. in-8°.

W. F. SMITH. *Rabelais*, the five books and minor writings together with letters and documents illustrating his life. — A

new translation with notes by W. F. SMITH. Londres, 1893, 2 vol. in-8°.

P. STAPFER. *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre*, 4e édition. Paris, Colin, 1906, in-18.

LOUIS THUASNE. *Études sur Rabelais*. Paris, E. Bouillon (Bibliothèque littéraire de la Renaissance, V), 1904, in-8°.

ARTHUR TILLEY. *François Rabelais*. Londres, J.-B. Lippincott, 1907, in-16.

— *Rabelais and Geographical Discovery*, dans THE MODERN LANGUAGE REVIEW, juillet 1907 et avril 1908.

Pour les auteurs mis à contribution par Rabelais : *Fulgose*, *Ravisius Textor*, etc., voir le chapitre de *l'Humanisme* dans notre ouvrage sur *l'Invention et la composition dans l'œuvre de Rabelais*. Paris, H. Champion, éditeur, 1909, in-8°.

INTRODUCTION

La première édition du *Quart Livre* du roman de Rabelais parut à Lyon, « l'an mil cinq cent quarante et huit », sous le titre suivant : « Le Quart Livre des faictz et dictz Heroiques du noble Pantagruel. Composé par M. François Rabelais, Docteur en Medicine, et Calloier des Isles Hieres [1] ».

Cette édition présente quelques caractères étranges, dont il n'est pas facile de rendre compte.

1° Elle ne comporte pas de nom d'imprimeur. Une marque typographique placée au-dessous du titre, la gravure sur bois en tête du prologue, la typographie [2] permettent d'affirmer qu'elle est sortie des presses de Pierre de Tours. Celui-ci avait succédé en 1542 à François Juste qui, en neuf ans, avait donné trois

1. Il avait pris ces deux titres, de Docteur en médecine et de Calloier des Isles Hières, pour la première fois, dans la première édition du *Tiers Livre*, Paris, Christian Wechel, 1546. Cf. fac-simile du titre dans Plan, *Bibl. Rab.* n° 67. — Il s'était intitulé Docteur en médecine, dès 1533, dans un Almanach (Cf. Plan, *Bibl. Rab.* p. 229) bien que ce grade ne dût lui être conféré qu'en 1537, à Montpellier. — Calloier ou caloiére, bon vieillard, beau père, était le nom par lequel on désignait les moines dans tout l'Orient. Cf. note de M. A. Lefranc dans *Rev. Ét. Rab.*, 1906, p. 196, d'après un passage des *Observations de plusieurs singularités de divers pays en Turquie*, de P. Belon, 1533. Henri Estienne rapproche ce terme grec vulgaire *Kaloiro* ou *Kaloero*, de l'expression populaire française *beau père*. « Cette appellation nous montre que [les moines] ont vécu de tout temps à leur aise : car on appelle un beau vieillard qui en dépit de la barbe blanche est encore frais et auquel la peine ou le chagrin n'ont point effacé les beaux traits du visage. » *Apologie pour Hérodote*, ch. 21.

2. Cf. Plan, *Op. cit.*, p. 140-141.

éditions du *Pantagruel* (1533, 1534, 1542) [1], une de la *Pantagruéline Pronostication* (1535) [2], et cinq du *Gargantua* (1534, 1535, 1537, id., 1542) [3]. Lui-même avait donné, en 1542, une édition du *Gargantua* et du *Pantagruel* portant son nom, une édition du *Tiers Livre* en 1546 et une autre en 1547, ces deux dernières sans nom d'imprimeur [4].

2° Cette rédaction est beaucoup plus courte que le *Gargantua* et le *Pantagruel*. Elle a quarante-huit feuillets in-16 et représente environ le tiers du livre tel qu'il parut complet, en 1552. Elle se termine brusquement, à l'épisode des Macréons, qui est le onzième chapitre dans ce texte, le vingt-cinquième dans l'édition de 1552, sur une phrase inachevée : *Tout le peuple du lieu apportoit vivres en abondance. Les Pantagruélistes leur en donnoient d'advantaige. Vray est que quia plus n'en dict.*

On a hésité sur le sens de cette dernière phrase. P. Jannet, dans son édition (tome VI, p. 234) transcrit : « Vray est que qui a plus n'en dict. » l'interprétant sans doute : [celui] qui a [plus à dire] plus n'en dict [pour le moment]. Mais la leçon ne se prête pas à cette interprétation : on ne peut lire dans le texte que *quia* en un seul mot [5].

Voici comment nous proposons d'analyser et d'interpréter cette phrase :

« Vray est que » sont les trois premiers mots d'une phrase qui sera achevée dans l'édition de 1552 et qui complète le tableau du festin des Pantagruélistes que l'auteur est en train de nous décrire : « Vray est que leurs provisions étoient aucunement endommagées par la tempête précédente. »

« Quia » employé seul, est un terme d'argumentation latine par laquelle on s'avouait à bout de ressources. « Quare ? Cur ? » — Quia [6]. » De là les expressions : *être à quia, mettre à quia,*

1. Cf. Plan, *Op. cit.*, n° 23, 24, 39.
2. Cf. Plan, *Op. cit.*, n° 28.
3. Cf. Plan, *Op. cit.*, n° 31, 32, 33, 34, 38.
4. Cf. Plan, *Op. cit.*, n° 44, 71, 72.
5. Cf. le fac-simile dans Plan, *Op. cit.*, p. 140.
6. Frère Jean reproduit cette formule d'argumentation, mais en faisant suivre le *quia* d'une réponse à la question *quare*. « Serais-je en danger de noyer...? Non, non, *quare? quia* elle en sort bien, mais point n'y entre ». *Garg.* 40. M. L. II, p. 150.

aller jusqu'à quia, qui appartiennent à la langue du XVIe siècle [1].

« Plus n'en dict » (le déposant) est une formule de la langue judiciaire qui servait à clore un interrogatoire. Janotus de Bragmardo l'emploie à la fin de sa harangue : « Et plus n'en dict le déposant. » *Gargantua*, 19.

Ainsi Rabelais interrompt une phrase, laisse un récit inachevé pour clore cette première rédaction de son *Quart Livre*, par deux formules qui indiquent la fin d'une discussion et d'une déposition. Que signifie cet *explicit* ?

3° Cette rédaction de 1548 diffère par deux caractères principaux de la rédaction définitive qui paraîtra quatre ans plus tard non plus à Lyon, mais à Paris, chez Fézandat. Non seulement celle-ci aura une étendue deux fois supérieure à celle-là ; mais elle comportera des enrichissements et des corrections dans le texte même de la première. Deux épisodes importants seront insérés dans le récit primitif : la relâche à Médamothi (chap. II, III et IV) et l'anecdote des Chicanous daubés par Basché (chap. XIII, XIV, XV).

En outre, des incidents seront développés, des emprunts nouveaux seront faits aux ouvrages d'érudition ; des additions de détail, des corrections de style, des remaniements dans l'ordre des mots viendront changer considérablement la physionomie du texte de 1548.

Qu'est-ce donc que cette *édition partielle* ? Comment expliquer les différences qu'elle présente avec l'édition définitive ? N'est-elle qu'une ébauche de celle-ci ? ou un spécimen du nouveau récit, dont Rabelais considérait cette première partie comme achevée, et qu'il livrait à l'imprimeur clandestinement, pour des raisons qui nous échappent encore ? — Telles sont les questions qui se posent au sujet de cette édition. Rappelons d'abord dans quelles circonstances elle a été écrite et publiée.

1. Cf. Marot. *Épitre au roi pour avoir été dérobé.*

« De trois jours l'un viennent taster mon poulx,

. . . . . .

Pour me garder d'aller jusqu'à *quia* ».

I. Circonstances de la rédaction et de la publication

Cette première rédaction du *Quart Livre,* date d'une époque où Rabelais avait perdu la sécurité que lui assurait depuis douze ans la protection de la famille du Bellay. A peine le *Tiers Livre* avait-il paru, probablement dans les premiers jours de 1546 (n. s.), qu'il était censuré par la Sorbonne [1]. Nous ignorons la date exacte de cette condamnation ; mais nous savons qu'elle eut lieu avant Pâques. Or, le 28 mars 1546, Rabelais était à Metz, comme nous l'apprend une lettre de Jean Sturm au cardinal du Bellay [2] ; chassé de France par le malheur des temps, nous dit Sturm [3]. Cette expression, la date du départ de Rabelais, si proche de celle de sa condamnation, nous portent à croire qu'il fuyait Paris par mesure de sécurité. La protection du cardinal du Bellay ne suffisait pas alors à le mettre à l'abri des persécutions.

A Metz, son ami Etienne Lorens, seigneur de St-Ayl possédait une maison [4]. Peut-être y donna-t-il l'hospitalité à Rabelais. En tout cas, il ne manqua pas de lui assurer sa protection.

Quoiqu'il en soit des premières difficultés que Rabelais rencontra pour assurer son existence à Metz, il est certain que dès 1546, il était médecin « aux gages de la ville », et qu'il occupa cette situation jusqu'à Pâques, peut-être même jusqu'à la Saint-Jean 1547. Un document du XVIIe siècle l'atteste ; c'est un extrait des comptes de la ville de Metz, fait par le pasteur Paul Ferry,

1. Le Privilège est du 19 septembre 1545. Le *Catalogue des livres examinés et censurés par la Faculté de Théologie de l'Université de Paris*, suivant l'Édit du Roy, publié en la Court de Parlement, le 3 septembre 1551, donne pour *Pantagruel* la date de 1545 (a. s.) (Cf. *Rev. Ét. Rab.*, 1905, note 6, p. 268, dans l'article de J. Barat, *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais*).

2. Cette lettre ne porte que la date du mois, non celle de l'année, M. Lefranc a montré d'une façon irréfutable qu'elle était de 1546. Cf. *Rev. Ét. Rab.*, 1905, p. 6.

3. « *Tempora etiam Rabelesum ejecerunt e Gallia* φεῦ τῶν χρόνων. »

4. Cf. H. Clouzot, *Nouveaux documents sur Saint-Ayl. Rev. Ét. Rab.*, 1908, p. 150.

compilateur fort exact, dans lequel figure par trois fois la mention de Rabelais, aux gages de 120 livres, l'an 1547 [1].

Que représenteraient aujourd'hui ces 120 livres de gages ? On sait combien de telles évaluations sont incertaines [2]. Néanmoins, si nous adoptons la valeur moyenne de la livre vers 1540, c'est-à-dire 4 francs, et si, pour le pouvoir de l'argent, nous nous tenons également au chiffre de multiplication considéré comme le plus acceptable, soit 5, nous arrivons à un total de 2.400 francs par an ($120 \times 4 = 480$, $5 \times 480 = 2.400$). Rabelais disposait donc de 200 fr. par mois. Il avait connu une existence plus large et plus facile. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner de le voir se plaindre de sa détresse dans une lettre qu'il adresse le 6 février 1547 au Cardinal du Bellay. L'objet de cette lettre, qui fut confiée à Saint Ayl, rentrant à Paris pour rendre compte de sa mission auprès des princes protestants Allemands, était de solliciter une « aumône ». Pour mieux faire accepter sa requête, Rabelais exagère sa misère. Déjà en 1536, à Rome, alors qu'il était le commensal du Cardinal du Bellay et de M. de Macon, comme il quémandait quelque argent à Mgr. d'Estissac, il faisait valoir la cherté des loyers, des vêtements et même des frais de bureau. A Metz, « le louage des meubles de chambre [3] » ne grevait guère son budget, puisqu'il était sans doute chez le Seigneur de St-Ayl. Néanmoins, quelque frugale que fût sa vie, il se trouvait dans « la nécessité et l'anxiété » et se demandait s'il n'allait pas « s'asservir à quelqu'un de par deçà, avec dommage et perte évidente de ses études ».

Le Seigneur de St-Ayl, sur qui Rabelais comptait pour exposer plus amplement son insécurité et son dénûment au Cardinal du Bellay, se contenta de transmettre sa lettre, sans même l'accompagner d'un mot de recommandation, préférant attirer l'attention du ministre sur un de ses agents en Alsace, dont la détresse lui paraissait plus réelle que celle du médecin de la ville de Metz [4].

1. Cf. Lefranc, *Les dates du Séjour de Rabelais à Metz*. *Rev. Ét. Rab.*, 1905, p. 1.

2. Cf. tome V, p. 266-267 de l'*Hist. de France* publiée sous la direction de M. Lavisse. Paris, Hachette, 1903. (Art. de M. Lemonnier).

3. Cf. *Lettre à Mgr. de Maillezais*, 15 février 1536. M. L., tome III, p. 361.

4. Cf. Clouzot, *Le Véritable nom du Seigneur de St-Ayl*. — *Rev. Ét. Rab.*, 1905, p. 359.

Rabelais continua donc de « vivoter » comme il le disait, et toucha ses gages jusqu'à la St-Jean de l'année 1547.

Nous ignorons à quelle date il quitta Metz. Il est possible qu'à la mort de François Ier (31 mars 1547), il ait fondé quelque espoir de sécurité personnelle sur le nouveau régime et qu'il soit revenu alors auprès du cardinal du Bellay. On admet généralement qu'il était à Paris le 10 juillet 1547, le jour du duel de Jarnac et de La Chastaigneraye. On veut voir, en effet, un souvenir personnel dans la phrase suivante de la *Sciomachie* : « Encores veismes nous semblables [cas de transmission prodigieuse de nouvelles] à Lyon pour la journée de Pavie, en la personne du feu seigneur de Rochefort et récentement à Paris au jour que combatirent les seigneurs de Jarnac et de Chastaigneraye ». Mais c'est interpréter bien strictement cette phrase : pourquoi ne pas conserver au pronom « nous » sa valeur de pluriel ? Rabelais emploie le pronom singulier « je » dans la *Sciomachie* partout où il parle en son nom [1]. S'il se sert ici du pronom nous, c'est nous semble-t-il, parce qu'il parle au nom d'une collectivité ; ce sont les hommes de sa génération, opposés aux historiens anciens, dont il vient de parler, qui peuvent attester des cas prodigieux de transmission de nouvelles. Ainsi on ne peut tirer de cette phrase une preuve de sa présence à Paris le 10 juillet 1547. C'est peut-être par ouï-dire qu'il connaît le cas merveilleux auquel il fait allusion.

Dès lors il ne nous reste aucun témoignage sur sa vie, de Pâques 1547 au 18 juin 1548. A cette date, il est à Rome et signe une quittance pour 32 écus d'or, qui lui sont versés par Benvenuto Olivier et Cie, banquiers à Rome, en vertu d'une lettre de change tirée de Paris le 18 mai précédent, à l'instance de Arnauld Combraglia, payeur du cardinal du Bellay. Cette quittance a figuré dans la collection de manuscrits de Benjamin Fillon ; elle est aujourd'hui perdue [2].

1. Cf. la phrase qui précède immédiatement celle-ci : « qui est chose prodigieuse et admirable, non toutesfois *en mon endroit, qui pourrois* aléguer par les histoires grecques et romaines, etc. ». — Et toute la fin de la relation : « *Je* ne parleray point... *Je* noteray, etc.

2. A. Heulhard, *Rabelais en Italie et à Metz*, en donne un fac-simile, cf. p. 257 et sq. La découverte d'un faux dans la collection Fillon (cf. l'article de H. Clouzot dans la *Rev. Ét. Rab.*, 1907, p. 413 : *Rabelais à Fontenay-le-Comte*) jette quelque suspicion sur cette pièce. MM. N. Charavay et H. Clouzot la tiennent pour authentique.

Ainsi le cardinal, qui était à Rome depuis la fin de juillet 1547, a mandé près de lui son médecin ordinaire. Mais qu'avait fait Rabelais depuis son départ de Metz jusqu'à ce moment? c'est ce que nous ignorons. Nous n'avons sur ses occupations que deux documents : un Almanach pour 1548 et la première édition du *Quart Livre*. A quelle date exactement parut celle-ci? Il est question au chap. VI des monnaies récemment frappées à l'effigie de Henri II. Or, c'est en vertu d'une ordonnance du 31 janvier 1548 que furent frappés ces « nouveaux Henricus » que Panurge fait sonner dans son escarcelle [1]. On peut donc dire que le *Quart Livre* ne put pas paraître avant le mois de février 1548.

Tels sont, sur la date et les circonstances de cette publication, tous les renseignements certains que nous possédons.

II. La préparation de la rédaction de 1548

Ainsi la rédaction du texte de l'*édition partielle* n'était pas achevée en janvier 1548 et elle prend date entre 1546 et 1548, c'est-à-dire à une époque où la vie de Rabelais fut particulièrement inquiète et troublée. Elle coïncide avec le départ précipité pour Metz, l'exil, — la détresse même, si l'on en croit Maître François. Rien d'étonnant si elle se présente à nous comme hâtive et inachevée. La phrase finale : « vray est que », brusquement interrompue et complétée en 1552 ne doit pas nous faire illusion. Rabelais pouvait bien donner en 1548 la suite de cette phrase, la suite du chapitre même, mais non la suite du livre, telle qu'elle parut en 1552. Bien plus, il considérait cette rédaction, même dans les parties qu'il livrait au public, comme imparfaite.

Nous en trouvons une première preuve dans le texte même de cette édition partielle. Sans doute, Rabelais avait en son esprit l'idée générale, le plan de ce *Quart Livre*. Toute la fin du *Tiers Livre* le prépare et l'annonce. Au chapitre 47, Pantagruel et Panurge « délibèrent visiter l'oracle de la Dive Bouteille. » Les derniers chapitres sont consacrés aux préparatifs de

1. Cf. A. Heulhard, *op. cit.*, p. 246.

l'expédition maritime projetée, qui doit naturellement faire l'objet du livre suivant, « ce joyeux quart de sentences Pantagruéliques » annoncé dans le prologue du *Tiers Livre*.

Mais au moment où Rabelais livre son manuscrit à l'éditeur lyonnais, il n'a pas encore eu le temps de coordonner entre eux les divers épisodes de son ouvrage. Des raccords et des sutures manquent par endroits. C'est ainsi que dans l'aperçu général de la navigation de Pantagruel, esquissé à la fin du premier chapitre, Rabelais omet l'épisode, pourtant considérable, de la Tempête. « Car sans naufrage, sans dangers, sans perte de leurs gens, *en grande sérénité* firent le voyage de Indie supérieure en moins de quatre mois : lequel a peine fesaient les Portugaloys en trois ans. » En 1552, il s'aperçoit que cette *sérénité* n'a pas été continue et il ouvre une parenthèse (*exceptez un jour près l'île des Macréons*), pour mentionner par cette allusion l'épisode de la Tempête, qui occupait un tiers de sa première publication. Il y a dans cette omission un indice certain que cette première rédaction a été hâtive. Rabelais avait sans doute traité séparément les épisodes de son récit : il n'a pas eu le temps de les raccorder entre eux. Dans le premier chapitre de la rédaction de 1548, tout entier à son plaidoyer en faveur de la route de l'Inde par le Nord-Ouest, il en vante les avantages sur celle des Portugais, sans songer qu'une partie de son récit viendra contredire ces éloges de la « *sérénité* » réservée aux navigateurs qui suivent son itinéraire.

C'est surtout dans l'examen des additions et corrections de 1552 que nous trouverons la preuve que Rabelais considérait cette première rédaction de 1548 comme imparfaite.

A. *Additions*

Les additions de l'édition de 1552 au texte de 1548 sont considérables. Les unes comportent des épisodes entièrement nouveaux et de longue étendue ; celles-ci ne rentrent pas dans le cadre de notre étude : l'escale à Médamothi, par exemple, ou les « Chicanous daubés par Basché » ont pu être composés après la publication de 1548 et insérés dans le cadre primitif, qui se prêtait à ce genre d'enrichissement.

De même, il n'y a aucune conclusion à tirer sur l'état de préparation du texte de 1548, d'un certain nombre d'additions de détails, qui se sont développées naturellement sur le texte pri-

mitif. Tels sont, par exemple, les développements d'érudition que l'auteur emprunte à ses lectures :

I. Fin [Pomponius Mela] [1], cité après Pline.
VI. « Chordes de Munican [ou Aquileïe] [2]. »
VII. L'autorité d'Aristote invoquée à propos de la sottise des moutons : « [Aussi le dit Aristoteles, lib. 9. De histor. anim., être le plus sot et inepte animant du monde] [3]. »
IX. Les détails qui s'ajoutent au récit de l'exploit des Fabiens pour en préciser les circonstances : « [jadis située au pied du Capitole entre le roc Tarpéian et le Tibre]. [Avec cinq mille autres souldars tous leurs vassaux, qui tous furent occis : ce fut près le fleuve Cremère, qui sort du lac de Baccane] [4]. »
XXI. La liste de six cénotaphes, empruntée à l'Anthologie et insérée dans la première énumération [5].

Telle est encore une autre catégorie d'additions, qui consistent dans l'achèvement d'une citation :

I. « le pseaulme du [saint roy] David, lequel commence : quand Israël [hors d'Egypte sortit] [6] » ;

dans le développement d'une énumération, esquissée par le premier texte :

I. « Le nombre des navires fut tel que vous ai exposé on Tiers Livre [en conserve des trirémes, ramberges, galions et liburniques nombre pareil] [7]. »
X. « Le branlement et harmonie des broches », devenant « le branlement des broches [l'harmonie des contrebastiers, la position des lardons] » [8].

1. Je mets entre crochets [ ] les additions de l'édition de Michel Fezandat (Paris 1552) citée d'après Marty Laveaux, t. II.
2. M. L., p. 291.
3. M. L., p. 296.
4. M. L., p. 299.
5. M. L., p. 347. [Argentier à Callaischre : Xenocrites à Lysidicés : Timares à son filz Teleutagores ; Eupolis et Aristodice à leur filz Théotimes ; Onestes à Timoclès ; Callimache à Sopolis, fils de Dioclides].
6. M. L., p. 271.
7. M. L., p. 230.
8. M. L., p. 306.

XI. « Convoiteux de voir les singularités d'Italie », devenant « [amateurs de pérégrinité... et convoiteux de visiter les gens doctes, antiquités et] singularités d'Italie [1] ».

XVIII. « feist jecter... 78 douzaines de jambons [nombre de caviats, douzaine de cervelats, centaine de boutargues] » [2].

« Plut à Dieu [et à la benoîte, digne et sacrée Vierge que maintenant, je dis tout à l'heure] je fusse [3]. »

dans un trait explicatif, qui développe les raisons d'un sentiment :

XVIII. « entra en excès de joye [comme asseuré d'avoir toute bonne fortune pour celuy jour et autres subséquens en long ordre] [4]. »

ou d'une action :

I. « icelluy bien priant [Comme en l'Eglise primitive était louable coutume entre les saints christians] [5] ».

dans une note qui souligne le caractère ou une habitude d'un personnage. Panurge, par exemple, reprendra ironiquement tous les termes dont s'est servi Dindenault pour louer sa femme :

V. « Ta [tant belle, tant advenante, tant honnête, tant prude] femme [6] ».

Frère Jean cite son bréviaire.

VIII. « [Tu, dist frère Jean, te damne comme un vieil diable. Il est escrit : Mihi vindictam, etc., matière de bréviaire] [7]. »

X. « [Da jurandi] », ajoute-t-il, après avoir proféré le juron « Vertu Dieu [8] ».

1. M. L , p. 307.
2. M. L., p. 335.
3. M. L., p. 337.
4. M. L., p. 336.
5. M. L., p. 269.
6. M. L., p. 287.
7. M. L., p. 298.
8. M. L., p. 306.

Ces deux catégories d'additions se sont développées naturellement sur le texte primitif. Si l'on comparait au texte du *Pantagruel* de Juste (1533) celui des éditions postérieures, on en trouverait d'analogues. — On constate par exemple que le premier chapitre du *Pantagruel* s'est enrichi selon le même procédé : d'allusions contemporaines [1], de citations d'érudition [2], de facéties populaires [3], nées du texte primitif, d'énumérations qui étaient en germe dans une phrase ou un mot. Elles n'impliquent pas que Rabelais ait considéré le premier texte comme incomplet ou imparfait d'exécution : il a simplement profité d'une nouvelle édition de son livre pour l'enrichir de quelques notes et de quelques développements érudits ; c'est la continuation de sa création, non une œuvre de révision et de correction.

B. *Corrections.*

Mais à côté de ces additions, il y a dans l'édition de 1552 des *corrections*, des *retouches*, des indices d'un travail du style tout différent des additions introduites par Rabelais dans quelques éditions du *Gargantua* et du *Pantagruel*. Ces corrections méritent de nous arrêter plus longuement pour une double raison : 1° elles sont la preuve certaine que Rabelais considérait comme inachevée la rédaction de l'*édition partielle* ; et 2° elles nous fournissent des indications intéressantes sur le travail du style et l'art d'écrire de Rabelais.

Nous les divisons en deux catégories principales : celles qui intéressent le vocabulaire et celles qui concernent l'ordre des mots dans la phrase.

1. « le gros toreau de Berne..., tué à Marignan. » M. L., t. I. 225.

2. Cf. tout le développement tiré de l'astronomie ; « et fut manifestement veu le movement de trépidation... » jusqu'à... « s'ils pouvaient toucher là ». M. L., p. 220.

3. Cf. à la fin du développement précédemment cité, et à la fin du chapitre : « avez-vous bien le tout entendu ? Beuvez donc un bon coup sans eaue. Car si ne le croiez, non foys-je, fit-elle. » La comparaison est aisée à faire en plaçant en regard du texte de Marty Laveaux la réimpression du texte de 1533, donnée par la *Rev. Ét. Rab.* en 1904.

1. Vocabulaire.

A. Rabelais remplace, tantôt le terme savant par un terme populaire :

I. « [ceinture ardente] » au lieu de « zone torride ».
« [aisseuil septentrional] » au lieu de « pôle arctique » [1].
XI. « Vous me reduisez [en memoire] », au lieu de « en recordation » [2].

Tantôt, au contraire, un terme populaire par un terme savant,

I. « [navigation] », au lieu de « navigaige ».
« [Canonique destour] », au lieu de « régulier destour » [3].

Il n'a donc pas un principe unique, qui le guide dans le choix entre ces deux sortes de vocables. Chacune de ces corrections est un cas individuel à expliquer par des raisons spéciales.

I. *Zone torride* et *pôle arctique* étaient les termes techniques de la géographie. Rabelais y a recouru d'abord comme aux plus simples et aux plus commodes. Il en a tenté ensuite une transcription vulgaire : *ceinture ardente* et *aisseuil septentrional*.

Canonique et *canoniquement* sont des mots pour lesquels il a une prédilection et qu'il substitue volontiers à *régulier* et *régulièrement*. Cf. *Tiers Livre*, xxx, M. L., p. 148. « N'est-ce mettre exception canonicque à toutes nos entreprises ? » *Quart Livre*, LXXIV, M. L., p. 497. « Plus proprement disent les médecins l'heure canonicque estre lever à cinq, etc. ». *Garg.*, XXIV, M. L. I., p. 85. « Lequel le purgea canonicquement avec élébore d'anticyre. »

Navigation lui a peut-être paru mieux convenir que *navigaige* à la noblesse de l'idée qu'exprime la phrase.

XI. Il est difficile de dire pourquoi il a remplacé *recordation* par *mémoire*. Ce n'est certainement pas par dégoût pour le caractère prétentieux de ce vocable « écorche-latin ».

1. M. L., p. 272.
2. M. L., p. 307.
3. M. L., p. 272.

XVII. Il écrit en 1548 « sédiments et énéorèmes » deux mots techniques du vocabulaire médical. En 1552, il remplace le premier, de racine latine, par un mot de racine grecque, comme le second : *hypostases* [1].

B. *Réduplications.* — On sait que pendant tout le XVIe siècle, ce fut une élégance de la prose française de mettre deux termes, adjectifs, adverbes ou substantifs, où un seul aurait suffi pour l'expression de l'idée. C'était une imitation du style de Cicéron, qui avait passé naturellement de la prose latine des humanistes à leur prose française. Ces réduplications abondent dans le style de Rabelais. Toutefois si familières qu'elles lui fussent, elles n'appartiennent pas pour la plupart à sa première rédaction : elles sont le résultat d'un travail de révision du style, comme nous le montrent les corrections suivantes de l'édition de 1552 :

I. « faite industrieusement de pierre speculaire » 1548. En 1552 il ajoute une autre épithète technique : « de [pierre sphengitide et] speculaire [2] ».

« avec dangiers innumerables ». Le texte de 1552, ajoute un substantif de même nature, accompagné également d'un adjectif indéfini : « avec [mille fascheries et] dangiers innumerables [3] ».

V. 1548 « Si par le consentement de tous les Elements. » 1552 « Si par consentement [et convenence] de tous les elements [4] ».

1548. « Humidité trop excessive ». Le texte de 1552 comporte une autre épithète technique : « humidité excessive [et nitreuse] » [5].

XI. 1548 « roustisseries », 1552 « [roustisseries antiques et aromatizantes] ».

1548 « adherente aux frocs », 1552 « aux frocs [et cagoulles] adherente ».

1548 « comme tout fasché », 1552 « comme tout fasché [et monopolé] ».

1. M. L., p. 331.
2. M. L., p. 270.
3. M. L., p. 272.
4. M. L., p. 287.
5. M. L., p. 288.

1548 « inclination naturelle », 1552 « [induction] et inclination naturelle [1] ».

XII. 1548 « Procuration qui est un pays tout barbouillé », 1552 « Procuration qui est un pays tout [chaffourré et] barbouillé [2] ».

1548 « Reparation... aucune fois si grande », 1552 « si grande [et excessive] [3] ».

« C'est bien dist » 1548.

1552 « C'est bien dist [et advisé] [4].

Parfois l'expression simple du texte primitif disparaît, pour faire place à une double expression de sens analogue.

XVI. « *Oyant* une grande tourbe du peuple chiquannourroys » est remplacé par « [en *presence et audience* d'] une grande tourbe du peuple chiquannourroys [5] ».

XXII. « L'orage me semble *minuer* » devient en 1552 : « L'orage me semble [*critiquer et finir*] en bonne heure [6] ».

C. Au chap. XVI, nous trouvons le mot usuel « partant » remplacé en 1552 par un mot plus rare et de caractère archaïque : *issant*. « Mais en luy estoit ceste tyrannique complexion, que issant de son palais, il faisait emplir les gibessières de ses varlez d'or et d'argent monnoyé [7] ».

2. Ordre des mots.

Les remaniements de l'ordre des mots dans la proposition sont plus nombreux encore que les corrections au vocabulaire. Sur ce point, Rabelais semble avoir considéré le travail du style dans le texte primitif comme particulièrement insuffisant, tan ses retouches sont nombreuses et tant elles sont systématiques En effet, nous avons pu nous demander si parfois le capric

1. M. L., p. 307-309.
2. M. L., p. 310.
3. M. L., p. 311.
4. M. L., p. 349.
5. M. L., p. 328.
6. M. L., p. 349.
7. M. L., p. 327.

n'avoit pas guidé l'écrivain dans ses corrections du vocabulaire : il n'en sera pas de même pour l'ordre des mots. Manifestement Rabelais a toujours visé à observer dans cette rédaction définitive du *Quart Livre* l'usage qu'il avait suivi dans les livres précédents, et qu'il avait souvent négligé dans la rédaction de 1548. C'est que d'eux-mêmes les mots ne s'organisaient pas dans sa phrase parlée selon l'ordre qu'il suivait comme écrivain.

Nous en pouvons trouver la preuve dans l'étude d'un écrit de sa main, daté de 1549, qui est un excellent monument de son style ordinaire et courant. C'est la *Sciomachie,* relation des *festes et festins faits à Rome,* à l'occasion de la naissance du Dauphin, adressée au cardinal de Guise [1]. Là, nulle recherche de l'effet artistique, nulle influence d'école ou de modèle ne vient altérer le style, qui est celui d'une lettre ou d'un rapport d'ambassadeur. Or, l'ordre des mots dans la *Sciomachie* est conforme à celui de la rédaction de 1548, comme nous le montrerons par quelques rapprochements. Ainsi, l'écart entre la rédaction de 1548 et celle de 1552 mesurera sur ce point la distance entre le style naturel de *M. François Rabelais, docteur en medecine,* et le style artificiel du chroniqueur de *Pantagruel* [2].

A. *Place du participe passé.* — Dans la rédaction de 1548, les participes passés, construits tant avec l'auxiliaire avoir, qu'avec l'auxiliaire être, se trouvent placés immédiatement après l'auxiliaire :

1. M. L. III. p. 395-413. *La Sciomachie et festins faits à Rome au palais de Mon Seigneur reverendissime cardinal du Bellay, pour l'heureuse naissance de mon Seigneur d'Orléans. Le tout extraict d'une copie des lettres escrites à Mon Seigneur le reverendissime Cardinal de Guise, par M. François Rabelais docteur en medecine.* A Lyon, par Sébastien Gryph. M.D.XLIX. — Nous suivrons le texte de Marty Laveaux et renverrons aux pages du troisième tome de son édition de Rabelais.

2. Parallèlement aux exemples tirés de la *Sciomachie,* nous donnerons en notes des exemples empruntés à deux ouvrages contemporains du *Quart Livre* et appartenant au même genre littéraire. L'un est, *Le premier livre de Amadis de Gaule, traduit d'Espaignol en Françoys par le Seigneur des Essars,* dont la première édition parut en 1540. Nous le citerons d'après celle de 1544, Denys Janot in-f° (Bibl. Un., R. ra. 125). L'autre est le *Décaméron de Messire Jehan Boccace Florentin, nouvellement traduit d'Italien en Françoys par Maistre Anthoine le Maçon conseiller du Roy et trésorier de l'extraordinaire de ses*

I. « qui pareillement *avaient chanté* le psaume susdit... ».
XVII. « le grand geant *avait avallé* toutes les paëles ».
« il *estoit tombé* en griève maladie ».
« qu'il *avoit faict* en ce matin ».
« et *estoit trespassé*... Bringuenarille à cestuy matin ».
« *S'estoit esloigné* de la ville ».

C'est conforme à l'usage ordinaire du style courant [1] et à celui de la *Sciomachie* :

guerres. Paris, Et. Roffet, dit le Faulcheur, 1545 in-f°. (Bibl. Un., R. ra. 13).

Ces deux ouvrages sont des traductions, mais l'influence de la langue des originaux sur la version française a été nulle. Les *Amadis* étaient considérés par les contemporains non seulement comme un code de « courtizanie », suivant l'expression d'Est. Pasquier, mais encore comme des modèles de beau langage. On en détacha les « harangues, concions, épistres et complaintes » pour en composer une sorte de *Contiones*, dans lequel « le bon esprit trouvera le moyen et grâce de haranguer, contioner, parler et écrire de tous affaires ». (Préface du *Thrésor des livres d'Amadis de Gaule, assavoir les Harangues, Concions, Epistres, Complaintes et autres choses les plus excellentes*. Lyon, Jan Pygot, 1567 in-16). Une première édition avoit paru en 1559.

Sur la valeur de la traduction du *Décaméron* par Antoine Le Maçon, je renvoie à un article de MM. H. Hauvette et J. Crouzet dans le *Bulletin Italien*, VIII, 1908, p. 302 : « Il sait donner aux locutions italiennes d'ingénieux équivalents et par là, il réussit à faire vraiment passer dans notre langue l'ouvrage du grand conteur. Il fallait pour cela, qu'il sût parfaitement l'italien et qu'il maniât le français avec une rare dextérité... Il est très remarquable que son français ait été à peine effleuré par l'abus des italianismes alors si à la mode... »

1. *Le premier livre de Amadis de Gaule*. f° 1 r° : « Et combien qu'elle eust *été* maintesfois *demandée* et *requise* en mariage de plusieurs princes et seigneurs ; »

F° 1 v° : « Amour adonc estoit en embuche qui par longtemps *avait assoilly* cette jeune princesse, sans l'avoir sceu vaincre... »
« lui tomba un anneau qu'elle *avait retiré* en son sain. »
« Était communément *appelée* de tous : La Dévote perdue. »
« en laquelle les chevaliers errants *sont assaillis* par tels brigands ? »
F° II r° : « sans s'*estre submis* en nul autre lieu. »
F° III r° : « l'angoisse nouvelle qu'elle *a reçu* par mesme moyen. »
« Le roy auquel desja amour *avait ravy* la liberté. »

Dans ces six premières pages, je ne relève que deux cas où les participes passés sont renvoyés à la fin de la proposition : f° 1 v°. « Gran-

« Et est un point sur lequel les Platoniques *ont fondé* la participation de divinité ès Dieu tutelaires » p. 394.
« *fut relevé* de cette perplexité par le moyen du seigneur Horace Farnèse » p. 395.
« Les premier et second *furent abandonnés* aux gladiateurs » p. 399.
« Le tiers *fut combatu* par trois grands chiens corses » p. 399.
« Le quart *fut abandonné* au long bois » p. 399.

Dans le texte de 1552, le participe passé est renvoyé à la fin de la proposition, après tous les compléments directs ou circonstanciels, conformément à l'usage suivi généralement dans les livres précédents.

I. « qui pareillement avaient le pseaulme susdict *chanté* ».
XVII. « le grand geant avait toutes les paëles, paëlons... *avallé* ».
« Il estoit en griève maladie *tombé* ».
« et estoit le noble Bringuenarilles à cestuy matin *trespassé* ».
« qu'il avoit à ce matin en deux foys *rendue* ».
« s'estoit de la ville... *esloingné*... » [1].

dement *furent* ces deux roys *esjouis* pour *s'estre* ainsi par fortune *cogneuz*. »

— *Le Décaméron*. f° 3. « Nous *estions deja parvenuz* en l'an de la salutaire incarnation de J.-C., 1348. »

« laquelle peste par opération des corps supérieurs ou bien pour nos iniquitez *fut envoyée* sur les mortels par la juste ire de Dieu. »

F° 4. « cette tribulation *estoit entrée* dedans le cœur des hommes. »

F° 10. « La malice duquel *fut longuement supportée* par la faveur et puissance de messire Musciat : pour l'amour duquel cela *fut enduré* par plusieurs fois. »

F° 11. « si grand a été l'ennuy que *m'a donné* la maladie. »

« Laquelle mon rédempteur *a racheté* de son précieux sang. »

« Il luy demanda si du péché de gloutonnie *il avoit jamais* desplu à Dieu. »

Le participe passé est donc parfois séparé par un adverbe de l'auxiliaire ; il n'est jamais renvoyé à la fin de la proposition.

1. Au chap. XVII, il avait écrit d'abord : « et pour avec un tranche-plume de bies *s'estre tiré* un ciron de la main ».

En 1552, il intercale un complément circonstanciel entre l'auxiliaire et le participe : « et pour de bies *s'estre* avec un tranche-plume *tiré* un ciron de la main ».

B. *Place du participe absolu.* — L'usage presque constant de la *Sciomachie* est de placer le participe passé, dans les propositions absolues, après le substantif auquel il se rapporte (et avec lequel Rabelais le fait accorder) :

« *Le trompette retourné* », p. 405.
« *Les lances rompues* », p. 405.
« *Cette monomachie parachevée* », p. 405.
« *Les nappes levées* », etc. [1].

Au chap. v, Rabelais avait d'abord écrit en 1548 : « *forcluse* toute subjection de braguettes ». Il corrige en 1552, suivant l'usage courant. « Subjection *forcluse* de braguettes attachées ».

L'usage était incertain et au cours du même *Quart Livre* on le voit choisir indifféremment tantôt l'une et tantôt l'autre de ces deux constructions : Ainsi chap. XLVI.

« La my-juillet *venue* »
et « *Venu* le temps de la cueillette... [2] »

C. *Place de l'infinitif régime. ou complément d'une préposition.* — Dans la *Sciomachie*, l'infinitif est placé immédiatement après la préposition dont il dépend :

« délayaient toujours à *déclarer* leur joye et alaigresse » p. 394.
« expressément envoyé... *pour acertainer* le Père saint, les cardinaux français et ambassadeur de ce que dessus » p. 394.
« *pour déclarer* l'excès de son alaigresse » p. 395.

1. Je ne relève qu'une exception : p. 403 « Le héraut retourné et *entendu le* refus... »

2. L'examen du *Décaméron* et du *Premier livre d'Amadis* nous montre l'incertitude de l'usage.

Amadis f° 4. « *Venu* le temps que chacun plus communément prend repos... »

F° 5. r° « Or doncques *estans* ces deux amans en ce soulas, Elisène demanda au Roy. »

F° 5. « Ainsi *devisans* les deux contens, pas ne leur ennuyait. »

C'est conforme à l'usage contemporain, que Rabelais suit dans la rédaction de 1548.

XI. « *sans respondre* au problème proposé ».
XVII. « apte naturellement *à digerer* moulins à vent tous brandifs ».

En 1552, il corrige selon la règle commune.

XI. « *sans* au problème propousé *respondre* ».
XVII. « apte naturellement à moulins à vent tous brandifs *digerer* ».

Il place donc entre la préposition et le verbe des compléments directs ou indirects. Or, au XVIe siècle, cette construction, déjà rare au siècle précédent, devenait exceptionnelle [1] : les exemples que cite M. Huguet (p. 420) sont tous de Noël du Fail, qui pastiche Rabelais. Nous sommes donc autorisés à voir dans cette construction, fréquente dans le style littéraire de Rabelais, une recherche d'archaïsme. Il en faut dire autant du renvoi de l'infinitif régime après ses compléments :

I. 1548 « firent de leurs maisons *apporter* force vivres et vinaige. »
1552 « firent de leurs maisons force vivres et vinaige *apporter*. »

D. *Place de l'adverbe.* — En règle générale, Rabelais place l'adverbe avant le verbe. Les exemples de cet usage abondent dans la première rédaction du *Quart Livre*. Cf chap. XI, « Et lors *curieusement* contemplions l'assiette... et entrions en con-

1. *Amadis* f° 1, v°. « Garinter... *pour contenter* son esprit, prenait plaisir à la vénerie.
F° 2, r°. « lequel *pour défendre* sa foye... »
« *fit pourveoir* promptement à tout ce qui estoit nécessaire *pour* bien *recueillir* et *festoyer* un tel prince. »
Décaméron. 2e nouvelle, f° 12. » Je ne t'en *sçaurais imposer* aucune pénitence. »
« Parquoy *voulant* desja *procéder* à l'absolution. »
« Il me souvient que je *feiz nettoyer* la maison par mon serviteur un jour de fête... »

tention à qui plus *proprement* les extolleroit par louanges condignes...

Pourtant la *Sciomachie* nous montre dans la plupart des cas, l'adverbe placé après le verbe :

« pour icelle *aptement* parfaire » p. 396.
« son Excellence tint *sommairement* conseil » p. 403.
« marchans *furieusement* » *Ibidem.*
« piquans *furieusement* leurs destriers » p. 405.
« les arquebousiers sur les flans tiroient *infatigablement* » p. 406.

Ces quatre derniers exemples montrent que dans la prose ordinaire l'adverbe occupait déjà la même place que dans le français moderne [1]. Aussi n'est il pas étonnant de trouver dans la rédaction de 1548 des cas où l'adverbe est placé après le mot qu'il détermine.

I. « fut faite *haut et clair* prière commune à Dieu ».
corrigé en 1552 : « fut *haut et clair* faite prière à Dieu ».
V. « comme si l'on y deust lanterner *profondement* ».

1. Dans *Amadis*, l'adverbe est placé tantôt avant, tantôt après le verbe : f° 1, v°. « parce que *ordinairement* se tenaient cachez en ceste forest... »
« A ce que *plus asseurément* il veist qu'elle serait l'issue de ceste mêlée. »
F° 2, r°. « Or fut *incontinent* la reine advertie... »
« Toutesfois par un doulx regard, *humblement* la remercia. »
« Ains le luy laissa prendre *librement.* »
F° 3, r°. « Quand Dariolette (qui scavait *intérieurement* le vouloir de la princesse)... »
« Car *incessamment* embrassoit Dariolette, luy demandant... »
« Quand Elisène entendit ce moyen, elle s'en contenta *grandement*... »
Dans le *Décaméron*, c'est très exceptionnellement que l'adverbe est placé avant le verbe.
F° 10. r° « sans y songer *autrement.* »
« Il commença *bénignement* et *gracieusement* à vouloir recouvrer deniers... »
F° 11. r°. « je la feray bien aller *autrement.* »
« nous l'avons faict servir et medeciner *soigneusement.* »
« Ces paroles pleurent *grandement* au Saint-Père. »
F° 12, r° « il le luy pardonneroit *libéralement*... »
F° 13, r° « pour le faire ensevelir *honorablement.* »
« à ceux qui *dévotement* se vouoyent à luy. »

1552. « comme si l'on y deust *profondement* lanterner ».
XVI. « j'en sauray *presentement* la vérité ».
1552. « *presentement* j'en sauray la vérité ».

M. Huguet (p. 419) constate que lorsque l'adverbe chez Rabelais est placé après le mot qu'il détermine, il ne le suit pas immédiatement, mais en est séparé par un ou plusieurs mots. En effet, Rabelais qui écrit dans la *Sciomachie* « piquans furieusesement, marchans furieusement », est choqué de rencontrer dans la première rédaction du *Quart Livre*, chap. v. « Oyait *plus clair* des oreilles que de coutume ». En 1552, il intercale un complément entre le verbe et l'adverbe : « oyait des oreilles *beaucoup plus clair* que de coustume. »

E. *Place des compléments circonstanciels.* — Dans la *Sciomachie*, ils sont placés tantôt avant, tantôt après le le verbe, indifféremment. Il ressort des corrections de l'édition de 1552, que Rabelais tend à les traiter dans sa prose littéraire comme des adverbes et à les placer de préférence avant le verbe ou le participe passé.

XVII. 1548 « interrogés... quelle chose plus craignoient *en ce monde* ».
1552 « interrogés... quelle chose plus *en ce monde* craignoient. »
1548, « qu'il avait fait *en ce matin* ».
1552 « qu'il avait *à ce matin* en deux fois rendue. »
XXIV. 1548 « Tu seras certainement pendu *haut en l'air.* »
1552 « Tu seras *haut en l'air* certainement pendu. »

F. *Place du complément de l'adjectif.* — Une inversion usuelle au xve siècle consistait à placer l'adjectif après son complément. Cf. Huguet, p. 412. — Rabelais aime cette inversion. Cf. XI, 1548 « inclination naturelle *adherente aux frocz* », corrigé en 1552 : « inclination naturelle *aux frocz et cagoulles adherente.* »

G. *Place du complément dans la proposition relative.* —
XI. 1548 « qui les *bons religieux* de soy mène et poulce en cuisine. »

Cette place du complément dans la proposition relative, entre le sujet et le verbe est fréquente au xve siècle. Elle devenait rare au xvie [1]; Rabelais la conserve très souvent. Ici pourtant, il corrige selon l'usage des contemporains :

> 1552 « laquelle de soy mène et poulse *les bons religieux* en cuisine ».

De l'examen des corrections que Rabelais introduit en 1552 dans le texte de 1548 se dégagent deux conclusions, l'une intéressant la question de la préparation de ce *Quart Livre*, l'autre le travail du style chez Rabelais.

1° Il apparaît que toutes ses retouches sont bien des corrections et non des additions dans le genre de celles dont s'est enrichi, par exemple, le texte primitif du premier chapitre du *Pantagruel*. Rabelais n'avait pas mis la dernière main au manuscrit imprimé à Lyon en 1548. Il profite de l'édition nouvelle non seulement pour enrichir la première rédaction, mais pour en polir le style.

2° Dans quel sens a-t-il fait alors cette révision ? Quels caractères nouveaux ces corrections ont-elles donnés à son style ?

Elles ont eu pour effet d'accuser parallèlement le double caractère, savant et populaire, de son style.

Dans certaines parties, le vocabulaire s'est enrichi de termes techniques et scientifiques. La phrase, par suite des réduplications d'expressions, a gagné plus d'ampleur. Elle s'est écartée de la prose courante de Rabelais dont nous avons un monument dans la *Sciomachie*, pour se rapprocher de la prose des Humanistes, du style académique du xvie siècle, qui modelait l'éloquence française sur le patron de l'éloquence latine.

En même temps, toutes les modifications apportées à l'ordre des mots dans la proposition, sauf une, (G) ont eu pour résultat de donner à la phrase un air d'archaïsme. Nous avons dit ailleurs [2] comment ce langage suranné est dans le caractère du conteur populaire. C'est un des traits que Noël du Fail a le plus facilement imité du style de Rabelais, dans ses *Propos Rustiques*. Plus près de nous, dans les narrations rustiques de

1. Nous n'en trouvons pas d'exemples dans le premier livre des *Amadis*, pas plus que dans les vingt premières pages du *Décaméron*.

2. *L'Invention et la composition dans l'œuvre de Rabelais*, chap. VIII.

Georges Sand, dans les propos des chanvreurs ou du Grand Bûcheux des *Maîtres Sonneurs*, on retrouverait le même caractère. Rien ne joue plus sûrement la bonhomie que ces grâces anciennes du style et du vocabulaire. Il est intéressant de constater que cet archaïsme n'est point du style quotidien de Rabelais : c'est un trait de sa prose artistique qui lui a été suggéré par la nature même de ses « narrés » et auquel nous le voyons préoccupé de rester fidèle.

III. L'invention des épisodes de l'édition de 1548.

L'examen des épisodes de cette première rédaction peut aussi nous donner quelques renseignements sur les questions que nous étudions. Il est possible de voir quels matériaux sont entrés dans cette œuvre, d'en découvrir les origines, de supputer les recherches et le travail qu'a exigés leur mise en œuvre, de déterminer où Rabelais en était de son élaboration, lorsqu'il publia ce premier texte. Nous allons donc passer en revue ces épisodes en déterminant les sources et les caractères de l'invention de Rabelais, dans cette première partie du *Quart Livre*.

Chapitre I

Le chapitre I, « *Comment Pantagruel monta sur mer pour visiter l'oracle de la dive Bouteille* », comprend : 1° la date du départ de la flotte, déterminée d'après les Fastes de Rome ; 2° l'énumération des personnages qui prennent part à l'expédition ; 3° la description des devises de chacun des douze navires ; 4° l'appareillage ; 5° une liste des remèdes recommandés par les « fols » médecins contre le mal de mer ; 6° l'itinéraire de la navigation de Pantagruel.

Par le deuxième et le troisième de ces développements, ce chapitre se rattache étroitement à la dernière partie du *Tiers Livre*. Rabelais lui-même a soin de nous le montrer : « Le nombre des navires fut tel que vous ai exposé au Tiers Livre... [1] » dit-il.

1. III, 49. Il désigne ce nombre par une périphrase. « Là arrivés, Pantagruel dressa équipage de navires, à nombre de celles que Ajax

Les compagnons de Pantagruel sont ceux de ses « officiers » qui figurent parmi ses familiers au cours du livre précédent. L'embarquement a lieu à Thalasse [1], qui a déjà été désigné comme son arsenal (*Tiers Livre*, 48) L'énumération des « nauchiers pilots hespaliers, truchements » du chapitre XLIX du *Tiers Livre* est reprise dans la description de l'assemblée de la « maîtresse nauf ». Le nom qu'il donne à celle-ci : la Thalamége, figure comme nom commun parmi les embarcations que, « moyennant » Pantagruelion, font mouvoir les « flots aerés » [2].

Le choix des « devises » des navires : bouteille, lanterne, hanap, potet, broc, bourabaquin, entonnoir, gobelet de lierre, brinde, breusse, portouére et barrault, a été dicté par le caractère de l'expédition et l'humeur des voyageurs. En ce « noble convoy » ne sont que « beuveurs gens de bien » qui se mettent en route pour avoir « le mot de la Bouteille ». Rabelais a relevé cette énumération par quelques traits de description empruntés au langage des arts et métiers et particulièrement au vocabulaire de l'orfèvre : ces termes, qui sont étranges pour nous, lui étaient certainement familiers. La plupart se trouvent dans les livres précédents; quelques-uns figurent dans le 38e chap. du *Tiers Livre*, à la fin du blason de Triboulet : Fol *à la damasquine*, Fol de *tauchie*, Fol *d'azemine*.

La liste des remèdes réputés, à tort, efficaces contre le mal de mer relève des connaissances et de l'expérience médicales de Rabelais : celui qu'il préconise (vivres et vinaige), lui a été inspiré, comme l'énumération précédente, par le caractère bachique de l'entreprise de Pantagruel.

Quant à l'itinéraire fixé par le pilote principal et Xenomanes, M. Lefranc a montré quelles préoccupations l'avaient suggéré à Rabelais [3]. Pantagruel suit la route par laquelle Jean Alphonse le Saintongeois et Jacques Cartier avaient tenté de parvenir aux Indes ou au Cathay. Il gagnera le pays de la Dive par ce passage

de Salamine avait jadis menées en convoy des Gregeois à Troye ». Ajax avait douze navires.

1. Sur l'identification de Thalasse avec le Tallart, quartier de Saint-Malo, voir A. Lefranc. *Les Navigations de Pantagruel*, chap. IV.

2. III, 51.

3. A. Lefranc. *Les Navigations de Pantagruel*, chap. V, *Rabelais et le passage du Nord-Ouest*.

du Nord-Ouest qu'avaient vainement cherché les navigateurs français du temps de François Ier. Ce dernier développement représente dans ce chapitre la part de l'actualité.

Ainsi ce tableau qui a pour centre l'appareillage de la flotte se rattache au *Tiers Livre* et particulièrement à la description des préparatifs de l'expédition (fin du ch. XLVIII et début du ch. XLVIX) : mêmes termes techniques de marine, mêmes noms propres, renvoi au livre précédent pour la connaissance du nombre des navires. Sans doute, il y a des éléments nouveaux : à la fin du *Tiers Livre,* Rabelais songe à faire du Talart de Saint-Malô (Thalasse) le point de départ de la navigation de Pantagruel, mais rien n'indique qu'il ait déjà une idée précise de l'itinéraire qu'il lui assignera. Au début du *Quart Livre,* cet itinéraire est déterminé, exposé et justifié. Pourtant la rédaction de ce chapitre I ne suppose pas une préparation spéciale. D'un livre à l'autre, il n'y a pas eu sur ce point de lectures ni d'études nouvelles. Les notions géographiques que Rabelais y étale étaient assez répandues dans les cercles cultivés de son temps ; les dernières découvertes géographiques des explorateurs français les avaient mises à la mode. Même la citation de Népos et de Pline avait déjà été utilisée : Æneas Sylvius Piccolomini la donne comme un argument pour prouver que les continents sont entourés d'une mer libre et navigable [1]. Ainsi tout permet de croire qu'il n'y a pas eu grand intervalle entre la rédaction des derniers chapitres du *Tiers Livre* et celle de ce premier épisode ; elles sont probablement contemporaines.

Remarquons toutefois que l'érudition antique déborde dans toute la seconde partie du *Tiers Livre,* tandis qu'elle est ici fort rare : la référence à Pline (qui cite Cornélius Népos), que nous venons de mentionner et l'emprunt aux *Fastes* d'Ovide qui détermine la date du départ [2] sont les seuls matériaux que Rabelais emprunte à l'érudition antique dans ce premier chapitre.

1. *Aeneae Sylvii Pii Pontificis Maximi Historia rerum ubique gestarum locorumque descriptio.* Paris, Geoffroy Tory, 1509, in-f°, chap. II, *An mare circumnavigari queat sententiae.*

2. « Au jour des festes vestales... »

Chapitre II. — *Comment Pantagruel rencontra une navire de voyagers retournant du pays Lanternois.*
Chapitre III. — *Comment Panurge fit noyer en mer les moutons et le marchand qui les conduisait.*

Rabelais, par une indication sur la direction que suit la flotte nous rappelle le plan de la navigation, qu'il a exposé au premier chapitre : « Au quatrième jour, ja commençans tournoyer le pôle peu à peu, nous éloignans de l'Æquinoctial ». Puis il introduit l'épisode dit de Dindenault, qui remplira deux chapitres de cette première édition. — Le navire que rencontre Pantagruel porte des marchands, dont Rabelais nous donne la nationalité : ils sont « François Xanctongeois ». Dindenault est de Taillebourg. Pourquoi cette précision inattendue ? — M. Lefranc [1] y voit un souvenir de la relation du premier voyage de Jacques Cartier. Le 12 juin 1534, Cartier aperçut dans la rivière St-Jacques un navire rochelois et cette rencontre imprévue lui parut digne d'être consignée dans la relation de son voyage. Ce détail aurait frappé Rabelais et il aurait tenu à rendre hommage à la hardiesse des navigateurs de la Rochelle en signalant leur présence dans les parages du « pôle ».

Cette interprétation a le défaut de s'accorder mal avec le rôle que joueront bientôt Dindenault et les moutonniers Saintongeois, personnages ridicules, bafoués et bernés par Panurge. Il nous semble qu'il est plus vraisemblable de rattacher la nationalité des marchands non à la navigation qui sert de cadre au livre entier, mais à l'épisode que Rabelais va raconter. Il en emprunte les traits principaux à Folengo : celui-ci fait naviguer des bergers Tessinois avec leurs moutons. Il fallait également à Rabelais, pour son épisode comique, des moutons embarqués à bord d'un navire, avec leurs marchands. Or, les provinces qui exportaient les moutons n'étaient pas nombreuses à l'époque de Rabelais ; l'Angoumois et la Saintonge étaient fameuses par leurs paturages et leur commerce de bétail [2] ; Taillebourg avait une

1. *Les navigations de Pantagruel*, p. 104.
2. Cf. Davity, *Description générale de la France*. 1660, tome II, p. 458. *Angoumois*. « Il s'y fait aussi grand trafic de bestail, savoir

foire annuelle[1]. Aussi, naturellement, Rabelais, cherchant à démarquer l'épisode de Folengo, à donner à ses moutons et à son marchand de bestiaux une origine française devait choisir une province, une ville, un personnage, ou un type qu'il rencontrait dans ses souvenirs. La Saintonge était précisément une des provinces où s'était écoulée sa jeunesse. Il n'y a donc rien d'étrange à ce qu'il ait substitué aux bergers Tessinois un personnage de Taillebourg en Saintonge.

Quoi qu'il en soit de l'origine et de la portée de ce détail, l'épisode de Dindenault, dans ses traits principaux, a été fourni à Rabelais par les *Macaronées* de Folengo. Rabelais connaissait depuis longtemps l'épopée bouffonne du moine italien. Elle avait été, dans le genre de littérature que cultivait Rabelais, le plus grand succès du premier tiers du XVIe siècle : elle avait eu cinq éditions de 1517 à 1531 [2]. Aussi Rabelais la cite-t-il dans le *Pantagruel* à deux reprises. Dans le répertoire de la librairie St Victor nous trouvons le *De patria diabolorum de Merlin Coccaïe*, titre de fantaisie, suggéré à Rabelais par les évocations diaboliques, les descriptions de palais féeriques et infernaux qui remplissent les derniers chants des *Macaronées*. En outre, au chapitre 1er de *Pantagruel*, figure parmi les Ancêtres de Pantagruel « Fracassus duquel a écrit Merlin Coccaïe. » Le *Gargantua* et le *Tiers Livre* ne doivent rien à Folengo. Mais Rabelais semble avoir relu les *Macaronées* avant d'écrire le *Quart Livre* : il s'en souvient dans cet épisode et dans celui de la Tempête. M. Thuasne [3] a relevé tous les emprunts de Rabelais à Folengo : peut-être même a-t-il compté comme emprunts de simples analogies, qui ne peuvent surprendre dans deux textes traitant le même sujet. Au reste, même en interprétant comme des emprunts de Rabelais, tous les rapprochements qu'il signale entre les deux auteurs, on peut dire que les différences l'emportent de beau-

bœufs, moutons et pourceaux qu'on mène vers les îles de Marennes, à la Rochelle, Bordeaux et delà en Espagne. »

1. Cf. *Revue des Sociétés savantes*. 1874, tome VIII, pp. 59-61. Dépenses du seigneur de Taillebourg pour la foire du dit lieu en février 1480.

2. Cf. Attilio Portioli. *Le Opere Maccheroniche di Merlin Coccaï*. 2 vol. in-8°. Mantoue. 1882, tome I, p. 43 et sq.

3. Louis Thuasne. *Études sur Rabelais*, pp. 159-265. *Rabelais et Folengo*.

coup sur les ressemblances et l'originalité de Rabelais ne se trouve pas diminuée par cette comparaison.

Chez Folengo, tout l'intérêt de l'épisode est dans la surprise que procure au lecteur la ruse imprévue de Cingar. Les paysans Tessinois, qui avaient retenu pour eux seuls le navire amarré au port, y trouvant installés Balde et son escorte, protestent contre cette intrusion de gens d'armes, compagnie dangereuse pour d'honnêtes paysans. Balde, le héros, veut relever cette insolence. Cingar ne peut supporter de voir un gentilhomme tirer l'épée contre cette canaille : c'est à lui que revient le soin de venger, par un tour de sa façon, l'offense faite à Balde et à sa suite. Aussi, à peine le navire a-t-il pris le large que Cingar s'adressant à l'un des paysans demande à acheter un mouton. Sans barguigner, le Tessinois, heureux de cette aubaine, livre un de ses moutons. Cingar le paie de fausse monnaie et jette à l'eau l'animal, que suivent à la file tous les moutons du navire. Le poëte nous décrit alors la mer couverte de ces porte-laine et Neptune se rassasiant de leur chair. C'est ce dernier tableau qui tient le plus de place dans l'épisode.

Chez Rabelais la scène change de caractère et surtout l'intérêt se déplace. Tout d'abord, Panurge n'a pas devant lui une foule anonyme de paysans et de bergers, mais un personnage marqué des traits individuels : Dindenault, le hâbleur, avantageux, familier, qui l'insulte hors de propos et même menace de le frapper de son épée. Après cette altercation Rabelais place une réconciliation : les deux adversaires « boivent d'autant », « se font raison » réciproquement. L'affaire étant appointée autour du « piot », la scène du marchandage devient vraisemblable.

Rabelais a longuement développé cette scène qui n'est même pas esquissée dans Folengo. Panurge, qui médite sa vengeance, insiste pour obtenir de Dindenault un mouton, il oppose aux hâbleries du marchand une inébranlable patience. Celui-ci, l'étourdit de son boniment, où percent sa suffisance et son mépris pour un personnage dont il a pu se moquer impunément — Aussi quelle revanche pour Panurge lorsqu'à son tour il peut bafouer Dindenault et ses bergers en danger de se noyer ! Quelle amère dérision lorsqu'il les exhorte à se résigner à leur sort, ou leur souhaite quelque baleine qui les dépose comme Jonas « au tiers jour subséquent en quelque pays de satin » ! Il aggrave ses railleries par une cruauté inutile, qui n'était pas dans Folengo : il empêche Dindenault et ses bergers d'échapper à la noyade et

et quand le navire est vidé de toute âme moutonnière, il exulte, il triomphe, sans regretter l'argent, dont il a payé ce passe-temps magnifique.

Ainsi, c'est dans la création de Dindenault, d'un relief si net en son personnage de marchand hâbleur et suffisant, et c'est dans le développement d'une scène populaire de « barguignage » que s'accuse ici l'originalité de Rabelais.

D'allusions ou de citations érudites, on n'en trouve presque point [1] dans la première rédaction de cet épisode. Elles s'ajouteront au texte primitif en 1552; la rédaction de 1548 a un caractère nettement populaire.

La scène comique finie, Rabelais ne s'est guère soucié de raccorder cet épisode au suivant. Il nous avait dit que Pantagruel s'était rallié aux marchands; il ne nous avait pas expliqué autrement la présence de Panurge et de Pantagruel dans le navire Saintongeois. Il ne nous dit pas comment ils se séparent.

Chapitre iv. — *Comment Pantagruel arriva en l'isle Ennasin et des estranges alliances du pays.*

C'est aussi par un caractère franchement populaire que se distingue cet épisode. Les « Allianciers » qui peuplent l'isle Ennasin sont des termes, que le langage allie dans des locutions usuelles : la mie et la croute, la poire et le fromage, la paële et le fourgon, l'huitre et l'écaille, le pois et sa gousse, etc. Toute l'invention de Rabelais consiste à personnifier chaque terme de ces couples de substantifs et à supposer entre ces individus des rapports de parenté. Frère Jean, Panurge, Carpalim, Gymnaste, Ponocrates soulignent successivement par quelques réflexions grivoises les résultats imprévus de la métamorphose de ces substantifs, accouplés dans le langage commun. Le procédé d'invention est donc simple et comme ces locutions à doubles termes abondent dans la langue, il est fécond. Dans l'édition de 1552, Rabelais n'a pas eu de peine à allonger encore l'énumération.

1. Seulement deux allusions à la légende de la Toison d'Or, 25 : « Jason y prit la Toison d'Or », 52 : « extraits de la propre race de celuy qui porta Hellé par la mer dite Hellesponte ». L'éd. de 1552 ajoute à Hellé, Phrixus, moins connu que le personnage qui donna son nom à l'Hellespont.

Ainsi un jeu élémentaire de l'imagination sur les données du langage populaire a créé cet épisode. Mais, en outre, les naturels de l'isle Ennasin ont une physionomie : ils ressemblent « aux rouges Poitevins », excepté que tous « ont le nez en as de trèfle ». Leur île elle-même participe de cette forme de leur nez ; elle est triangulaire. — D'où est venue à Rabelais l'idée de ces détails précis, qui n'ont aucun rapport avec le reste de l'épisode ? — M. Lefranc[1] remarque fort justement que les « Allianciers » ressemblent par la forme de leur nez aux Esquimaux et par leur teint aux Peaux-Rouges, les deux peuples indigènes que rencontraient dans leurs navigations vers le Nord-Ouest les explorateurs du temps de François Ier. M. Tilley fait observer encore que Jacques Cartier dans son premier voyage avait trouvé sur la côte du Labrador des naturels, -- appartenant à la tribu des Béothiques[2] — qui se peignaient avec certaine couleur tannée. C'est dans ces particularités rapportées par les relations des voyageurs du Nord-Ouest, qu'il faut chercher l'origine des détails que Rabelais nous donne sur l'aspect extérieur des Ennasés. Il s'est naturellement souvenu de ces récits lorsque, suivant l'itinéraire fixé par Xénomanes, il a dû placer l'île des Alliances dans les parages du Groënland. Ainsi quelques traits de réalité, à peine défigurés par des plaisanteries populaires, rattachent cet épisode à l'itinéraire de navigation que Rabelais ne perd jamais de vue,

Il n'y a dans tout ce chapitre qu'un seul emprunt à l'érudition antique. La grande famille des Allianciers rappelle à Rabelais la *gens Fabia* et il raconte à ce propos le dévouement des « Fabians » dans la guerre de Rome contre les « Veientes Hétrusques ». C'est Ovide (*Fastes*, II. v. 193-243) qui est la source de ce développement épisodique. Tous les détails précis que donne Rabelais sont dans les *Fastes* ; la date de l'exploit, le nombre des Fabiens,

v. 195 Haec fuit illa dies (Idibus) in qua Veientibus arvis,
Ter centum Fabii ter cecidere duo.

le nom de la porte, par où ils sortirent de Rome ;

1. *Navigations de Pantagruel*, p. 108.
2. *Rabelais and Geographical Discovery*. — *The Modern Language Review*, vol. III, p. 213.

v. 201 Carmentis portae,

son surnom, *Scélérate* :

v. 202 Ire par hanc noli, quisquis es : omen habet ;

le nom des ennemis et leur race,

v. 209 Tyrrhenum per agmen eunt.

En 1552, il ajoutera d'autres renseignements, puisés à d'autres sources pour préciser le détail de cette anecdote ; en 1548, il se contente de suivre le texte des *Fastes*.

CHAPITRE V. — *Comment Pantagruel descendit en l'isle de Chéli, en laquelle régnait Panigon.*

La descente dans l'île de Chéli n'offre guère qu'un seul trait pittoresque : le roi Panigon, souverain du pays, vient au devant de Pantagruel, pour lui faire honneur, accompagné de la reine, de « ses filles et dames de court ». Celles-ci selon la « courtoisie et coutume du pays » baisent « Pantagruel et ses gens. »

M. Lefranc [1] suppose qu'il y a dans le récit de cette réception un souvenir de l'accueil que firent à Cartier les chefs Canadiens, Donnacona, Agouhanna, Taiguragni, Damagaya. M. Tilley [2] va plus loin : il identifie Panigon avec Donnacona, le souverain du Canada. On lit, en effet, dans le récit du second voyage de Cartier que « Donnacona pria notre capitaine lui bailler les bras pour les baiser et accoller, qui est leur mode de faire chère en ladite terre ». Le souvenir de ce détail de la relation de Cartier a pu donner à Rabelais l'idée d'une réception d'une courtoisie particulière.

Au surplus, la description de cet accueil est brève. Son principal rôle semble être d'introduire une série de plaisanteries sur la goinfrerie des moines. En effet, cette « brennasserie de révérences » n'a pas été du goût de frère Jean ; au lieu de baiser la main de « sa mercy » ou de « sa Majesté », il ne songe qu'à

1. *Les Navigations de Pantagruel*, p. 111.
2. Arthur Tilley, *Rabelais and Geographical Discovery*, p. 214 du vol. III de *Modern Language Review*.

transporter « son humanité » à la cuisine. Epistémon remarque que cet aveu est d'un vrai moine et raconte à ce propos l'anecdote de Bernard Lardon, qui préférait aux palais de Florence les rotisseries d'Amiens. Il y a lieu de remarquer que la date de cette anecdote, « il y a environ douze ans », coïncide avec le second voyage de Rabelais en Italie, 1536. Est-ce un souvenir personnel de l'auteur que nous raconte Epistémon ? Il est possible. En tout cas, Rabelais ne tient nullement à lui conserver ce caractère de souvenir personnel : dans l'édition de 1552, le changement de « douze », en « vingt » ans, recule la date de cette anecdote à une époque où Rabelais n'avait pas encore vu Florence.

Les propos de Bernard Lardon amènent frère Jean à reconnaître que les moines sont volontiers en cuisine. Il demande l'explication de ce phénomène : on émet quelque théorie philosophique sur ce grave sujet et Pantagruel rappelle comment le poète Antagoras fut trouvé en cuisine par le roi Antigonus. Cette anecdote tirée des *Apophtegmes* de Plutarque est le seul emprunt que Rabelais ait fait dans ce chapitre à l'érudition antique [1].

Ainsi le récit de la descente à Chéli, inspiré sans doute par des réminiscences des Relations de Cartier n'a été pour Rabelais que l'occasion d'une causerie sur un sujet qu'il connaissait bien : les mœurs des moines. Il l'a égayée par une anecdote, qui est peut-être un souvenir de ses voyages en Italie et par un bon mot d'Antagoras à Antigonus, tiré de Plutarque, qui se rattache aux « menus devis » des Pantagruélistes, parce qu'il a eu pour théâtre la cuisine, domicile d'élection des moines.

1. Elle se trouve également dans les *Symposiaca* de Plutarque, IV, 4. Mais comme Rabelais a recouru d'autres fois pendant la rédaction de cette 1re édition du *Quart Livre* aux *Apophtegmes*, c'est à ce recueil que nous rapportons l'emprunt de l'anecdote d'Antigonus et d'Antagoras.

CHAPITRE VI. — *Comment nous passasmes Procuration et de l'estrange manière de vivre entre les Chicanoux.*

Cet épisode ne doit rien aux souvenirs des Relations de Cartier ou d'autre navigateurs contemporains. *Procuration*, l'île des Chicanoux a été imaginée par Rabelais selon le procédé de l'allégorie comique, qu'il suivra de nouveau dans ses descriptions des Papefigues, des Papimanes et des Gastrolatres. Ce genre de création, bien connu d'Aristophane, consiste à abstraire de la société une catégorie d'individus, ayant pour traits communs soit les mêmes déformations professionnelles, soit les mêmes vices, soit les mêmes travers. Rabelais isole du monde, pour en peupler Procuration, tous les sergents et autres officiers de justice que le populaire désignait sous le nom de Chicaneurs[1]. Pour donner à sa description un air caricatural, il a choisi, parmi les gestes qui les caractérisent, celui qui se prête le plus volontiers à la bouffonnerie : il arrive que les Chicanoux sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions à être battus ; c'est même un abus général. Rabelais en fait le trait essentiel de la profession. Chicanoux gagnent leur vie à être battus ; les coups sont leurs vraies moissons. Rabelais suivant son humour, fait exposer par le « truchement » de l'expédition, l'étrange manière de vivre entre les Chicanoux. Puis un exemple vient illustrer cette exposition : frère Jean fait l'essai du naturel des Chicanoux en daubant Rouge-Museau. — Toute cette description est une caricature plutôt qu'une satire ; Rabelais s'amuse, mais ne s'indigne pas ; il a de l'humour, non de l'ironie.

Dans l'édition de 1552, cet épisode sera accru de l'anecdote de Basché et du tour joué par Villon à frère Tappecoue. En 1548, ces bastonnades ne rappellent à Rabelais qu'une anecdote antique, celle de ce Neratius qui au témoignage d'Aulu-Gelle (*Nuits attiques* XX, 1.) s'amusait à battre les gens sur son chemin et à les payer, aux termes d'une loi des Douze Tables [2].

1. On trouve ce nom sous cette forme dans les *Cent nouvelles nouvelles*. Nouvelle 36. « Si le manda vers luy venir par une belle citation, par un Chicaneur. »

2. Erasme, dans un de ses *Apophtegmes*, JII, 66, fait allusion à ce personnage... « A. Gellius narrat de quodam qui pro delectamento habe-

Ce souvenir d'Aulu-Gelle et une expression d'origine antique « sot comme une rane gyrine [1] » sont les seules contributions de l'érudition à ce chapitre, d'une saveur toute populaire. La référence à Galien à propos des effets de la flagellation est erronée : il n'est question nulle part dans les œuvres de celui-ci de ce remède à l'impuissance.

CHAPITRE VII. — *Comment Pantagruel passa les isles de Tohu et Bohu et de l'estrange mort de Bringuenarilles, avalleur de moulins à vent.*

La composition de ce chapitre est analogue à celle de l'épisode de Chéli. La description des îles de Tohu et Bohu et des particularités qui les distinguent est brève ; elle se réduit, à quelques traits fabuleux et comiques. L'épisode est pour le conteur une occasion d'insérer dans la trame de son récit une longue digression. Il en prend la matière, non plus dans la réalité contemporaine et dans son expérience personnelle, comme il l'avait fait dans ses devis sur la gourmandise des moines, mais dans ses lectures, Pour la première fois dans cette première rédaction du *Quart Livre*, l'érudition, cet élément qui avait tenu tant de place dans le *Tiers Livre* va prendre une importance capitale dans un développement.

Pantagruel passe les deux îles de Tohu et Bohu, c'est-à-dire en Hébreu l'île déserte et l'île inculte. Nos navigateurs n'y trouvent « que frire », selon l'expression populaire [2]. Un jeu de mots élémentaire suggère au conteur l'idée d'une pénurie de tous les ustensiles de cuisine propre « à frire » : paëles, paëllons, coquasses, léchefrites et marmites. C'est Bringuenarilles, le « grand géant » qui les a avalés, par faute de moulins à vent, dont il « se paissait ordinairement ».

bat manu depalmare homines, moxque e crumena quam in hoc circumferebat, jussit numerari mulctam. »

1. *Rana gyrina sapientior* cité parmi les *Adages* d'Erasme. — II, 1, 34.

2. L'expression n'est pas de Rabelais. Elle était usuelle alors. Cf. le sermon de Michel Menot, sur l'enfant prodigue : *nihil amplius erat fricandum, il n'avait plus que frire.* — *Fratris Michaelis Menoti sermones quadragesimales*, Paris, 1522, pet. in-8 goth., f° 83 (Bibl. Un., Rés. XVI, 1044).

Cet étrange personnage, qui figure ici pour la première fois et qui reparaîtra au chapitre 44 de l'édition de 1552, a été emprunté par Rabelais à un opuscule qui porte le titre de : *Panurge, disciple de Pantagruel avec les prouesses du merveilleux Bringuenarilles.* De 1538 à 1548, la *Bibliographie* de M. Plan mentionne trois éditions de cet ouvrage [1]. En outre, il avait été imprimé sous le titre de *Navigations de Panurge*, à la suite des deux premiers livres de Rabelais par Et. Dolet en 1542 ; par P. de Tours en 1543 ; sous le titre de *Bringuenarilles cousin germain de Fessepinte*, à Rouen, chez Robert et Jehan Dugort en 1544 et 1545 ; à Rouen encore, en 1545, chez les mêmes libraires sous le titre de *La Navigation du Compaignon à la Bouteille;* à Paris, chez Denys Janot, en 1545, sous le titre de *Navigation de Panurge* ; à Paris, chez Jean Bonfons en 1546 sous le titre : *Les faictz merveilleux du disciple de Pantagruel*; à Valence, chez Claude la Ville, en 1547, à la suite des deux premiers livres [2].

Il était donc populaire vers 1548.

L'auteur inconnu [3] de ce livret y met en scène Panurge lui-

1. *Bibliographie Rabelaisienne*, nos 45, 46, 47.

2. Cf. Plan. *Bibl. Rab.*, p. 111-117.

3. Quelques érudits ont estimé qu'il n'était autre que Rabelais lui-même. C'est la thèse que soutient Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) dans la *Notice bibliographique* de son édition du *Disciple de Pantagruel*. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1875, pet. in-8°. — Il ne se fonde guère que sur un seul argument : le *Disciple* est annexé à plusieurs éditions du *Gargantua* et du *Pantagruel*, publiées du vivant de Rabelais. — En fait, le *Disciple* ne se trouve que dans deux éditions collectives du temps de Rabelais ; celle d'Et. Dolet, 1542 (Plan. *Bibl. Rab.*, n° 41) et celle de Valence. Claude La Ville, 1547, qui reproduit l'édition de Dolet (Cf. Plan, *op. cit.*, n° 84, p. 165). Or, Dolet, à cette époque, n'était plus « en rapport d'amitié et d'érudition avec Rabelais ». Il publiait le texte du *Gargantua*, sans tenir compte des corrections que Rabelais venait d'introduire dans sa dernière édition (Juste, 1542), pour ménager la Sorbonne. Il ne devait pas se faire scrupule de publier à la suite des œuvres de Rabelais, un opuscule dont Maître Alcofribas n'était pas l'auteur. — Pierre de Tours, successeur de Françoys Juste, crut opportun de dénoncer l'indélicatesse de Dolet, dans un avis de *l'imprimeur au lecteur*, placé en tête d'une édition des deux premiers livres de Rabelais (1542, Cf. Plan, *op. cit.*, n° 42). Sans le nommer, il le désigne assez clairement en se moquant de son culte pour Cicéron : *ung tel homme qui se dict si savant et si parfaict Ciceronian... telles couleurs Rethoricques qui ne sont pas Ciceronianes.* Il le traite de pla-

même, racontant son odyssée ; « Je me deliberay ung jour de voyager par la mer, pour veoir, enquérir et perscruter les grandes merveilles qui y sont, et la grande diversité des ysles, des monstres et des bestes saulvaiges et marins que l'on voit en

giaire et lui reproche d'avoir dérobé l'exemplaire du livre que lui-même mettait sous presse; il avertit les lecteurs que les dernières feuilles de son œuvre plagiaire ne sont correspondantes à « celles du vray original que nous avons de l'auteur. » (Or les dernières feuilles contiennent les *Navigations de Panurge*). Ces reproches étaient communs dans les querelles entre éditeurs, au XVIe siècle. C'est sans doute la nécessité de lutter contre la concurrence d'Et. Dolet qui poussa Pierre de Tours à publier une édition des *Navigations de Panurge*, en 1543 (Cf. Plan, *op. cit.*, n° 49). Mais lorsqu'il donna sa première édition collective des quatre livres de Rabelais, sans doute après 1548 (cf. Plan, *op. cit.*, p. 86), il ne leur annexa point les *Navigations*. — Ainsi tombe l'unique argument sur lequel P. Lacroix se fondait pour attribuer le *Disciple* à Rabelais.

Plus récemment, M. Lefranc a soutenu, par de nouveaux arguments, la même thèse. Dans une communication faite à la Société d'Histoire moderne, le 27 novembre 1901, sur le *Disciple de Pantagruel* et le mythe des Lanternes (Cf. *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, décembre 1901), il a montré tous les rapports du *Disciple* avec le quatrième et le cinquième livres de Rabelais. Dans les *Navigations de Pantagruel* (1905), il admet que « Rabelais n'est sans doute pas resté étranger à l'élaboration » du *Disciple* (p. 31). Il remarque « que la navigation qui est racontée [dans le *Disciple*] a pour but final l'*Inde la Majeure*. Cette donnée est absolument conforme à l'annonce faite au dernier chapitre du IIe livre, en même temps qu'à la position assignée à l'oracle de Bacbuc ».

Sur cette question, nous nous séparons de notre maître ès études rabelaisiennes. Pour nous en tenir aux arguments tirés de la géographie, nous n'en trouvons aucun qui permette d'attribuer le *Disciple* à Rabelais. Tout d'abord, il est bien vrai qu'au chapitre III, Panurge et sa nef sont transportés par une « grande et merveilleuse » baleine « ès aultres pays d'Inde la majeur ». Mais ce n'était point là le but de son voyage : il s'était mis sur mer « pour veoir, enquérir et perscruter les grandes merveilles qui y sont et la grande diversité des ysles, des monstres et des bestes saulvaiges et marins que l'on voit en plusieurs pays et régions estranges » (Chap. Ier). Ainsi, il n'a ni itinéraire déterminé, ni but précis. Inde la Majeur est mentionnée au cours de ses périgrinations, parce qu'elle était alors le pays merveilleux que cherchaient tous les navigateurs, l'Eldorado qui enchantait toutes les imaginations.

Il y a plus : l'absence presque complète de données géographiques précises dans le *Disciple*, est une preuve qu'il n'est pas de Rabelais.

plusieurs pays et régions estranges. » Le prodige le plus monstrueux qu'il ait rencontré, c'est le géant Bringuenarilles, dont le portrait, les mœurs et les aventures remplissent cinq chapitres. *Chap.* IV. *Comment Panurge, estant sur la mer, apperceut ung navire aussi grand ou plus que la ville de Paris.* Cette nef porte Bringuenarilles, qui se dirige sur mer sans autres voiles ou appareils que les pans de sa robe et les pavillons de ses oreilles. — *Chap.* V. *Comment les poulles et poussins croissoient au ventre de Bringuenarilles.* — *Chap.* VI. *Comment Bringuenarilles fut assailly des Portugalois, et comment il avalla leur navire à belles dentz.* — *Chap.* VII. *Comment les coqs, chappons et poullailles chantoient dedans le ventre de Bringuenarilles.* — *Chap.* VIII. — *Comment Bringuenarilles rencontra ung moulin à vent, lequel il avalla tout entier, avec le meunier et son chien.* Quand le meunier « n'eut plus que mouldre, le feu se print ès meules et brusla ledist moulin dedans le ventre dudict Bringuenarilles; parquoy il tomba en fiebvre continue, tant à cause du feu que du claquet d'icelluy moulin. »

Dans sa rédaction de 1548, Rabelais a donc emprunté à ce livret un nom : celui du géant, et l'idée de l'engloutissement des moulins à vent, qui deviennent chez lui la pâture ordinaire de

M. Lefranc remarque fort justement (p. 27) que même dans le programme de navigation sommairement esquissé au dernier chapitre de *Pantagruel*, il y a des notions géographiques précises. « Vous verrez... comment Pantagruel... naviga par la mer atlanticque et deffit les Cannibales et conquesta les isles de Perlas... »

Les luttes contre les Cannibales semblent avoir été, dans les traditions populaires, des exploits réservés aux géants. Dans les *Grandes Croniques* de 1533, Gargantua promet à Badebec, fille du roi Mioland, de délivrer son pays des « Cannibales et des Tartarins ». (Cf. Ed. Marty Laveaux, IV, p. 55, note). L'auteur n'indique pas où se trouvent ces Cannibales et ces Tartarins. Pour Rabelais, les Cannibales ne sont point des sauvages imaginaires; il connaît la situation de leur pays « Les îles des Cannibales et de Perlas désignent dans la nomenclature des contemporains de Rabelais les petites Antilles méridionales d'aujourd'hui. » (A. Lefranc, *op. cit.*, p. 27.) Dès lors, comment admettre que Rabelais, qui portait dans sa tête la carte du monde récemment découvert par les navigateurs, qui avait énuméré au chapitre XXIII de *Pantagruel* toutes les escales de Honfleur à Ceylan, ait pu écrire une Odyssée où ne se rencontre qu'une seule mention de géographie : Inde la Majeure ?

Bringuenarilles. Il imagine de faire périr ce personnage d'une mort singulière.

Poëles et coquasses ayant été mal digérées, Bringuenarilles a dû recourir aux médecins et il est mort d'une façon plus curieuse qu'Eschyle, Anacréon, Fabius, Lecanius Bassus, Spurius Saufeius, etc. « Il mourut estranglé, mangeant un coing de beurre frais à la gueule d'un four chaud, par l'ordonnance des médecins. » C'est sur cette facétie populaire que se clot l'épisode. — Mais pour ménager son effet de surprise et préparer son « attrape », Rabelais a fait précéder ce trait final de sept morts singulières, dont cinq sont rapportées par des auteurs anciens. Quelle est la source de cette érudition qui tient plus de place dans le chapitre que la description de Tohu-Bohu et l'histoire de Bringuenarilles ?

Remarquons d'abord que ce n'est pas la première énumération de morts étranges que nous offre le roman de Rabelais. Le chapitre x du *Gargantua* contient une liste de treize personnages morts de joie [1]. Dans cette première énumération, Pline pourrait revendiquer cinq noms : Chilon, Sophocle, Denys de Sicile, la mère qui mourut de joie en retrouvant son fils après la bataille de Cannes, M. Juventius Talva. Trois sont rapportés par Aulu-Gelle : Polycrate, Diagoras Rhodien, Philippides. Valère Maxime a fourni Philémon : il cite également Sophocle et M. Juventius Talva. Philistion est cité par Suidas. Ainsi pour constituer cette première liste, Rabelais n'aurait eu qu'à réunir ensemble les exemples fournis par quatre auteurs anciens. Mais d'autres compilateurs l'avaient fait avant lui et il lui a suffi de transcrire les noms cités par Ravisius Textor, au chapitre de son *Officina* intitulé *Mortui gaudio et risu* [2]. Il y a trouvé tous ces noms, y compris *Polycrate*, qu'Aulu-Gelle nommé *Polycrita*, et non *Polycrata*. Cette altération de forme équivaut à un indice d'origine : elle dénonce la source de l'érudition de Rabelais au chap. x du *Gargantua*. Est-ce dans le même livre des *morts singulières* qu'il a pris l'énumération du chapitre VII de l'édition de 1548 ? — Nous ne le croyons pas.

1. M. L. I., pp. 42-48.

2. *Joannis Ravisii Textoris Nivernensis officina, partim historiis, partim poeticis referta disciplinis, multo nunc quam pius auctior...* Paris. Regnault Chaudière, 1532 in-f°. La première édition est de 1520; il y en eut cinq jusqu'en 1552.

En effet, nous trouvons entre les deux textes une différence dans la dénomination de l'un des personnages cités. Sauféius « lequel mourut humant un œuf mollet à l'issue du bain » porte chez Rabelais le prénom de Spurius, tandis que Ravius Textor l'appelle Ap[pius] Saufeius dans le chapitre qu'il consacre aux *Mortui morte subita*. C'est le prénom que lui donne Pline dans son *Histoire naturelle*, VII, 53. Mais déjà un compilateur que Rabelais cite à la fin de son développement sur les morts étranges, Baptiste Fulgose, le nomme dans le douzième chapitre de son livre *De inusitatis mortis generibus* [1], *Sp*. Saufeius. Il est donc probable que c'est à Fulgose qu'il doit cet exemple. Il a pu emprunter au même auteur l'anecdote de Fabius. prêteur romain, qui mourut au témoignage de Pline, VII, 7, « in lactis haustu uno pilo strangulatus ».

Quant aux autres exemples, il ne les trouvait pas dans Fulgose. Mais celui d'Eschyle lui était fourni à la fois par Pline x, 3 par Valère Maxime, ix, 12. *De mortibus non vulgaribus*; celui d'Anacréon, étranglé d'un pépin de raisin, lui était aussi donné par Pline, XII, 7. « ut Anacreon poeta, acino uvae passae »; et par Valère Maxime, ix, 12, « Sicut Anacreonti quoque... quem uvae passae succo tenues et exiles virium reliquias foventem, unius grani pertinacior in aridis faucibus humor absumpsit. »

Il reste deux exemples qui ne sont ni dans les compilateurs anciens, ni chez les modernes : « cestuy honteux qui mourut par retenir son vent » et celui qui « en son épitaphe se complaint être mort par être mords d'une chatte au petit doigt. » Le premier a été tiré par Rabelais lui-même d'une lecture de Suétone, qui nous apprend dans sa *Vie de Claude*, 32, que cet empereur fit un édit : « quo veniam daret flatum crepitumque ventris in convivio emittendi : cum periclitatum quemdam prae pudore ex continentia reperisset [2] ». Le second est un souvenir de ses promenades à Rome : l'épitaphe dont il parle a

1. *Baptistae Fulgosi de dictis factisque memorabilibus collectanea : a Camillo Gilino latino facta.* — Milan 1509 et Paris (Galliot du Pré) 1518, in-4°.

2. Mais la mémoire de Rabelais n'est pas exacte : Suétone dit seulement que ce personnage courut un danger, *periclitatum*, et non qu'il mourut.

été, après lui, transcrite par plusieurs voyageurs [1]. Elle se trouvait dans l'église d'un cloître d'Augustins et sans doute était-elle fameuse à l'époque où Rabelais séjournait en Italie.

Telles sont les sources de ce développement érudit : Rabelais a trouvé cinq exemples dans des compilations anciennes et modernes; à cette liste il en a adjoint deux. — Il y a lieu de remarquer que, dans cette première rédaction, il évite de citer parmi les morts étranges, celles qui figurent dans le *Gargantua*. chap. x. En 1552, il allongera sa liste en énumérant quelques unes de celles qui figurent chez Textor, au chapitre des *Mortui gaudio et risu*.

Dans ce développement d'érudition s'insère une parenthèse, d'origine également érudite. L'anecdote d'Eschyle qui, au milieu d'une prairie, se croyait assuré contre toute « ruine », à moins que le ciel ne tombât, rappelle à Rabelais la fière réponse des « gymnosophistes d'Indie » à Alexandre le Grand. « Interrogés quelle chose plus craignaient en ce monde, respondirent rien ne craindre, sinon que le ciel tombast... » Quelle est la source de cette anecdote ? Il est difficile de la découvrir. Ni Quinte-Curce, ni aucun historien ancien ne prête cette réponse fameuse aux gymnosophistes de l'Inde. Strabon, VII, Arrien, I, 4, 10-12, Quinte-Curce, I, 12, l'attribuent aux Celtes; et en 1552, Rabelais remplacera les « gymnosophistes d'Indie » par les « Celtes voisins du Rhin : ce sont les nobles, vaillants, chevalereux, belliqueux et triumphans François ». Cette correction provient d'un recours à Strabon, à qui Rabelais emprunte en outre la phrase qui termine, dans l'édition définitive, cette courte anecdote : « Non toutefois faire refus d'entrer en ligne, confédération et amitié avec un si preux et magnanime roy. » (φιλίαν γε μήν ἀνδρὸς τοιούτου περὶ παντὸς τίθεσθαι.) Il est probable qu'en 1548, il cite de mémoire, sans se référer à aucun texte et la réminiscence est erronée. Les gymnosophistes d'Indie sont, sans doute, pour lui, des philosophes cyniques, à la manière de Diogène, chez qui une fière réponse au conquérant de l'Inde est vraisemblable. Il n'a pas le temps, ou ne prend pas la peine de vérifier sa citation qui ne sera corrigée qu'en 1552.

1. Cf. Éd. G. Regis, tome II, p. 606 :

« Hospes, disce novum mortis genus, improba felis
Dum trahitur, digitum mordet, et intereo ».

Ainsi la matière de ce développement d'érudition n'est pas empruntée uniquement aux compilateurs : Rabelais y a ajouté une contribution personnelle de deux exemples. Mais il ne faut pas oublier que ces cas de morts étranges l'avaient déjà intéressé lorsqu'il rédigeait le *Gargantua*. Il est possible que son attention s'étant une fois orientée sur ce genre de singularités, il se soit amusé à collectionner les morts bizarres. Il n'aurait donc pas eu besoin de recourir à ses livres pour écrire ce chapitre. En tout cas, l'anecdote des Gymnosophistes d'Indie est certainement une réminiscence non contrôlée ; et une autre inexactitude de sa mémoire lui a fait ranger parmi les « mortui singulariter » un personnage qui, au dire de Suétone, ne fit que courir un grand danger.

CHAPITRE VIII. — *Comment Pantagruel évada une forte tempeste en mer.*

CHAPITRE IX. — *Quelles contenances eurent Panurge et Frère Jean durant la tempeste.*

CHAPITRE X. — *Continuation de la tempeste et des propos de Frère Jean et de Panurge.*

Ces trois chapitres, les plus longs du livre dans cette première rédaction, sont remplis par le récit de la Tempête qu'essuie la flotte de Pantagruel près de l'île des Macréons. A vrai dire, Rabelais, dans cette description, semble avoir oublié qu'il nous racontre les aventures d'une flotte de douze vaisseaux : il ne nous parle que de la « nauf » qui porte Pantagruel et ses principaux officiers. Il ne mentionne nulle part les onze autres navires ; il ne nous laisse même pas entrevoir que cette tempête a pu les disperser : aux chapitres suivants, la flotte des Pantagruelistes réapparaît ralliée et au complet.

La tempête était un épisode traditionnel dans les récits de navigations imaginaires. Rabelais en trouvait dans presque tous les romans italiens auxquels se rattache son œuvre : il y en a une au début du *Mambriano*, une dans l'*Orlando Innamorato*, III, (3-4). L'*Orlando furioso* en a deux : la première au chant II (28-30) n'est qu'esquissée : mais la seconde, au chant XLI (8-22) est longuement décrite ; l'auteur a cherché à rendre le tumulte

qu'elle provoque sur le navire : l'agitation des matelots, les cris, les sifflements du vent dans les cordages.

Dans *Il Morgante Maggiore*, Pulci nous montre son géant opposant aux forces déchaînées de la mer la force de son bras ; le gouvernail brisé, il soutient antennes et voiles et sauve tout le monde. C'est un rôle analogue que jouera Pantagruel dans le récit de Rabelais : il « tient l'arbre seurement des mains et plus droit que ne feraient deux cents gumènes. »

Enfin dans Folengo, le premier tiers de la *XII*e *Macaronée* est rempli par la peinture d'une tempête. Rabelais pouvait y trouver, outre les traits communs à toutes les descriptions de ce genre, fureur des éléments et confusion à bord du navire, le double tableau de l'activité du héros, Balde, opposée à l'inertie apeurée de Cingar, se lamentant et multipliant ses vœux aux saints et aux sanctuaires. Qu'il s'en soit souvenu en décrivant les contenances de frère Jean et celle de Panurge pendant la tempête, des imitations partielles l'attestent. Mais si nous comparons la tempête du *Quart Livre* à toutes celles que nous avons énumérées et dont Rabelais a pu s'inspirer, nous constatons qu'elle s'en distingue par trois éléments principaux : 1° l'usage du vocabulaire nautique ; 2° l'importance donnée au rôle bouffon de Panurge ; 3° l'érudition antique.

1. *Le Vocabulaire nautique.*

La profusion des termes nautiques est le caractère qui frappe le plus à la première lecture de ce récit. Frère Jean semble connaître ausssi bien que le pilote et les « nauchiers » tous les noms des agrès et tous les commandements nécessaires à leur manœuvre. Le lecteur a peine à se reconnaître au milieu de cet étalage de vocables spéciaux et se demande comment Rabelais a pu être initié à toute cette technique navale.

Il importe de constater d'abord que ni l'Arioste, ni aucun roman d'aventures, ni Erasme, qui avait publié dans ses *Colloquia* un *Naufragium*, ni Folengo lui-même ne lui suggéraient l'idée de ce genre de développement.

Folengo s'est bien avisé des effets pittoresques produit par la confusion qui règne sur le navire au moment de la tempête, mais il s'est contenté de les esquisser à grands traits. Il montre le pilote criant l'ordre de carguer la voile : « Ponite, clamabat

patronus, ponite velum... » l'équipage s'empressant d'obéir : « Cui parent omnes facientes mille facendas, — Hic mollat cordam, tirat ipse, revinculat alter... ». Les poulies grincent, les cordages sifflent ; les cris et les ordres se confondent. Pourtant, pour dépeindre ce désordre et ce tumulte, il n'y a pas un terme technique ; pas un cri de commandement, pas un ordre qui soit d'un marin. « Et centum voces homines faciuntque jubentque. » Chez Rabelais, au contraire, tous les personnages, même ceux qui, par profession, sont complètement étrangers à la marine, Frère Jean et Panurge, par exemple, se trouvent soudain initiés au vocabulaire nautique.

Jusqu'alors, l'auteur n'avait fait preuve de connaissances navales qu'une seule fois ; au premier chapitre lorsqu'il énumère les diverses catégories des marins qui composent l'équipage [1]. Ici, il prodigue les termes du vocabulaire nautique, les noms des voiles et ceux des agrès, les jurons, et les commandements, les désignations des diverses parties du navire et l'argot des matelots.

Le souci de décrire dans le détail le tumulte et la confusion, qui ne sont qu'indiqués en traits généraux chez ses prédécesseurs, a été probablement le principe de cet étalage de connaissances nautiques. Puis, insensiblement, comme il est arrivé fréquemment à Rabelais, il s'est étourdi et grisé lui-même du son de ces termes nouveaux : il les a recherchés, entassés, prodigués pour le plaisir de jouir en artiste des richesses de cet étrange vocabulaire.

Aussi les spécialistes n'ont-ils pas eu de peine à découvrir dans cette érudition navale d'assez graves erreurs. Jal, dans son *Mémoire sur les Navigations de Pantagruel,* ne trouve que caprice et fantaisie dans l'emploi de ces termes nautiques. Sans examiner s'il n'exagère pas le nombre des erreurs de langage et des fautes de manœuvre commises par frère Jean et le Pilot (Burgaud des Marets a disculpé Rabelais sur un point au moins [2]), on peut dire que ses reproches sont moins graves qu'il ne le croit.

1. « L'assemblée de tous officiers, truchements, pilotz, capitaines, nauchiers, fadrins, hespailliers et matelots fut en la Thalamége. »

2. Rabelais, Ed. Burgaud des Marets-Rathery, tome II, p. 131, n° 7. Jal prétend qu'il est absurde de démancher la barre du gouvernail, quand un navire est à la cape. Généralement, on l'attache. Mais comme le gouvernail est alors sans action sur le navire, il n'y a, paraît-il, aucun inconvénient à démancher la barre.

Assurément l'exactitude technique n'était pas indifférente à Rabelais. Pourtant il est évident qu'elle lui importait moins dans cette description que l'effet artistique de l'ensemble. Rendre cette scène de confusion avec ses couleurs réelles, voilà quel était son but. Or, dans la peinture du désarroi et du tumulte, la multiplicité des cris, des commandements, des jurons et des propos, notés avec leur forme particulière, c'est-à-dire dans l'idiome des marins correspond précisément à l'impression générale qu'un passager, témoin d'une scène de ce genre peut en garder dans sa mémoire. — C'est selon des règles d'art, non selon la technique navale, qu'il faut juger une description dans laquelle l'auteur n'a cherché que des effets artistiques.

Il reste à chercher où et comment Rabelais a appris ces termes nautiques.

Évidemment il faut écarter l'hypothèse d'une source livresque. Nous ne connaissons pas de livre de cette époque, encyclopédie, lexique ou traité technique, par lequel il aurait été initié à cette science navale. En outre, si Rabelais avait transcrit ces mots d'un livre, il aurait évité quelques-unes des erreurs que lui reproche l'auteur du *Glossaire nautique* : nous ne rencontrerions pas chez lui de ces désinences que Jal déclare inusitées en français, comme en italien — et qui sont probablement des vestiges de prononciation dialectale [1].

Ces mots, Rabelais les a donc entendus. Où ? et dans quelles circonstances ? — Dans une note marginale de son opuscule sur *L'antiquité de la ville et cité d'Aleth* (1628) [2] le chanoine Jacques Doremet nous dit que : « Rabelais vint apprendre de Cartier les termes de la marine et du pilotage à Saint-Malo pour en chamarrer ses bouffonnesques Lucianismes et impies épicuréismes. » M. Lefranc [3] accorde un grand crédit à cette assertion : il y voit l'écho d'une tradition qui devait être encore vivante à Saint-Malo à la fin du XVIe siècle. Cette note de Doremet lui sert même d'argument principal dans l'identification qu'il propose du Jamet Brahier, de Rabelais, avec Jacques Cartier.

1. Cf. *maistralle*, *frontal*, *insail* et *cosses* dans l'article de Jal cité plus haut.

2. Cf. *Jacques Doremet : sa vie et ses ouvrages, avec de nouvelles recherches sur les premières impressions malouines*, par F. Jouen des Longrais, Rennes. Plihon et Hervé, 1894, in-12.

3. *Les Navigations de Pantagruel*, pp. 60 et sq.

Il est certain que beaucoup de passages du *Tiers* et du *Quart Livre* attestent que Rabelais connaissait la Bretagne : les mentions de Sammalo, de Thalasse (le quartier du Talard, à Saint-Malo), des îles de Herm et de Serq, que frère Jean dit avoir vues, nous inclinent à croire qu'il avait visité la Bretagne. Ce voyage n'a pu prendre place qu'entre l'année 1543, date de son retour du Piémont et 1545, date de la composition du *Tiers Livre*, qui contient les premières mentions de Saint-Malo et de Thalasse. Or c'est précisément en 1544 que Jacques Cartier, renonçant à sa vie d'aventures maritimes, se retira dans son manoir du Limoïlou, près de Saint-Malo [1]. Il est donc possible que Rabelais l'ait rencontré à cette époque.

Mais, d'autre part, si c'est à lui qu'il doit cette initiation à la technique navale, il est étrange qu'il n'ait pas reconnu plus généreusement cette obligation. Pourquoi n'a-t-il nommé nulle part le hardi navigateur, populaire à Saint-Malo, glorieux en France, dont l'amitié ne pouvait que l'honorer ? Pourquoi, si Jamet Brahier est véritablement le pseudonyme de Jacques Cartier, a-t-il attendu de donner une édition définitive du *Quart Livre* pour lui faire une place ? Car Jamet Brahier ne figure pas dans la première rédaction, qui contient cependant tous les termes nautiques que Rabelais aurait entendus de la bouche de Jacques Cartier. Cette indifférence n'est point dans les habitudes de Rabelais, qui jette en pleine fiction les noms de ses amis et protecteurs : Briand Vallée [2], Boyssonné [3], Charmois [4], Philibert de l'Orme [5].

L'assertion de Jacques Doremet nous paraît donc sujette à caution. Il y a plus : l'étude que Jal a faite des termes nautiques de la tempête nous ferait rejeter l'hypothèse d'une initiation de Rabelais à la technique navale par un marin breton. On est frappé, en effet, lorsqu'on lit cette étude, de voir que presque tous les termes de marine employés par Rabelais sont italiens : *Orche, poge, fortunal, meiane, maistralle*, sont des termes ita-

1. Cf. Charles de la Roncière, *Histoire de la marine française*, tome III. *Les guerres d'Italie, Liberté des mers*, Paris, Plon, 1906, in-8, p. 329.
2. Cf. M. L. II, p. 401.
3. Cf. M. L. II, p. 145.
4. Cf. M. L. II, p. 274.
5. Cf. M. L. II, p. 486.

liens dont il existait des équivalents français. *Taille vie*, *casse escoute*, *mole* sont des transcriptions de l'italien, *taglia via* (coupe la voie), *cassar la scotta* (serre l'écoute), *molare* (mollir). D'autres termes: *comite*, *algouzan*, *estanterol*, *escantoula*, *espaliers*, *jalousie*, *chorme* étaient du vocabulaire des galères et n'étaient point en usage sur les « naufs » que Rabelais a seules pu connaître à Saint-Malo. Il est donc plus probable que c'est dans quelque port de la Méditerranée, qu'il a entendu tous ces termes d'origine italienne, connus des marins ou des populations maritimes qui avaient des rapports avec les flottes de galères. C'est peut-être lors de ses voyages en Italie, ou pendant le séjour qu'il fit aux bords de la Méditerranée, en 1538, à l'époque de l'entrevue d'Aigues-Mortes [1] qu'il apprit ces termes de marine. Il est possible d'ailleurs que cette initiation ait été incomplète et hâtive: son esprit apportait moins du curiosité à connaître le pilotage ou la manœuvre, que son oreille à jouir de ces vocables nautiques, étranges et sonores.

2. *Les bouffonneries de Panurge.*

L'élément comique de cet épisode est dans les « contenances » de Panurge qui, lâche et inerte pendant la tempête, le danger passé, oublie ses vœux aux saints et aux saintes et affecte de déployer une activité inutile et brouillonne. Cette couardise, si féconde en incidents amusants, est un aspect nouveau du personnage. Jusqu'alors Panurge avait bien souvent amusé les « officiers » de Pantagruel, mais jamais par le spectacle de sa lâcheté. Elle ne procède pas nécessairement du fond de son caractère : sans doute, il use volontiers d'adresse ou de ruse où d'autres, plus généreux, recourraient à la lutte ouverte et franche. Pourtant, même dans ses stratagèmes, dans la déconfiture des chevaliers au IIe livre, par exemple, il ne craint pas de s'exposer et fait preuve d'un certain courage. Aussi Pantagruel l'appelle-t-il à son secours, lorsqu'il se sent pressé par Loupgarou et en dan-

1. Cf. *Rev. Ét. Rab.*, 1905, p. 333. Ém. Picot, *Rabelais à l'entrevue d'Aigues-Mortes*. — Autre souvenir d'Aigues-Mortes : dans la *Briefve déclaration*, de l'édition de 1552, Rabelais, à propos de la description de Médamothi, cite comme types de phares ceux de La Rochelle et d'Aigues-Mortes.

ger de succomber [1]. Au *Quart Livre*, il apparaît comme un pleutre, qui amuse, par l'excès même de sa frayeur au milieu des périls et par ses vaines rodomontades, lorsqu'il se sent à l'abri du danger. Ce trait nouveau de son caractère se manifeste pour la première fois dans la tempête.

L'idée en a été suggérée à Rabelais par quelques détails qu'il rencontrait dans les descriptions de tempêtes de la littérature héroï-comique. Folengo, dans la tempête de la XIe Macaronée, prête à Cingar, un des ancêtres de Panurge, quelques-unes des contenances que Rabelais nous décrit chez ce dernier. Cingar tremble dans son coin ; il fait des vœux à Saint Jacques de Compostelle, à Notre-Dame de Lorette ; il confesse ses larcins et promet de se faire religieux. L'orage fini, il saute à terre et oublie tous ses vœux. Ces divers effets comiques ne sont que notés brièvement chez Folengo. On sait comment Rabelais les a développés. La frayeur arrache à Panurge de piteuses exclamations dont la forme rappelle d'abord les regrets des héros antiques, Ulysse ou Enée, menacés par la tempête :. « O trois et quatre fois heureux sont ceux qui plantent choux ! » [2]. Puis c'est une kyrielle de lamentations, de bredouillements, de supplications, de cris et d'onomatopées qui nous le peignent hébété de peur et tremblant « la fièvre de veau. »

Il ne confesse pas ses larcins, comme Cingar ; mais il renonce aux jurements et aux « maudissons ». Il plaint Frère Jean qui blasphème, se donne au diable et « se damne à crédit ». — Lui au contraire se met sous la protection des Saints et des Saintes et leur fait des vœux.

Ces vœux, Rabelais en trouvait l'idée, non seulement dans Folengo, mais dans un des *Colloquia* d'Erasme, le *Naufragium*. Erasme y raillait l'usage, alors fort commun, des vœux superstitieux à la Vierge, aux sanctuaires divers, à St-Christophe. Les ex-voto suspendus dans les églises et chapelles attestaient l'universalité de cette pratique et il n'était guère possible de songer à une tempète sur mer sans que ces vœux ne se présentassent à l'esprit. — Mais beaucoup, parmi ceux qui faisaient des vœux,

1. *Pantagruel*, 29, M. L. I, p. 360 « Par ce moyen son mast luy rompit à troys doigtz de la poignée. Dont il feut plus estonné qu'un fondeur de cloches et s'escria. Ha, Panurge, où es-tu ? »

2. Virgile, *Enéide*, I. 94. « O terque quaterque beati... »

négligeaient de s'en acquitter : Erasme met en scène plusieurs passagers, insérant dans leurs vœux d'habiles restrictions mentales qui les délieront de l'exécution de leurs promesses. C'est ainsi que procède Panurge : dès que le danger est passé, il se hâte d'oublier son vœu et de l'interpréter par une facétie [1].

3. *L'Erudition Antique.*

A coté de ces traits pris dans la réalité contemporaine : vœux des passagers, et vocabulaire nautique, cet épisode contient une érudition antique assez riche. Elle est répandue dans tout le récit et revêt des formes diverses : citations, commentaires de senten-

1. « Je proteste devant la noble compaignie, que de la chappelle vouée à Monsieur S. Nicolas entre Quande et Monsoreau, j'entends que sera une chappelle d'eau Rose [un chapiteau d'alambic] : en laquelle ne paistra vache ne veau. Car je la jetteray au fond de l'eau. »

A tous ces exemples de vœux faits sur mer et violés, lorsque le danger est passé, il faut joindre celui de « Maistre Regnard ». *Le livre de maistre Regnard et de dame Hersant sa femme, livre plaisant et facétieux contenant maints propos et subtils passages couvers et celez pour monstrer les conditions et mœurs de plusieurs états et offices, comme sera déclaré ci-après.* S. d. (probablement 1521) Bib. Nat. Y 2 Rés. inv. 747. — IIe partie. Chap. XXXV. *Comment il leva si grant tempête en la mer que les deux gallées furent contrainctes de s'eslongner l'une de l'autre.* « Maistre Regnard cuydoit estre mort, sa nafve périe et tous ses gens pareillement. A donc dist maistre Regnard : Se Dieu nous veult pugnir, il a bon droict ; car je maine guerre contre droict et contre raison. Puis commença à promettre veux et promesses à Dieu que s'il pouvoit issir de celle tempête que jamais ne méneroit guerre contre son souverain seigneur... »

Chapitre XXXVI. *Comment maistre Regnard arriva à Passe Orgueil.* Le beau temps revenu, maistre Regnard dit « qu'il gréveroit [le lion] s'il pouvait nonobstant les veulx et promesses devant dictes ».

Rabelais a-t-il connu Maistre Regnard ? L'ouvrage était assez répandu. Il figure dans l'Inventaire de Jacques le Gros. 1533. (Cf. *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XXIII, p. 296. *Documents parisiens de la bibliothèque de Berne*, publiés par L. Delisle). Brunet (IV, n° 1229) en signale trois éditions de 1521 à 1528. En tout cas, « Maistre Regnard » ne donnait à Rabelais aucun détail intéressant pour le développement de son sujet, et nous ne le mentionnons que pour montrer combien ce thème des vœux faits sur mer était banal.

ces de philosophes anciens, termes techniques, etc. On peut ranger toute cette matière d'érudition sous trois chefs principaux :

A. Elle comporte d'abord des noms : ceux des divinités qui figurent dans les descriptions de tempêtes chez les anciens, les deux enfants « bessons de Léda » Castor et Pollux, Hélène, Mixarchagevas, le Castor des Argiens, suivant Plutarque. (*Questions grecques*, 23) ; les termes nautiques anciens : celeume, obéliscolychnie ; les termes techniques dont Rabelais se sert au début du chapitre VIII pour décrire l'orage : catégides, thyelles lelapes, prestères, ... psoloentes, arges, élicies, typhons. Ceux-ci sont très probablement empruntés à Aristote au chapitre IV de son Περὶ κόσμου, que notre auteur pouvait lire dans une traduction latine de son maître Budé. En effet, Aristote donne dans ce chapitre la définition des mots dont se sert Rabelais ; et il les explique dans l'ordre même que Rabelais suit dans son énumération : καταιγὶς, θύελλα, κ. τ. λ. Il n'y a qu'une seule différence entre les deux textes : les typhons qui figurent chez Rabelais après l'énumération des « éjaculations éthérées » sont intercalés dans Aristote entre les « prestères » et les « psoloentes ».

B. La liste des cénotaphes que donne Panurge au chapitre X comporte neuf exemples, dont huit sont empruntés à des auteurs anciens. Didon, Enée et Andromaque lui ont été fournis par Virgile ; Aristote, Hermias et Eubulus, par Diogène Laërce ; Drusus, par Suétone (*Claude I.*) Alexandre Sevère par Lampridius, un des auteurs de l'*Histoire Auguste* ; Catulle, par l'épigramme CI de ce poète ; Stace, par un poême des Silves (V. 3). Est-ce Rabelais lui-même qui a dressé cette liste de cénotaphes anciens ? ou bien l'a-t-il empruntée à quelque compilateur ?

Il convient de noter d'abord qu'elle ne tient que par un lien très lâche aux propos de Panurge et d'Epistémon. Celui-ci vient de prouver qu'en cas de noyade de Panurge, son testament périra avec lui. Panurge répond qu'une bonne vague le portera au rivage où quelque fille de roi l'ayant trouvé le fera exécuter ; « et... me fera eriger quelque magnificque cénotaphe, comme fit Dido à son mary Sichée, etc...» Or il n'a pas encore exprimé le désir d'avoir un cénotaphe et tous ses propos, sur ce sujet, se borneront à cette énumération de « sépulchres honoraires ». Cette liste est dans le goût des érudits du XVIe siècle. Elle a bien l'air d'avoir été empruntée à quelque compilateur, qui l'avait consti-

tuée pour établir un trait de mœurs antiques : l'usage des cénotaphes [1].

Nous ne l'avons retrouvée chez aucun auteur ancien ou moderne ; provisoirement nous devons donc croire qu'elle est l'œuvre de Rabelais. Mais il est évident qu'il ne l'a pas dressée spécialement pour en faire une des « resveries » de Panurge pendant la tempête : il l'a transcrite au moment de la rédaction du *Quart Livre* de ses notes ou de la marge de quelqu'un de ses livres.

C. Les sentences morales abondent dans cet épisode, elles se rattachent naturellement aux propos que suggèrent aux navigateurs les difficultés et les nécessités de leur situation. C'est ainsi que l'on pourrait en extraire une série de « dits » et d'axiômes pour illustrer le proverbe vulgaire : aide-toi, le ciel t'aidera. A deux reprises, Rabelais y revient. La sotte inertie de Panurge ne songeant qu'à faire son testament, lui rappelle d'abord une anecdote de César, qui nous montre (*De Bello gallico*, I, 39) la jeunesse dorée de Rome, enrolée dans son armée, plus pressée de se lamenter et de transmettre ses dernières volontés, que de résister à Arioviste ; puis, la fable ésopique du Charretier embourbé. Plus loin, Epistémon citera à l'appui du même précepte un « dit » de C. Flaminius consul, à Trasimène, rapporté par Tite-Live (XXII. 5) [2] et un autre de M. Porcius Cato, rapporté par Salluste (*Catilina*), LII. 29) [3].

Plus nombreux encore sont les dits et sentences sur les dangers de la navigation. C'est d'abord le mot de Pyrrhon (chap. VIII)

1. Lilius Gregorius Gyraldus avait écrit en 1533 un traité *De sepulchris et vario sepeliendi ritu.* (Cf. p. 650 du tome I de ses œuvres. Bâle. Thomas Guarin, 1580, in-f°). Je n'y trouve, parmi les sépulchres cités par Panurge que celui de Drusus. « Erat et earum genus illud quam nostri inaginariam et inanem, graeci cenotaphion vocant, cum mortuo justa absente cadavere persolverentur. Cenotaphium Tranquillus Suetonius honorarium tumulum appelasse visus est, cum de Druso agit. »

2. « Nec enim inde votis aut imploratione Deum, sed vi ac virtute evadendum esse. Per medias acies ferro viam fieri : et quo timoris minus sit, eo minus ferme periculi esse. »

3. « Non votis neque suppliciis muliebribus auxilia deorum parantur ; vigilando, agundo, bene consulundo prospera omnia cedunt ; ubi socordiae te atque ignaviae tradideris, nequicquam deos implores ; irati infestique sunt. »

envianl le bonheur du pourceau qui « près le rivage mangeait de l'orge espandu ». L'origine de cette anecdote est dans les *Apophtegmes* de Plutarque, VII, 18. Mais Rabelais a cité librement et modifié le texte ancien : dans Plutarque le porc est sur le navire où il mange tranquillement, et le philosophe le donne en exemple au sage, qui doit en imiter la sérénité parmi les dangers.

Aux mêmes *Apophtegmes* (chap. x.) est empruntée la réponse d'Anacharsis qui interrogé « quelle navire lui semblait la plus seure, respondit : celle qui serait en port ». *Apophtegmes,* IV, 24. C'est le même philosophe qui a fourni à Panurge sa réflexion à propos de l'épaisseur des ais de la nauf : « Elles sont (respondit le Pilot) de deux bons doigts espesses, n'ayez paour. — Vertus Dieu, dit Panurge, nous sommes donc continuellement à deux doigtz pres de la mort ». Cf. *Apophtegmes*, VI. 23.

Nous avons vu que c'est au même recueil d'*Apophtegmes* que Rabelais avait déjà emprunté l'anecdote d'Antigonus et d'Antagoras : c'est évidemment un des livres qu'il pratiquait au moment où il rédigeait le *Quart Livre*. C'est lui qui a fourni toutes les sentences morales sur le propos des dangers de la navigation.

D. Ce thème avait pour corollaire la tristesse du sort de ceux qui périssent en mer. Ces réflexions évoquent chez Rabelais le souvenir de la dispute de Socrate et des Académiques sur la mort, dont la première des *Tusculanes* nous rapporte l'argumentation ; la sentence d'Homère, énoncée par Ulysse, *Odyssée*, V, 312 ; la traduction que Virgile donne de cette sentence dans l'exclamation d'Enée : O terque quaterque beati. *Enéide*, I, 94 ; et une maxime des Pythagoriens sur l'essence de l'âme[1].

En somme, les sentences morales sur l'inutilité des vœux ou la nécessité de s'aider soi-même pour obtenir par surcroit l'aide du ciel ne se rattachaient pas étroitement et spécialement au sujet de ce récit ; mais c'est bien à la tempête que nous devons toutes ces sentences sur les périls de la mer.

Or, il est à remarquer que cette érudition de moraliste nous apparaît comme parfaitement fondue dans le texte et assimilée par l'esprit de l'auteur. Il ne la transcrit pas purement et simplement du recueil des *Apophtegmes,* puisqu'il lui arrive tantôt

1. Toutes ces citations et réminiscences se trouvent dans les propos de Pantagruel sur la peur de Panurge : « Si dist Pantagruel, peur il a eu, etc. », chap. x.

d'altérer la sentence de son philosophe, tantôt de négliger la référence et de prêter à Panurge un propos d'Anacharsis. De même, dans les réflexions de Pantagruel sur le sort de ceux qui périssent en mer, il y a plus d'allusions et de réminiscences que de citations à proprement parler. On en peut conclure que Rabelais rédige librement et d'abondance, sans recourir à ses notes et à ses livres, si ce n'est pour en extraire les noms des phénomènes météorologiques d'après Aristote et la liste des cénotaphes. L'érudition et le vocabulaire technique attestent qu'entre tous les épisodes de cette première rédaction, celui-ci est le plus soigneusement élaboré.

Chapitre xi. — *Comment après la tempeste, Pantagruel descendit en l'isle des Macréons.*

La rédaction de 1548 ne comporte que le début de l'épisode : à savoir la mention du nom de l'île et la réception que les habitants font aux Pantagruélistes. C'est sur la description de cette réception que s'interrompt le récit : « Tout le peuple du lieu apportait vivres en abondance. Les Pantagruelistes leur en donnoient d'advantaige.Vray est que... » L'édition de 1552 achèvera la phrase : « Vray est que leurs provisions estaient aucunement endommagées par la tempeste praecédente. Le repas finy, etc. » Il y a évidemment un rapport logique entre la phrase « Vray est que leurs provisions estoient aulcunement endommagées... » et le commencement de cette description du festin. Il est donc permis de conjecturer que la description tout entière était rédigée dès 1548 et que Rabelais, ou son imprimeur, a interrompu arbitrairement la phrase à cet endroit, en se réservant de donner la suite dans une prochaine édition. Mais rien ne nous indique que la suite de l'épisode des Macréons (Manoir et discession des héros, mort de Guillaume de Langey, mort du Grand Pan) ait été rédigée ou même préparée dès cette époque.

Nous devons toutefois signaler le rapport que Rabelais établira lui-même au chapitre xxvi entre la tempête et la mort d'un des héros, habitants de l'île : « Au trespas de chacun d'iceux, dit le bon Macrobe, ordinairement... voyons... en l'air troublemens et ténèbres, en mer tempeste et fortunal... » Et ce rapport n'est point une pure invention de Rabelais : au xvie siècle, on regardait les tempêtes et inondations comme des présages annonçant

la mort de quelque grand homme. De Thou dans son *Histoire* ne manque pas de rapporter ce genre de présages[1]. Mais il est possible que Rabelais n'ait songé à disserter sur une des causes probables de la tempête, qu'après avoir fait la description de celle-ci, et qu'en 1548, rien n'existait encore du développement sur les héros de l'île des Macréons.

Le Prologue.

Le *Prologue* est une causerie sur ce ton familier que Rabelais avait pris déjà dans les prologues des livres précédents. Elle comprend des flatteries pour les lecteurs et une apologie de l'auteur. Elle est égayée par des anecdotes, des bons mots et des sentences. Ces divers éléments se succèdent plutôt qu'ils ne s'entretiennent. Pourtant Rabelais a pris soin de les distribuer dans un cadre, en trois parties, qu'il emprunte à la formule du Prêteur. La lecture des *Fastes*, qui lui a fourni d'autres détails pour la composition de ce livre, n'est peut-être pas étrangère à cette réminiscence du « *Do, Dico, Addico* ».

> Ille nefastus erit, per quem *tria verba* silentur
> Fastus erit, per quem lege licebit agi. »

« Vous *donnez*..., vous *dites*..., vous *adjugez* ».

Il y a dans cette causerie des développements d'origine populaire et d'autres, plus nombreux, d'origine érudite.

Parmi les premiers, il faut ranger la description du « bréviaire », et un certain nombre de facéties (l'an de la bonne vinée, croquer pie, l'« abominable » histoire du médecin d'eau douce).

L'histoire de la bataille des pies et des geais est rapportée comme un conte populaire et elle en a tous les caractères. Rabelais l'avait-il entendu raconter en Bretagne ? c'est possible[2]. On

1. Cf. De Thou. *Histoire universelle depuis 1543 jusqu'en 1607*. Ed. de Londres, 1734. — Livre 34. Tome IV, p. 507. Livre 55. Tome VI, p. 567.

2. Il y a, en effet, dans ce passage des souvenirs personnels de la Bretagne « En Angiers estoit pour lois un vieux oncle, seigneur de St-George, nommé Frapin. » On sait que Rabelais avoit à Angers, un oncle qui était seigneur de St-Georges et chanoine d'Angers. Cf. *Rev. Et. Rab.* 1905, p. 49. A. Lefranc. *Cours professé au Collège de France*.

« Les Bretons sont gens » est sans doute un proverbe alors popu-

mentionne généralement comme la source livresque à laquelle il aurait puisé, le Pogge : *Facetiae. Pugna Picarum et Gracularum*[1]. Nous pouvons indiquer un autre ouvrage, cité par Rabelais dans le *Quart Livre*[2], qui rapporte une anecdote semblable : c'est Fulgose, dans sa compilation, *De dictis factisque memorabilibus. De Prodigiis. I De Leodensium prodigio.*

Il raconte un combat entre des corbeaux et des faucons qui eut lieu près de Liège à l'époque du concile de Constance. Comme Rabelais cite et utilise Fulgose dans le chapitre VII (Bringuenarilles) il est probable que c'est à lui qu'il doit aussi cette anecdote de la bataille des pies et des geais. Il reste que l'histoire du « goitrou » est probablement d'origine populaire.

L'érudition est représentée dans le Prologue par la sentence d'Horace : *Principibus placuisse viris haud ultima laus est*, traduite ainsi par Rabelais

« Ce n'est, dit-il, louange populaire
Aux princes avoir pu complaire. »

par la sentence « d'Hector proférée par Nevius » se rapportant à

laire en Bretagne. On le trouve dans la sottie des *Menus Propos*. Cf. E. Picote. *Recueil général des soties*. VII. p. 100.

« A Delleven bretons sont gens ;
Mais il y en a de dou père. »

1. On trouve une allusion à une bataille de geais dans la Sottie des *Menus Propos*, composée vers 1495. Cf. Ém. Picot. *Recueil général des soties*. Tome I, p. 76, v. 145.

« Qui fut à la bataille aux gays ?
Est-il personne qui le sache ?
En quel lieu et en quelle place
Fut faite la male journée ? »

M. É. Picot rapproche de ce texte la 240e Facétie de Pogge et une mention d'une bataille du même genre dans la *Moralité des Enfants de maintenant* :

« Le jour que les geays et les pies
Combatoient en Lombardie
Marotte, par grant gourmandie
Mengea bien quinze gastelets. »

2. Chap. VII. « Plus de nul aultre qu'on vous die, feust Verrius, feust Pline, feust Valère, feust Baptiste Fulgose. »

la même idée, « que c'est belle chose être loué de gens louables » et extraite de Cicéron. *Tusculanes*. IV. 31.

Plutarque lui a fourni l'anecdote de Timon le Misanthrope invitant les Athéniens à se pendre à son figuier, qu'il pouvait connaître par les *Apophtegmes* d'Erasme, [1], et l'anecdote de Gnatho et de Philoxenus, qui « crachaient au bassin [2]. »

Pline, par l'intermédiaire des *Adages* d'Erasme lui a donné l'histoire de la « Signora Leontium [3]. »

Enfin, son érudition médicale lui a suggéré le développement dans lequel il emprunte à Hippocrate, commenté par Galien, un portrait du médecin idéal, dont il tire son apologie : si l'office du médecin est de réjouir les malades, les « livres joyeux » qu'il offre au public l'acquitteront de ce devoir. Ce thème, qui devait lui être familier, sera repris en 1552 dans la Dédicace à Mgr Odet. Il le développera plus abondamment, citera « Soranus Ephésien Oribasius, Cl. Galen, Hali Abbas, Petrus Alexandrinus », empruntera à Galien l'anecdote « d'Herophilus blamé par Callianax » celle de Quintus, puisera un bon mot de Julie chez Macrobe, bref composera une dissertation sur ce précepte : que le médecin doit jouer un personnage comique pour amuser son malade. Dans le Prologue de 1548, nous n'avons que les premiers éléments de ce petit « essai. »

Notre enquête sur l'invention et la composition dans cette première rédaction du *Quart Livre* aboutit aux mêmes conclusions que notre examen des corrections et des additions apportées par l'édition de 1552. L'élaboration des éléments qui entrent dans la narration est incomplète, comme l'est le travail du style. Nous pouvons interpréter comme des signes d'inachèvement plusieurs citations erronées : au chapitre VI, l'allégation de Galien à propos des effets de la flagellation est fausse ; au chapitre VII, un exemple de mort étrange, tiré de Suétone, est également faux ; au chapitre VIII, le mot de Pyrrhon sur le pourceau est altéré ; au chapitre VII, la fière réponse des « Gym-

1. *Apophtegmes*. V. 11.
2. Cf. Εἰ καλῶς εἴρηται τὸ Λάθε βιώσας. I.
3. Adages. I. 1021. *Suspendio deligenda arbor*.

nosophistes d'Indie » à Alexandre le Grand sera attribuée avec raison, dans l'édition de 1552, aux Celtes.

En outre, l'étalage d'érudition est sensiblement inférieur dans cette rédaction à celui que nous présente le *Tiers Livre*. Si nous mettons à part la liste des cénotaphes du chapitre VIII, tirée sans doute de quelque compilation que nous n'avons pas pu retrouver et la liste des morts singulières du chapitre VII, que Rabelais emprunte en partie à des auteurs qu'il avait déjà utilisés pour dresser le catalogue du chapitre X du *Gargantua*, le bilan de l'érudition de ces onze chapitres est beaucoup plus facile à établir que celui des onze derniers chapitres du *Tiers Livre*. Les éléments populaires l'emportent de beaucoup sur les éléments savants. Le départ de la flotte, le débat de Dindenaut et de Panurge, la relâche à l'île des Allianciers, la descente dans l'île de Chéli, l'épisode des Chicanous ne comportent qu'un petit nombre d'emprunts à l'érudition antique.

Les livres qui ont fourni une contribution notable à l'invention de ces onze chapitres sont : 1° les *Apophtegmata* de Plutarque, traduits et augmentés par Erasme. Nous avons signalé six emprunts à ce recueil. En 1552, Rabelais en tirera encore six autres « dits » ou anecdotes. Ce goût pour la lecture des *Apophtegmata* n'est pas pour nous étonner : Rabelais l'a en commun avec tous ses contemporains. La vogue du recueil d'Erasme atteste le succès de ces sentences morales : la *Bibliotheca Erasmiana* (tome I) compte vingt éditions des *Apophtegmes*, de 1521, date de l'édition princeps, jusqu'en 1547 ; et de 1547 à 1552, huit nouvelles éditions, auxquelles il convient d'ajouter la traduction française qu'en avait donnée Macault en 1545. Nous avons dit ailleurs comment les contemporains de Rabelais recouraient de préférence à ce genre d'ouvrages lorsqu'ils étudiaient l'antiquité en moralistes.

2° Les *Fastes* d'Ovide ont également fourni une importante contribution à cette première rédaction. La division et le développement du Prologue sont fondés sur les trois mots *Do*, *Dico*, *Adidco*, auxquels Ovide fait allusion dans les vers fameux :

> « Ille nefastus erit, per quem *tria verba* silentur.
> Fastus erit, per quem lege licebit agi. »

Au chapitre I, la date de l'appareillage de la flotte de Pantagruel : « Du moys de Juing, au jour des festes Vestales... » amène

également des détails d'histoire et de mœurs romaines tirés des *Fastes*, v. 442, 250, 461, 468.

Au chapitre des Allianciers, l'anecdote des Fabiens est encore un emprunt aux *Fastes*, II, 193-243.

Il faut encore rappeler que le chapitre XLIX du *Tiers Livre* contient également une date romaine qui vient des *Fastes* : « quand pluye ne lui défaut environ les féries des pêcheurs et solstice estival. » Les Féries des pêcheurs tombent précisément le 7 juin. Pour avoir cette date, Rabelais n'avait même pas besoin de lire les *Fastes* : il lui suffisait de consulter dans l'édition des *Fastes* de Simon de Colines le tableau des *Romanorum menses ex Ovidii Fastis*, placé à la fin du volume [1]. Il pouvait y lire au VIIe jour avant les Ides : Arctophylax occidit *Piscatorum feriae* et ludi in Campo Martio ; et quelques lignes plus bas, au Ve jour avant les Ides : *Vestalia. Brutus ulteriorem Hispaniam vicit. Crassus a Parthis cum exercitu caesus.* Il est difficile, faute d'indice particulier, de dire si c'est précisément dans cette édition que Rabelais consultait les *Fastes*. L'ouvrage avait été souvent publié non seulement dans les éditions collectives d'Ovide, mais seul ou à la suite des poèmes élégiaques. Si l'on songe que Rabelais publia en Almanach en 1541, un autre en 1546, un autre en 1548, on attribuera cette étude des *Fastes* à la curiosité du rédacteur d'Almanachs pour tout ce qui touchait aux calendriers anciens et modernes.

3° Aristote, directement ou par l'intermédiaire d'une traduction latine a fourni à Rabelais les noms techniques des phénomènes météorologiques de la tempête (chap. VIII).

4° Pline rapporte l'anecdote des Indiens reçus en Germanie par le roi des Suèves (chap. I).

5° Aulu-Gelle, l'anecdote de L. Neratius (chap. V), qui était rappelée à Rabelais par un des *Apophtegmes* d'Erasme.

6° Cicéron est représenté par deux réminiscences des *Tusculanes*, l'une au Prologue, l'autre au chapitre X.

7° César, Salluste et Tite-Live ont fourni, directement ou indirectement, des « faits et dits mémorables », pour illustrer la maxime : Aide-toi, le Ciel t'aidera (chap. IX et X).

1. *P. Ovidii Nasonis Fastorum, libri VI. Tristium, libri V. De Ponto, libri IV.* Apud Simonem Colineum, 1541, in-4 (Bibl. Un., L. L. p. 232).

Toutes les autres réminiscences d'auteurs anciens, d'Horace (Prologue), de Virgile et d'Homère (chap. x), étaient du fonds de culture de tous les Humanistes de l'époque, de même que les commentaires sur les règles de bienséance prescrites par Hippocrate à ses disciples (Prologue) étaient sans doute un lieu commun pour les confrères de Rabelais en médecine.

Ce prologue et ces onze chapitres comportent donc beaucoup moins d'érudition que le *Tiers Livre*. En 1552, au contraire, le texte, accru d'additions érudites, de nouvelles énumérations, de nouvelles références, aura le même caractère que celui du *Tiers Livre*. Toute cette superfétation aboutira le plus souvent à surcharger plutôt qu'à orner la rédaction première : mais Rabelais estimera qu'il l'a enrichie, en la portant ainsi au même point d'élaboration que le *Tiers Livre*.

IV. La publication de 1548.

Il reste à chercher maintenant pour quelles raisons Rabelais a publié en 1548 une rédaction du *Quart Livre*, à laquelle il n'avait pas mis la dernière main. Nous en sommes réduits à des hypothèses, puisque ni le texte de 1548, ni celui de 1552 ne nous apprennent rien sur les causes ou l'objet de cette publication.

Il faut écarter l'idée d'un vol de manuscrit publié à l'insu de l'auteur par un imprimeur indélicat [1]. Au témoignage des écrivains du XVIe siècle, ces larcins étaient de pratique courante. Mais Rabelais, dans l'édition de 1552, ne se plaint nullement d'avoir jamais eu un manuscrit dérobé.

En revanche, il nous fait, dans la lettre dédicace à Mgr. Odet, cardinal de Chatillon, des déclarations qui permettent une autre conjecture. Il a été, dit-il, « requis et importuné » par de « grands personnaiges », « pour la continuation des mythologies Pantagrueliques » [2]. Mais la « calomnie de certains canibales, misantropes, agelastes » l'avait dégouté de rien écrire. Ne prétendaient-ils pas que ses livres « estaient farciz d'hérésies diverses : n'en povoient toutes fois une seulle exhiber en endroict auleun : de

1. Hypothèse émise par M. Stapfer. (*Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre*. Paris. Colin 1906. in-16, p. 74).
2. M. L. II, p. 247.

folastries joyeuses hors l'offence de Dieu et du Roy, prou (c'est le subjet et thème unique d'iceulx livres) d'hérésies poinct »[1]. Et il s'efforce alors de répondre aux calomnies de ceux qui sont allés jusqu'à interpréter à son dam les fautes et négligences des imprimeurs. Déjà, en 1550, au moment où il sollicitait un privilège du Roi pour ses prochaines publications, il s'était plaint des dépravations et corruptions que les imprimeurs avaient fait subir à son texte, « à son grand desplaisir, préjudice et ignominie »[2].

Sa préoccupation, en 1550 comme en 1552, est donc de se disculper des accusations calomnieuses de ses ennemis. Le *Tiers Livre* a été censuré par la Sorbonne et avant de publier « la suite des faits et dits Héroïques de Pantagruel » Rabelais tient à prendre ses sûretés. Il proteste de la probité de ses intentions, au moment où il sollicite un privilège et lorsqu'il publie la rédaction complète du *Quart Livre*. Dès lors, il est permis de conjecturer que la publication partielle de 1548 se rattache au même dessein d'établir son innocence et d'enlever à ses ennemis tout prétexte pour le discréditer dans l'esprit du roi. Que pourraient-ils trouver à reprendre dans la rédaction de 1548 ? Elle ne contient aucune attaque contre la Sorbonne, « aucune scintille d'hérésie ». Il y a bien dans le prologue une invective contre les « Caphards, Cagotz, Matagotz, Botineurs, Papelards, Burgotz, Patespelues, Porteurs de Rogatons, Chattemites », et en général contre tous les calomniateurs de Rabelais, qui déprécient ses écrits afin d'en dégouter le public pour être seuls à les lire : mais il s'abstient de les désigner avec assez de précision pour qu'ils puissent se reconnaître, — et pour le reste de son livre, ce ne sont que « folastries joyeuses. » Aussi lorsqu'en 1552, dans l'*Épitre à Mgr. Odet* il présente son apologie, il ne fait d'allusion qu'aux reproches faits au *Tiers Livre*[3], personne, sans doute, n'ayant rien eu à incriminer dans la première édition du *Quart Livre*.

Cette publication avait donc probablement pour objet d'attester

1. M. L. II, p. 250.
2. *Privilège du Roy* (1550) M. L. II. p. 3.
3. M. L. II. II. p. 255 « Et avois eu en horreur quelque mangeur de serpens, qui fondoit mortelle haeresie sur un N. mis pour un M. par la faute et négligence des imprimeurs. » Allusion à deux phrases du *Tiers Livre*. Chap. XXII : « Son asne (de Raminagrobis) s'en va à trente mille charrettées de Diables.» Chap. XXII : « au moins s'il perd le corps et la vie, qu'il ne damne son asne. »

le caractère purement plaisant et nullement satirique de ses œuvres. Elle paraissait au moment où le cardinal du Bellay commençait à rentrer en faveur auprès du roi. Elle fut bientôt suivie de l'octroi d'un nouveau privilège pour l'impression de la suite de *Pantagruel*. Rabelais pouvait se croire désormais assuré contre toute persécution. Il n'en fut rien. Le mardi 1er mars 1551 (n. st. 1552), « à la requête du procureur du roi, attendu la censure faite par la Faculté de théologie », le Conseil du Parlement de Paris « défendait de vendre et exposer dedans quinzaine le quatrième livre de Pantagruel. » Les temps étaient durs : l'édit de Chateaubriant (3 septembre 1551) venait de soumettre toute l'imprimerie et le commerce de la librairie à la surveillance de la Faculté de théologie ; le Parlement devait, dans la poursuite des livres suspects, donner l'exemple du zèle aux nombreux « officiers » dont l'édit blâmait la négligence. Parmi les douze juges qui siégeaient au Conseil du Parlement le jour où le *Quart Livre* fut prohibé, se trouvait un ami de Rabelais, celui qu'il appelle dans le *Nouveau Prologue* « le bon, le docte, le saige, le tant humain, tant débonnaire et équitable And. Tiraqueau [1] ».

1. Cf. le texte de l'Arrêt du Parlement dans M. L. III, p. 420-421, et sur la présence de Tiraqueau à cette séance un article que j'ai publié en 1906 dans la *Rev. Ét. Rab.* — *Tiraqueau et Rabelais*.

LE QVART LIVRE DES FAICTZ Et dictz Heroiques du noble Pantagruel.

1 r°

Composé par M. François Rabelais, Docteur en Medicine, & Calloier des Isles Hieres.

A LYON.

Lan mil cinq cens quarante & huict.

PROLOGUE 2 r°

du Quart Livre

Pantagruel

Beuveurs tresillustres, et vous goutteurs tres precieux,
5 jay veu, receu, ouy et entendu l'Ambassadeur que la seigneurie de voz seigneuries ha transmis par devers ma paternité ; et m'a semblé bien bon et facond orateur. Le sommaire de sa | proposition, je reduis en trois motz, lesquels 2 v°
sont de tant grande importance, que jadis, entre les Ro-
10 mains, par ces trois motz le Preteur respondoit à toutes requestes exposées en jugement : par ces trois motz, decidoit toutes controversies, tous complainctz, proces, et differents, et estoient les jours dictz malheureux et nefastes, esquelz le Preteur n'usoit de ces trois motz, fastes et heureux,
15 esquelz d'iceulx user souloit : Vous donnez, vous dictes, vous adjugez. O gens de bien, je ne peulx vous voir ! La digne vertu de Dieu vous soit, et non moins à moy, eternellement en aide. Or ça de par Dieu. Jamais rien ne faisons, que son tressacré nom ne soit premierement loué.

20 Vous me donnez. Quoy ? un beau et ample breviaire. Vraybis, je vous en remercie : Ce sera le moins de mon plus. Quel breviaire fust, certes ne pensois, voyant les

12. C. compleinctz. — 14. C. nusoit.

reigletz, la rose, | les fermailz, la relieure, et la couverture : 3 r°
en laquelle je n'ay omis à considerer les Crocs et les Pies,
25 peinctes au dessus, et semées en moult belle ordonnance.
Par lesquelles comme si fussent lettres hieroglyphicques
vous dictes facilement qu'il n'est ouvraige que de maistres,
et couraige que de crocqueurs de pies. Crocquer pie signifie
certaine joyeuseté par metaphore extraicte du prodige qui
30 advint en Bretaigne, peu de temps avant la bataille donnée
prés Sainct Aubin du Cormier. Noz peres le nous ont ex-
posé c'est raison que noz successeurs ne l'ignorent. Ce
fut l'an de la bonne vinée : on donnoit la quarte de bon
vin et friand pour une aiguillette borgne.

35 Des contrées de levant advola grand nombre de Gays
d'un cousté, grand nombre de Pies de l'aultre, tirans tous
vers le Ponant. Et se coustoyoient en tel ordre, que sus le
soir | les Gays faisoient leur retraicte à gauche (entendez 3 v°
icy l'heur de l'augure) et les pies à dextre : assez près les
40 uns des autres. Par quelque region qu'ilz passassent, ne
demeuroit Pie, qui ne se raliast aux Pies : ne Gay qui ne
se joignist aux camp des Gays. Tant allerent, tant volerent,
qu'ilz passerent sus Angiers ville de france, limitrophe de
Bretaigne, en nombre tant multiplié, que par leur vol, ilz
45 tollissoient la clarté du soleil aux terres subjacentes. En
Angiers estoit pour lors un vieux oncle, Seigneur de Sainct
George, nommé Frapin : c'est celuy qui a faict et composé
les beaux et joyeux Noëlz en langage Poictevin. Il avoit
un Gay en delices à cause de son babil par lequel tous les
50 survenans invitoit à boire : jamais ne chantoit que de boire :
et le nommoit son Goitrou. Le Gay en furie Martiale
rompit sa caige, et se joignit aux Gays passans : un barbier
voisin, | nommé Behuart, avoit une Pie privée bien gallante. 4 r°

25. B. peintes. — 26. B. (comme..... hieroglyphicques). — 36. B. l'aultre : tirans. — 39. B. Pies. — 42. C. joingnist. — 48. C. langaige.

Elle de sa personne augmenta le nombre des Pies, et les
55 suivit au combat. Voicy choses grandes et paradoxes,
vrayes toutesfois, veues, et averées. Notez bien tout. Qu'en
advint-il ? Quelle fut la fin ? Qu'il en advint bonnes
gens ! Cas merveilleux ! Pres la croix de Malchara fut la
bataille tant furieuse que c'est horreur seulement y penser :
60 la fin fut que les Pies perdirent la bataille, et sus le camp
camp furent felonnement occises, jusques au nombre de
2589362109 sans les femmes et petis enfants : c'est à
dire, sans les femelles et petitz piaux, vous entendez cela :
Les Gays resterent victorieux : non toutesfois sans perte de
65 plusieurs de leurs bons Souldards : Dont fut dommaige bien
grand en tout le pays. Les Bretons sont gens, vous le
sçavez. Mais s'ilz eussent entendu le prodige, facilement
|eussent congnu que le malheur seroit de leur cousté. Car 4 v°
les queues des Pies sont en forme de leurs hermines, les
70 Gays ont en leurs pennaiges quelques pourtraictz des
armes de France. A propos, le Goitrou trois jours après
retourna tout hallebrené, et fasché de ces guerres, ayant un
œil poché. Toutesfois peu d'heures aprés qu'il eut repeu
en son ordinaire, il se remist en bon sens. Les Gorgias,
75 Peuple, et Escolliers d'Angiers par tourbes accouroient
voir Goitrou le borgne ainsi accoustré. Goitrou les invi-
toit à boire comme de coutume, adjoutant à la fin d'un
chascun invitatoire, Crocquez pie. Je presuppose que tel
estoit le mot du guet au jour de la bataille, tous en faisoient
80 leur debvoir. La pie de Behuart ne retournoit poinct, elle
avoit été crocquée : de ce fut dict en proverbe commun,
Boire d'autant et à grands traitz estre pour vray croc|quer 5 r°
la pie. De telles figures à memoire perpetuelle feist Frapin
peindre son Tinel et salle basse. Vous la pourrez voir en
85 Angiers sus le tartre sainct Laurent : Ceste figure, sus

84. A. B. C. [Tivel].

votre breviaire posée, me feist penser qu'il y avoit je ne sçay quoy plus que breviaire. Aussi bien à quel propos me feriez vous present d'un breviaire ? J'en ay (Dieu mercy et vous) des vieulx jusques aux nouveaux. 90 Sus ce doubte ouvrant ledict breviaire, j'apperceu que c'estoit un breviaire, faict par invention mirificque, et les reigletz touts à propos, avec inscriptions opportunes. Doncques vous voulez qu'à prime je boive vin blanc : à tierce, sexte, et nonne, pareillement : à vespres et complies, 95 vin clairet. Cela vous appellez croquer pie : vrayement vous ne fustes onques de mauvaise pie couvez. Je y donnerai requeste.

Vous dictes. Quoy ? Qu'en rien | ne vous ay fasché par 5 v°
tous mes livres cy devant imprimez. Si à ce propos je vous 100 allegue la sentence d'un ancien Pantagrueliste : encores moins vous fascheray.

Ce n'est (dict-il) louange populaire
Aux princes avoir peu complaire.

Plus dictes que le vin du tiers livre ha esté à vostre goust, 105 et qu'il est bon. Vray est, qu'il y en avoit peu, et ne vous plaist ce, que lon dit communement, Un peu et du bon : plus vous plaist ce, que disoit le bon Evispande Verron, Beaucoup et du bon. D'abondant m'invitez à la continuation de l'histoire Pantagrueline, allegans les utilitez et 110 fruictz parceus en la lecture d'icelle, entre tous gens de bien. Vous excusans de ce, que n'avez obtemperé à ma priere, contenant qu'eussiez vous reserver à rire au septante huictiesme livre. Je le vous pardonne de bien bon cœur. Je ne suis tant farouche ne implaca | ble que vous penseriez. 6 r°
115 Mais ce que vous en disoys n'estoit pour vostre mal. Et

93. C. boyve. — 110. C. parceuz.

vous dy pour response, comme est la sentence d'Hector proferée par Nevius, que c'est belle chose estre loué de gens louables. Par reciprocque declaration je dis et maintiens jusques au feu exclusivement (entendez et pour cause) que vous estes grandz gens de bien, tous extraictz de bons Peres et bonnes meres, Vous promettant, foy de Pieton, que, si jamais vous rencontre en Mesopotamie, je feray tant avec le petit conte George de la basse Egypte, qu'à chascun de vous il fera present d'un beau Crocodille du Nil, et d'un Cauquemarre d'Euphrates.

Vous adjugez. Quoy ? A qui ? Tous les vieux quartiers de lune aux Caphards, Cagotz, Matagotz, Botineurs, Papelards, Burgotz, Patespelues, Porteurs de Rogatons, Chatte-|mittes. Ce sont noms horrificques seulement oyant leur 6 v°
son. A la prononciation desquelz j'ay veu les cheveulx dresser en teste de vostre noble ambassadeur. Je n'y ay entendu que le hault Allemant, et ne sçay quelle sorte de bestes comprenez en ces denominations. Ayant faict diligente recherche par diverses contrées, n'ay trouvé homme qui les advouast, qui ainsi tolerast estre nommé ou designé. Je presuppose que c'estoit quelque espece monstrueuse de animaulx Barbares, ou temps des haultz bonnetz ; maintenant est deperie en nature, comme toutes choses sublunaires ont leur fin et periode, et ne sçavons quelle en soit la dif-
finition : comme vous sçavez que subject pery, facilement perit sa denomination.

Si par ces termes entendez les calumniateurs de mes escripts, plus aptement les pourrez vous nommer Diables. Car, en Grec calumnie est | dicte diabole. Voyez combien 7 r°
detestable est devant Dieu et les Anges ce vice dict, Calumnie (c'est quand on impugne le bien faict, quand on mesdit des choses bonnes) que par iceluy non par autre, quoy

123. C. Egipte. — 141. C. denumination.

que plusieurs sembleroient plus enormes, sont les Diables d'enfer nommez et appellez, ceulx cy ne sont (proprement
150 parlant) diables d'enfer. Ilz en sont appariteurs et ministres. Je les nomme diables noirs, blancs, diables privez, Diables domesticques. Et ce que ont faict envers mes livres, ilz feront (si on les laisse faire), envers tous aultres. Mais ce n'est de leur invention. Je le dy, à fin que tant desormais ne se glo-
155 rifient au surnom du vieux Caton le censorin. Avez vous jamais entendu que signifie, cracher au bassin ? Jadis les predecesseurs de ces diables privez architectes de volupté, everseurs d'honnesteté, comme un Philoxenus, un Gnatho, et au|tres de pareille farine, quand, par les cabaretz et tavernes 7 v°
160 esquelz lieux tenoient ordinairement leurs escoles, voyoient les hostes estre de quelques bonnes viandes et morceaux friandz serviz : Ilz crachoient villainement dedans les platz, à fin que les hostes abhorrens leurs infames crachatz et morveaux, desistassent manger des viandes apposées, et
165 tout demourast à ces vilains cracheurs et morveux. Pres que pareille, non toutesfois tant abominable histoire nous conte lon du medicin d'eau doulce, nepveu de l'advocat de feu Amer, lequel disoit l'æle du chapon gras estre mauvaise, et le croppion redoutable, le col assez bon, pourveu que la
170 peau fust ostée : à fin que les malades n'en mangeassent, tout fust reservé pour sa bouche. Ainsi ont faict ces nouveaux Diables engipponnez, voyant tout ce monde en fervent appetit de voir et lire mes escriptz | par les livres pre- 8 r°
cedens, ont craché dedans le bassin : c'est à dire les ont
175 tous par leur maniment conchiez, decriez et calumniez, en ceste intention que personne ne les eust, personne ne les leust, fors leurs Poiltronitez. Ce que j'ay veu de mes propres yeulx, ce n'estoit pas des aureilles : voyre jusques à les conserver religieusement entre leurs besongnes de nuict,

162. B. serviz, Ilz.

et en user comme de breviaires à usage quotidian. Ilz les ont tolluz es malades, es goutteux, es infortunés, pour lesquelz en leur mal esjouir les avois faictz et composez. Si je prenoie en cure tous ceulx qui tombent en meshaing et maladie : Ja besoing ne seroit mettre telz livres en lumiere et impression.

Hippocrates ha faict un livre expres, lequel il ha intitulé de l'estat du parfaict medecin (Galien l'a illustré de doctes commentaires) auquel il commande rien n'estre au medecin | (voyre jusques à particulariser les ongles) qui puisse of- 8 v°
fenser le patient : tout ce qu'est au medecin, gestes, visage, vestemens, paroles, regardz, touchement, complaire et delecter le malade. Ainsi faire en mon endroict, et à mon lourdoys je me peine et efforce envers ceulx, que je prens en cure. Ainsi font mes compaignons de leur cousté : dont par adventure sommes dictz Parabolains au long faucile, et au grand code, par l'opinion de deux Gringuenaudiers aussi folement interpretée comme fadement inventée. Plus y a sur un passaige du sixiesme des Épidemies dudict pere Hyppocrates, nous suons disputans à sçavoir non, si la face du medecin chagrin, tetricque, reubarbatif, mal plaisant, mal content, contriste le malade ? et du medecin la face joyeuse, sereine, plaisante, riante, ouverte, esjouyst le malade ? (Cela est tout esprouvé et certain) mais que telles | con- 9 r°
tristations et esjouyssemens proviennent par apprehension du malade contemplant ces qualitez, ou par transfusion des espritz sereins ou tenebreux, joyeux ou tristes, du medecin, ou malade : comme est l'advis des Platonicques et Averroistes. Puis doncques que possible n'est que de tous ma-

180. C. breviares. — 195. B. Parabolains, au long. — 199. A.B.C. [mon] *La correction* à sçavoir non *est autorisée par le texte de l'Epitre à Mgr Odet, dans lequel Rabelais reprend la même idée. M. L. II, p. 249.* « recherchans non si le minois du médecin chagrin... mais si telles contristations... »

lades soys appellé, que tous malades je prenne en cure :
210 quelle envie est ce, tollir es langoreux et malades, le plaisir
et passe temps joyeux sans offense de Dieu, du roy, ne
d'autre qu'ilz prennent, oyans en mon absence la lecture
de ces livres joyeux ? Or puis que, par vostre adjudication
et decret ces mesdisans et calumniateurs sont saisiz et em-
215 parez des vieux quartiers de lune, je leur pardonne : il n'y
aura pas à rire pour tous desormais, quand voyrons ces
folz lunatiques, aucuns ladres, autres boulgres, autres ladres
et boulgres en|semble, courir les champs, rompre les bancz, 9 v°
grinsser les dents, fendre carreaux, battre pavez, soy pen-
220 dre, soy noyer, soy precipiter, et à bride avallée courir à
tous les diables, selon l'energie, faculté et vertu des quar-
tiers qu'ilz auront en leurs caboches, croissans, initians,
amphicyrces, brisans et desinens. Seulement, envers leurs
malignitez et impostures, useray de l'offre, que fit Timon
225 le Misanthrope à ses ingratz Atheniens. Timon fasché
de l'ingratitude du peuple Athenien, en son endroict, un
jour entra au conseil public de la ville, requerant luy estre
donnée audience, pour certain negoce concernant le bien
public. A sa requeste fut silence faict en expectation
230 d'entendre choses d'importance, veu qu'il estoit au conseil
venu, qui tant d'années au paravant s'estoit absenté de
toutes compagnies, et vivoit en son privé. Adonc leur
dist : Hors mon | Jardin secret, dessoubz le mur, est un 10 r°
ample, beau, et insigne figuier, auquel vous autres mes-
235 sieurs les Atheniens desesperez hommes, femmes, jouven-
ceaux et pucelles, avez de coustume à l'escart vous pendre
et estrangler. Je vous adverty que, pour accommoder ma
maison, je delibere dedans huictaine demolir iceluy figuier :
pourtant quiconque de vous autres et de toute la ville aura
240 à se pendre, s'en depesche promptement : le terme susdict

220. C. noier. — 238. [jé]. — 238. B. deliberé.

expiré, n'auront lieu tant apte, ne arbre tant commode. A son exemple, je denonce à ces calumniateurs diaboliques que tous ayent à se pendre dedans le dernier chanteau de ceste lune. Je les fourniray de licolz. Lieu pour se pendre je leur assigne entre midy et faveroles. La Lune renouvellée, ilz n'y seront receuz à si bon marché, et seront contrainctz eux mesmes à leurs despens achapter cordeaux, et choisir arbre | pour pendaige, comme feist la sei- 10 v°
gnore Leontium, calumniatrice du tant docte et eloquent Theophraste.

Comment Pantagruel monta sur mer pour visiter l'Oracle de la dive bouteille.

Chapitre premier.

Du moys de Juing, au jour des festes Vestales, celuy propre ouquel Brutus conquesta l'Hespaigne et subjuga les Hespaignolz, ouquel aussi Crassus l'avaricieux fut def|aict 11 r°
et vaincu par les Parthes, Pantagruel prenant congé du bon Gargantua son père : Iceluy bien priant pour le prospere navigage de son filz et toute sa compagnie, monta sus mer au port de Thalasse, accompaigné de Panurge, frere Jean des Entomeures, Epistemon, Carpalin, Ponocrates, Gymnaste, Rhizotome, et autres siens serviteurs et domesticques et anciens : ensemble de Xenomanes le grand voyageur et traverseur des voyes perilleuses, lequel certains jours paravant, estoit arrivé au mandement de Panurge. Le nombre des navires fut tel, que vous ay exposé au tiers livre, bien equippées, bien calfatées, bien munies, avec grande abondance de Pantagruellions.

L'assemblée de tous Officiers, Truchemens, Pillotz, Nau-
20 chiers, Fadrins, Hepalliers et Matelotz fut en la Thela-
mane (ainsi estoit nommée la |grande et maistresse Nauf de 11 v°
Pantagruel) ayant en pouppe pour enseigne une grande et
ample Bouteille, à moitié d'argent bien lis et poly : l'autre
moitié estoit d'or esmaillé : de couleur incarnal. En quoy
25 facile estoit de juger, que blanc et clairet estoient les cou-
leurs et devises des nobles voyagers, et qu'ils alloient pour
avoir le mot de la Bouteille.

Sur la pouppe de la seconde, estoit hault enlevée une Lan-
terne antiquaire faicte industrieusement de pierre specu-
30 laire, denotant qu'ilz passeroient par Lanternois. La tierce
pour devise avoit un beau et profond hanap de porcelaine.
La quarte, un potet d'or à deux ances, comme si fust une
urne antique. La quinte, un broc insigne de sperme
d'esmeraulde. La sixiesme, un bourabaquin monachal,
35 faict des quatre metaulx. La septiesme, un entonnoir de
Ebene, tout requamé d'or, à ouvraige de Tau|chie. La huic- 12 r°
tiesme, un Gobelet de lierre bien precieux, batu d'or à la
damasquine. La neufiesme, une brinde de fin or obrizé. La
dixiesme, une breusse de odorant agaloche (vous l'appellez
40 bois de Aloes), porfilée d'or de Cipre, à ouvraige de Aze-
mine. L'unziesme, une portouere d'or faicte à la mosaïcque.
La douziesme un Barrault d'or terny, couvert d'une vi-
gnette de petites perles Indicques, en ouvraige Topiaire.
De mode, que personne n'estoit, tant triste, fasché, rechiné
45 ou melencolic fust, voyre y fust Heraclitus le ploreur,
qui n'entrast en joye nouvelle, et de bonne ratte ne soubz-
rist, voyant ce noble convoy de navires en leurs devises,
ne dist que les voyagers estoient tous beuveurs, gens de
bien : et ne jugeast en prognostic asseurée, que le voyage

36. A. B. C. [Tanchie]. — 41. [unxiesme].

50 tant de l'allée que du retour, seroit en allegresse et santé parfaicte.

En la Telamone donc fut l'assem|blée de tous : là Pantagruel leur fit une briefve et saincte exhortation, toute authorisée de propos, extraitz de la saincte Escripture, sur 12 v°
55 l'argument de navigaige. Laquelle finie, fut faicte hault et clair priere commune à Dieu, oyans et entendans tous les Bourgeois et Citadins de Thalasse, qui estoient accouruz sus le mole, pour voir leur embarquement. Après l'oraison fut mélodieusement chanté le psaulme de David, lequel com-
60 mence. Quand Israel, etc.

Le Pseaulme parachevé, furent sur le tillac les tables dressées, et viandes promptement aportées. Les Thalassiens, (qui pareillement avoient chanté le Pseaulme susdict) firent de leurs maisons apporter force vivres et vinaige.
65 Tous beurent à eulx, et ilz beurent à tous. Ce fut la cause pourquoy personne de l'assemblée oncques pour la marine ne rendit sa gorge, et n'eut perturbation | d'hestomach ny de 13 r°
teste. Ausquelz inconveniens n'eussent tant commodement obvié beuvans par quelques jours par avant de l'eau marine
70 ou pure, ou mixtionée avec le vin : usans de chair, de coings, d'escorce de citron, de jus de grenades, aigres doulces, ou tenant longue diete, ou se couvrans l'estomach de papier, ou autrement faisans ce que les folz médecins ordonnent à ceulx qui montent sur mer.

75 Leurs beuvettes souvent reiterées, chascun se retira en sa nauf, et en bonne heure firent voile au vent Grec levant, selon lequel, le Pilot principal avoit désigné la route, et dressé la calamitte de toutes les boussoles. Car l'advis sien, et de Xenomanes aussi fut, veu que l'oracle de la dive Bou-

52. B. Talamonie. *Ces trois leçons Telamone, Telamonie, Thelamane, ligne 21, sont fautives : il faut lire Thalamége. Cf. la leçon du* Quart Livre *de* 1552. *M. L. II, p.* 270-271. — 64. [vinaigre]. — 67. B. estomach.

80 teille estoit pres le Catay en Indie superieure, ne prendre
la route ordinaire des Portugallois, lesquelz, passans la
Zone torride, et le cap de | Bona speranza sus la poincte 13 v°
meridionale d'Africque, oultre l'Equinoctial, et perdans la
veue et guide du pol Arctique, font navigation enorme :
85 ains suivre au plus prés le parallele de ladicte Indie, et
girer autour d'iceluy pol par Occident, tant que, tour-
noyans au septentrion, l'eussent en pareille elevation
comme il est au port de Olone, sans plus en approcher, de
paour d'entrer et d'estre retenuz en la mer glaciale : et suy-
90 vans ce regulier destour par mesme parallele, l'eussent à
dextre, vers le Levant, qui au departement leur estoit à
senestre : ce que leur vint à profict incroyable. Car sans
naufrage, sans danger, sans perte de leurs gens en grande
serenité firent le voyage d'Indie superieure en moins de
95 quatre mois, lequel à poine feroient les Portugallois en
trois ans, avec dangers innumerables. Et suis en ceste
opinion, que telle routte de Fortune fut | suivie par les 14 r°
Indiens qui navigerent en Germanie, et furent honora-
blement traictez par le roy des Suedes, ou temps que Q.
100 Metellus Celer estoit proconsul en Gaulle, comme des-
cript Cornelius Nepos, et Pline apres luy.

Comment Pantagruel rencontra une navire de voyagers retournans du pays Lanternois.

Chapitre ij

Cestuy jour et les deux subsequens, ne leur apparut terre 14 v°
5 ou chose autre nouvelle car autrefois avoient arré ceste routte. Au quatriesme, ja commençans tournoyer le pol peu à peu, nous esloignans de l'Equinoctial, descouvrismes une navire marchande faisant voile à horche vers nous. La joye ne fut petite, tant de nous comme des marchands : de
10 nous, entendans nouvelle de la marine : de eulx, entendans nouvelles de terre ferme. Nous rallians avec eux, cogneusmes qu'ilz estoient François Xanctongeois. Devisant et raisonnant ensemble, Pantagruel entendit qu'ilz venoient de Lanternois, dont eut nouveau accroissement d'allegresse,
15 aussi eut toute l'assemblée mesmement, nous enquestans de l'estat du pays et meurs du peuple Lanternier, et ayans advertisse|ment que, sur la fin du mois de juillet subsequent, 15 1°
estoit l'assignation du Chapitre general des Lanternes, et que l'on y faisoit grands apprests, comme si l'on y deust
20 lanterner profondement. Ce pendant qu'entendions ces nouvelles, Panurge prend debat avec un marchand de Taillebourg, nommé Dindenault, lequel avoit dedans la nauf grande quantité de moutons. L'occasion du debat, fut telle. Ce glorieux Dindenault, voyant Panurge sans

3. B. *Chapitre second.* — 11. [raillans]. — 18. B. capitre.

braguette, et portant lunettes à son bonnet, dist de luy à ses compaignons, Voyez là une belle medalle de Cocu. Panurge à cause de ses lunettes, oyoit plus clair des oreilles que de coustume : dont entendant ce propos, demanda au marchant. Comment Diable serois je Cocu, qui ne suis encore marié comme tu es, selon que juger je peuz à ta troigne mal gratieuse ? Oui vrayement, (respond le marchant), je le suis, et ne | vouldroie ne 15 v°
l'estre, pour toutes les lunettes d'Europe, non pour toutes les braguettes d'Asie et d'Africque. Car j'ay une des plus belles, plus advenantes, plus honnestes femmes en mariage, qui soit en tout le pays de Xanctonge, et n'en desplaise aux autres. Je luy porte de mon voyage, une belle, et de unze poulcées longue branche de corail rouge, pour ses estrenes. Qu'en as tu affaire ? De quoy te mesles tu ? Qui es tu ? D'où es tu ? O Lunetier de l'Antichrist, respons si tu es de Dieu. Je te demande, (dist Panurge), si, par le consentement de tous les Elemens j'avoye biscoté ta femme, de mode que le roide Dieu des jardins Priapus, qui icy habite en liberté, forcluse toute subjection de braguettes, luy fust ou corps demouré, en tel desastre que jamais n'en sortiroit, eternellement y seroit, sinon que tu le tirasses avec les dents : Que ferois tu ? Le laissserois tu là simpiter | nellement ? ou bien, l'en tirerois tu 16 r°
à belles dents ? Respons, o Braguetier de Mahumet, puis que tu es de tous les Diables. Je te donneroye (respondit le marchant), un coup d'espée sur ceste aureille lunetiere, et te tueroye comme un belier. Ce disant desgaignoit son espée, mais elle tenoit au fourreau, comme vous sçavez que, sus mer tous harnois facilement s'enroillent, à cause de l'humidité trop excessive. Panurge recourt vers Pantagruel à secours, Frère Jean meit la main à son Bracque-

35. B. honestes.

mard, et en eust felonnement occis le marchant, n'eust été que le Patron de la nauf, et aultres passagers prièrent Pantagruel, n'estre faict scandale en son vaisseau : dont
60 fut appoincté tout leur different, et toucherent les mains ensemble Panurge et le marchant, et beurent d'autant, et de hayt : en signe de parfaicte reconciliation.

Comment Panurge feit noyer en mer les moutons et le marchant qui les conduisoit. 16 v°

Chap. iij

Ce debat du tout appaisé, Panurge dist secretement à
5 Pantagruel et à Frere Jean, Retirez vous icy un peu à l'escart, et joyeusement passez temps à ce que verrez. Il y aura bien beau jeu, si la corde ne rompt. Puis s'adressa au marchant, et de rechef beut à luy plein hanap de |bon vin lanternois. Le marchant le pleigea gaillard, en 17 r
10 toute courtoisie et honesteté. Cela faict, Panurge devotement le prioit luy vouloir de grace vendre un de ses moutons. Le marchant luy respondit. Halas halas, mon amy, mon voisin, comment vous sçavez bien trupher de pouvres gens! Vrayment vous estes un gentil chalant, O
15 le vaillant achapteur de moutons! Vraybis, vous portez le minois non mie d'un achapteur de moutons, mais bien d'un couppeur de bourses. Deu Colas, qu'il feroit bon porter bourse pleine auprés de vous en la triperie sur le degel! Han, han, qui ne vous cognoistroit, vous feriez bien
20 des vostres. Mais voyez hau bonnes gens, comment il taille de l'Historiographe! Patience (dist Panurge) mais à propos, de grace speciale vendez moy un de voz mou-

tons. Combien? Comment (respondit le marchant),
l'entendez vous, nostre amy, mon voy|sin? Ce sont mou- 17 v°
25 tons à la grand laine. Jason y print la toison d'or : l'ordre
de la maison de Bourgoigne en fut extraict. Moutons de
levant, moutons de haulte fustaye, moutons de haulte
gresse. Je le croy (dist Panurge), mais de grace vendez
m'en un, et pour cause, bien et promptement vous le payant
30 en monnoye de Ponant, de Taillis, et de basse gresse.
Combien? Mon amy (respond le marchant) mon voysin,
de la toison de ces moutons seront faict les fins draps de
Rouen; les louschetz des balles de Limestre, au pris d'elle
ne sont que bourre. De la peau seront faictz les beaux
35 marroquins, lesquelz on vendra pour marroquins Turquins,
ou de Montelimar, ou d'Hespaigne pour le pire. Des
boyaulx, on fera chordes de violons et de harpes, lèsquelz
tant cherement on vendra comme si fussent chordes de
Municañ. Que pensez-vous? S'il vous plaist (dist Panur|ge) 18 1°
40 men vendre un, j'en seray bien fort tenu au courail de
vostre huys. Voyez cy argent content. Combien? Ce disoit,
monstrant son escarcelle pleine de nouveaux Henricus,
Mon amy (respondit le marchand) mon voisin, ce n'est
viande que pour Roys et Princes. La chair en est tant deli-
45 cate, tant savoureuse, et tant friande, que c'est bausme. Je
les ameine d'un pays ouquel les porceaux (Dieu soit avec
nous) ne mangent que Myrobalans et les truyes ne sont
nourries que de fleurs d'orangiers. Mais (dist Panurge),
vendez men un, et je vous le payeray en Roy, foy de pie-
50 ton. Combien? Mon amy (respondit le marchant) nostre
voisin, ce sont moutons extraictz de la propre race de
celuy qui porta Helle par la mer dicte Hellesponte.
Par tous les champs, esquelz ilz pissent le bled y pro-
vient comme si Dieu y eust pissé. Il n'y fault autre marne

32. B. C. faictz.

55 ne fumier. Plus | y a, de leur urine les Quintessentiaulx 18 v°
tirent le meilleur salpestre du monde. De leurs crottes (mais qu'il ne vous déplaise) les medecins de nos pays guerissent soixante et dixhuit especes de maladies, la moindre desquelles est le mal sainct Eutrope de Xainctes,
60 dont Dieu nous saulve et gard. Que pensez vous nostre voisin, mon amy? Aussi me coustent ilz bon.

Bren, bren (dist le patron de la nauf au marchand), c'est trop icy barguigné. Vends luy, si tu veux; si tu ne veux, ne l'amuses plus. Je le veulx, (respondist le mar-
65 chant), pour l'amour de vous : mais il en payera trois livres tournois de la piece, en choysissant. C'est beaucoup (dist Panurge) en nos pays j'en auroye bien cinq voire six pour telle somme de derniers. Advisez que ne soit trop. Vous n'estes le premier de ma congnoissance qui, trop tost vou-
70 lant riche devenir et | parvenir, est à l'envers tombé, voire 19 r°
quelquefois rompu le col. Bien tenez, voyez vostre argent. Panurge, ayant payé le marchand, choisit de tout le troupeau un beau et grand mouton, et l'emportoit criant et bellant, voyans et oyans tous les autres et ensemble-
75 ment bellans et regardans quelle part on menoit leur compaignon. Ce pendant le marchant disoit à ses moutonniers. O qu'il a bien sceu choisir, le chalant, Il s'y entend, le paillard! Vrayement le bon vrayement, je le reservoye pour le seigneur de Candale, comme bien
80 congnoissant son naturel. Car, de sa nature, il est tout joyeux et esbaudy quand il tient une espaule de mouton en main bien séante et advenante, comme une raquette gauchere, et, avec un couteau bien trenchant, Dieu sçait comment il s'en escrime.

85 Soubdain je ne sçay comment, le cas fut subit, je n'heu loysir le consi|dérer. Panurge (sans autre chose dire), jecte 19 v°

85. C. je ne eu.

en pleine mer son mouton criant et bellant. Tous les autres moutons crians et bellans en pareille intonation, commencerent soy jecter et saulter en mer, apres à la file : la foulle estoit, à qui premier y saulteroit apres leur compagnon : possible n'estoit les en garder. Comme vous sçavez estre du mouton le naturel, tousjours suivre le premier, quelque part qu'il aille. Le marchand, tout effroyé de ce que devant ses yeulx perir voioit noyer ses moutons, s'efforçoit les empescher et retenir de tout son pouvoir. Mais c'estoit en vain : tous à la file saultoient dedans la mer, et perissoient. Finalement il en print un grand et fort par la toison sus le tillac de la nauf, cuydant ainsi le retenir et saulver, le reste aussi consequemment. Le mouton fut si puissant, qu'il emporta en mer avec soy le marchant, et fut noyé | en pareille forme, que les moutons 20 r° de Poliphemus le borgne cyclope qui emporterent hors la caverne Ulisses et ses compagnons. Autant en firent les aultres Bergers et Moutonniers, les prenans uns par les cornes, autres par les jambes, autres par la toison : lesquelz tous furent pareillement en mer portez et noyez miserablement.

Panurge à cousté du fougon, tenant un aviron en main, non pour ayder aux Moutonniers, mais pour les engarder de grimper sus la nauf, et evader le naufrage, les preschoit eloquentement, comme si fust un petit frere Olivier maillard, ou un second frere Jean bourgeois ; leurs remonstrant par lieux de Rhetorique les miseres de ce Monde, le bien et l'heur de l'autre vie : affermant plus heureux estre les trespassez que les vivans en ceste valée de misere : et à un chascun d'eux promettant eri|ger un beau ceno- 20 v° taphe et sepulchre honoraire au plus hault du Mont Cenis, à son retour de Lanternois : leurs optant ce néantmoins (en cas que vivre encores entre les humains ne leur faschast, et noyer ainsi ne leur vint à propos) bonne adventure, et

rencontre de quelque Balene, qui au tiers jour subsequent les rendit sains et saulves en quelque pays de satin, à l'exemple de Jonas.

La nauf vuidée du marchand et des moutons, reste il icy (dist Panurge) nulle ame moutonniere ? Je n'y sçay rien : c'est un tour de vieille guerre. Que t'en semble, frere Jean ? Tout bien de vous, (respondit frère Jean), je n'ay rien trouvé mauvais, sinon qu'il me semble que, ainsi comme jadis on souloit en Guerre, au jour de bataille ou assault, promettre aux Souldards double paye pour celluy jour, s'ilz guaingnoient la bataille, lon avoit prou | de quoy 21 r° payer, s'ilz la perdoient, c'eust esté honte la demander, comme firent les fuyars Gruyers, apres la bataille de Serizoles. Aussi qu'en fin vous debviez le payement reserver : l'argent vous fust demouré. C'est, (dist Panurge), bien chié pour l'argent. Vertu Dieu, j'ay eu du passetemps pour plus de Cinquante mille francz.

Retirons-nous, le vent est propice. Frere Jean, escoute icy : Jamais homme ne me feist plaisir, sans recompense, ou recognoissance pour le moins : Je ne suis point ingrat, et ne le fuz, ny le seray. Jamais homme ne me feist deplaisir sans repentance, ou en ce monde ou en l'autre : Je ne suis poinct fat jusques là.

Comment Pantagruel arriva en l'Isle Ennasin, et des estranges alliances du pays.

Chap. iiij.

Zephire nous continoit en participation d'un peu de Garbin, et | avions un jour passé, sans terre descouvrir. Au 21 v°

tiers jour, à l'aube des mousches, nous apparut une Isle triangulaire, bien fort ressemblante (quant à la forme et grandeur) à Sicile : on la nommoit l'Isle des alliances.

Les hommes et femmes ressemblent aux Poictevins
10 rouges, excepté que tous, hommes, femmes et petis enfans, ont le nez en figure d'un as de treffles. Pour ceste cause, le nom antique de l'isle estoit, Ennasin : et estoient tous parens et alliez ensemble, comme ilz se ventoient ; et nous dist lib|rement le Potestat du lieu. Vous autres 22 r°
15 gens de l'aultre monde, tenez pour chose admirable que, d'une famille romaine (c'estoient les Fabians) pour un jour (ce fut le treziesme du mois de Febvrier) par une porte (ce fut la porte Carmentale, depuis surnommée Scelerate) contre certains ennemis des Romains (c'estoient les Veni-
20 tiens), sortirent trois cens, six hommes de guerre tous parens. De ceste terre pour un besoing, sortiront plus de trois cens mille tous parens, et d'une famille.

Leurs parentez et alliances estoient de façon bien estrange : car estans ainsi tous parens et alliez l'un de l'au-
25 tre, nous trouvasmes que personne d'eux n'estoit pere ny mere, frere ny sœur, oncle ne tante, cousin, ny nepveu, gendre ny bruz, parrain ny marraine de l'autre : sinon vrayement un grand vieillard enasé, lequel, (comme je vy) appella une petite fille | aagée de trois ou quatre ans, mon 22 v°
30 père : la petite fillette l'appelloit ma fille. La parenté et alliance entre eulx estoit, que l'un appelloit une femme ma maigre : la femme l'appelloit mon Marsouyn. Ceux là (disoit frere Jean) debvroient bien sentir leur marée, quand ensemble se sont frotez leur lard. L'un appelloit une autre,
35 mon Materatz : elle l'appelloit mon Loudier. De faict, il avoit quelques traictz de Loudier lourdault. L'un appelloit une autre, ma mie, elle l'appelloit ma crouste. L'un, une autre appelloit sa pale : elle l'appelloit son fourgon. L'un une autre appelloit sa savate : elle le nommoit sa pantoufle.

40 L'un, une autre nommoit sa mitaine : elle le nommoit mon gant. L'un une autre nommoit ma botine : elle l'appeloit son estival. L'un une autre nommoit sa couane, elle l'appelloit son lard. Et estoit entre eux parenté de couane de lard. En pareil|le alliance, l'un appelloit une sienne, mon 23 r°
45 omelette : elle le nommoit œuf. Et estoient alliez comme une omelette d'œufz. De mesmes, un autre appelloit une sienne, ma tripe: elle l'appeloit son fagot. Et onques ne peulx sçavoir quelle parenté, alliance, affinité ou consanguinité fust entre eulx, la rapportant à nostre
50 usaige commun, sinon qu'on nous dist qu'elle estoit trippe de ce fagot. Un autre, saluant une sienne, disoit, Salut mon escaille, elle respondit : Et à vous, mon huystre. C'est (dist Carpalim) une huystre en escaille. Un autre de mesmes saluoit une sienne, disant : Bonne vie ma
55 gousse. Elle respondit, Longue à vous, mon poys. C'est (dist Gymnaste) un poys en gousse. Un autre appella une sienne ma truie: elle l'appella son foim. Là me vint en pensement que cette truie voluntiers se tournoie à ce foim. Je vis un demy galand bossu quelque | peu pres de 23 v°
60 nous, saluer une sienne alliée, disant : A Dieu, mon trou. Elle de mesme le resalua, disant : Dieu gard ma cheville. Frere Jean dist : Elle (ce croy je) est toute trou, et il de mesmes tout cheville. Ores est à sçavoir si ce trou par ceste cheville peult totalement estre estouppé.

65 Un autre salua une sienne, disant : A Dieu, ma mue : elle respondit, Bon jour mon oizon. Je croy (dist Ponocrates) que cestuy oison est souvent en mue. Un Averlant, causant avec une jeune Galloise, luy disoit : Vous en souvienne, vesse. Aussi sera il pet : respondit elle. Ap-
70 pellez vous (dist Pantagruel au potestat) ces deux là parens? Je pense qu'ilz soient ennemis, non alliés ensemble:

64. C. estoupé.

car il l'a appelé vesse. En noz pays, vous ne pourriez plus oultraiger une femme qu'ainsi l'appellant. Bonnes gens de de l'autre monde (respondit le Potestat) vous avez peu de
75 parens telz | et tant proches : comme sont ce pet et ceste 24 r°
vesse : ilz sortirent invisiblement tous deux ensemble d'un trou en un instant. Le vent de Galerne (dist Panurge) avoit donc lanterné leur mere. Quelle mere (dist le Potestat) entendez-vous ? C'est parenté de vostre monde,
80 ilz n'ont pere ny mere. C'est à faire à gens delà l'eau, à gens botez de foin. Le bon Pantagruel tout voioit, et escoutoit : mais, à ces propos il cuyda perdre contenance.

Avoir bien curieusement considéré l'assiete de l'Isle et meurs du peuple ennasé, nous entrasmes en un cabaret
85 pour quelque peu nous raffraichir. Là on faisoit nopces à la mode du pays : au demourant, chere et demie. Nous présens, fut faict un joyeux mariaige d'une poire, femme bien gaillarde, comme nous sembloit : toutesfois ceux qui en avoient tasté, la disoient estre mollasse, avec un jeune frou-
90 maige | à poil folet un peu rougeastre. J'en avois autrefois ouy 24 v°
la renommée, et ailleurs avoient esté faictz plusieurs telz mariages : encores dict on en nostre pays de vache, qu'il ne fut onc tel mariage qu'est de la poire et du froumaige. En une autre salle je vy qu'on marioit une vieille Bote
95 avec un jeune et soupple brodequin. Et fut dict à Pantagruel que le jeune brodequin prenoit la vieille Bote à femme, pource qu'elle estoit bonne robe, en bon poinct, et grasse à profict de mesnage, voire fust ce pour un pescheur. En une autre salle basse je vy un jeune escaffignon espou-
100 ser une vieille pantoufle. Et nous fust dict que ce n'estoit pour la beauté ou bonne grace d'elle, mais par avarice et convoitise d'avoir les escuz, dont elle estoit toute contrepoinctée.

Comment Pantagruel descendit en l'isle de Chely, en laquelle regnoit Panigon. 25 r°

Chapitre v.

Le Garbin nous souffloit en pouppe, quand, laissans ces
5 mal plaisans Allianciers, avec leur nez de as de treuffles,
montasmes en haulte mer. Sur la déclination du soleil,
feismes scale en l'Isle de Chely, Isle grande, fertile, riche et
populeuse, en laquelle regnoit Panigon, le bon Roy, lequel,
accompaigné de ses enfants et Princes de sa court s'estoit
10 transporté jusques | prés le Havre pour recepvoir Pantagruel. 25 v°
Et le mena jusques en son chasteau : sur l'entrée du dongeon
souffrit la Royne, accompaignée de ses filles et Dames de
court. Panigon voulut, qu'elle et toute sa suite baisassent
Pantagruel et ses gens. Telle estoit la courtoysie et cous-
15 tume du pays. Ce que fut faict, excepté frere Jean, qui s'ab-
senta et s'escarta parmy les Officiers du Roy. Panigon
vouloit en toute instance pour cestuy jour, et au lende-
main retenir Pantagruel. Pantagruel fonda son excuse sus
la serenité du temps, et opportunité du vent, lequel plus sou-
20 vent est désiré des voyagers que rencontré, et le fault em-
ployer quand il advient : car il n'avient pas toutes et quantes
foys, qu'on le souhaite. A ceste remonstrance (aprés boire
vingt et cinq ou trente fois pour homme), Panigon nous
donna congé. Pantagruel, retournant au port et ne voyant
25 frere | Jean, demandoit quelle part il estoit et pourquoy n'es- 26 r°
toit ensemble la compaignie. Panurge ne sçavoit comment
l'excuser, et vouloit retourner au chasteau pour l'appeler,
quand frere Jean accourut tout joyeux, et s'escria en grande
gayeté de cœur, disant : Vive le noble Panigon, par la

30 mort bœuf de bois il rue en cuisine. J'en vien, tout y va par escuelles, j'esperoye bien y cotonner à profict et usaige monachal le moulle de mon gippon.

Ainsi mon amy, (dist Pantagruel), tousjours en ses cuisines. Corpe de galine, (respondit frere Jean), 35 j'en sçay mieux l'usage et ceremonies que de tant chiabrener avec ces femmes. Magni, magna, chiabrena : reverence, double, reprinse, l'accolade, baise les mains, de vostre mercy, de vostre Majesté, de vostre excellence : vous soyez le bienvenu : Tarabin 40 Tarabast : bren c'est merde à Rouen. Tant | chias- 26 v°
ser et ureniller. Dea, je ne dis pas que je n'en tirasse quelque traict dessus la lie à mon lourdois, qui me laissast insinuer ma nomination. Mais cette brenasserie de reverences me fasche plus qu'un jeune Diable 45 (je vouloye dire un jeune double) Sainct Benoist n'en mentit jamais. Vertu Dieu, que ne transportons nous nos humanitez en belle cuisine de Dieu, et là ne considerons le branslement et harmonie des broches, la température des potaiges, les preparatifz du dessert, l'ordre du service de vin ? 50 Beati immaculati in via, c'est matiere de breviaire. C'est, (dist Epistemon), naïfvement parlé en moine, Je dy moine moinant, je ne dy pas moine moiné. Vrayement vous me reduisez en recordation ce que je vy et ouy en Florence, il y a environ douze ans. Nous estions bien bonne compai- 55 gnie de gens studieux, convoiteux de voir les singularitez d'Italie, et | lors curieusement considerions l'assiete et 27 r°
beaulté de Florence, la structure du Dome, la somptuosité des temples et palais magnificques. Et entrions en contention, à qui plus proprement les extolleroit par louanges 60 condignes, quand un moine d'Amiens nommé frère Bernard Lardon, comme tout fasché nous dist : Je ne sçay que

30. C. cuysine.

diantre vous trouvez icy tant à louer. J'ay aussi bien contemplé comme vous, et ne suis aveugle non plus que vous. Et puis, Qu'est ce ? Ce sont belles maisons, C'est tout. 65 Mais Dieu, et monsieur sainct Bernard nostre bon patron, soit avec nous : en toute ceste ville encores n'ay je veu une seule Roustisserie. Dedans Amiens, en moins quatre fois de chemin qu'avons faict en noz contemplations, je vous pourrois monstrer plus de quatorze Roustisseries. Je ne sçay 70 quel plaisir avez prins, en voyant les Lyons et afric | quanes 27 v°
(ainsi nommiez vous, ce me semble, ou bien Ours lybistîdes, ce qu'ils appellent Tigres près le Belfroy. Pareillemment voyans les Porcs espicz et Austruches au palais du seigneur Philippe Strozy. Par foy nos fieux, j'aymeroie mieux voir 75 un bon et gras oyson en broche. Ces Porphyres et ces marbres sont beaux, je n'en dy poinct de mal. Mais les darioles d'Amiens sont meilleures. Ces statues antiques sont bien faictes, je le veux croire : mais par sainct Ferreol d'Abbeville, les jeunes bachelettes de noz pays sont mil fois 80 plus advenantes.

Que signifie (demandoit frère Jean) et que veult dire, que tousjours vous trouverez moines en cuisines, jamais n'y trouverez Rois, Papes ny Empereurs ? Est ce quelque vertu latente et proprieté specificque, absconse dedans les 85 marmites et contre hastiers, qui les moines y attire, comme| 28 r°
l'aimant attire à soy le fer : et ny attire Papes, Empereurs, ny Rois ? Ou ce est une inclination naturelle adherente aux frocz qui les bons Religieux de soy mene et poulce en cuisine, encore qu'ilz n'eussent l'election ny deli- 90 beration d'y aller ? Il veult dire, (respondit Epistemon), formes suyvantes la matière : ainsi les nomme Averrois. Voire, voire, dist frere Jean. Je vous diray, (respondit Pantagruel), sans respondre au probleme proposé, car il

62. [d'iantre]. — 74. B. Storzy.

est un peu chatoilleux, et à peine y toucheriez vous sans
95 vous espiner. Il me souvient avoir leu que Antigonus Roy
de Macedonie, un jour entrant en la cuisine de ses tentes,
et y rencontrant le poëte Antagoras, lequel fricassoit un con-
gre, et luy mesme tenoit la paelle, luy demanda Homere
fricassoit il des congres, lorsqu'il descripvoit les proues-
100 ses d'Agamemnon ? Mais, (respondit Antagoras) o Roy,
estimes tu que Agamemnon | (lors que il faisoit telles 28 v°
prouesses), fust curieux de sçavoir, si personne en son
camp fricassoit des congres ? Le Roy trouvoit mauvais,
qu'en cuisine on trouvast les Poëtes. Le Poëte monstroit,
105 que chose trop plus indecente estoit, y rencontrer les Roys.
En ces menuz propos arriverent en leurs navires, et plus
long sejour ne feirent en icelle Isle de Chely.

Comment nous passasmes Procuration, et de l'estrange maniere | 29 r°
de vivre entre les Chicquanoux.

Chapitre vj.

Pleins et refaictz du bon traictement du Roy Panigon,
5 continuames nostre route. Le jour subsequent passasmes Pro-
curation, qui est un pays tout barboillé. Je n'y congneu rien.
Là vismes des Procultoux et Chicquanoux, gens à tout le | 29 v°
poil. Ilz ne nous inviterent à boire ny à manger. Seulement,
nous dirent, qu'ilz estoient tous à nostre commandement,
10 en payant. Un de noz truchemens contoit à Pantagruel,
comment ce peuple gaignoient leur vie en façon bien es-
trange, et en plein diametre, contraire aux Romicoles. A
Rome gens infinis guaignent leur vie à empoisonner, à
tuer, et à batre ; les Chiquanoux la guaignoient à estre batuz.

De mode, que si par long temps demouroient sans estre batuz, ils mourroient de male faim, eulx, leurs femmes, et enfans. C'est, (disoit Panurge), comme ceulx, qui, (par rapport de Cl. Galien), ne peuvent le nerf caverneux vers le cercle equateur dresser, s'ilz ne sont tresbien fouettez. Par sainct Thibauld, qui ainsi me fouetteroit, me feroit au rebours bien desarsonner de par tous les Diables.

La maniere, (dist le Pilot) est telle. Quand un prestre, un usurier, un | advocat veult mal à quelque gentilhomme 30 r°
de son pays, il envoye vers luy un de ces Chicquanoux. Chicquanoux le citera, l'adjournera, l'oultraigera, l'injuriera impudentement suivant son record et instruction, tant que le gentilhomme, (s'il n'est paraliticque de sens, et plus stupide qu'une Rane Girine) sera contrainct lui donner bastonnades et coups d'espée sur la teste, ou le jecter par les creneaux et fenestres de son Chasteau. Cela faict, voilà Chiquanoux riche pour quatre mois, comme si coups de baston fussent ses naïfves moissons. Car il aura du prestre ou advocat, salaire bien bon, et reparation du Gentihomme aucunefois si grande que le Gentilhomme y perdra tout son avoir avec dangier de miserablement pourrir en prison, comme s'il eust frappé le Roy. Il me souvient (dist Pantagruel) à ce propos, d'un antique gentilhomme romain, nommé L. Nera|tius. Il estoit de noble famille et 30 v°
riche en son temps : mais en luy estoit ceste tyrannicque complexion, que partant de son Palais, il faisoit emplir l'escarcelle et gibessiere de son valet, d'or et d'argent monnoyé, et, rencontrant par les rues quelques mignons bragards et mieux en poinct, sans d'iceux avoir été offencé, par gayeté de cœur leur donnoit de grans coups de poing en face. Soubdain apres, pour les appaiser et empescher de non soy compleindre en justice, leur departoit de son

28. A. B. C. [Jane]. — 32. A. B. C. [neufves].

argent, tant qu'il les rendoit contens et satisfaictz, selon l'ordonnance d'une loy des douze Tables. Ainsi depensoit son revenu, batant les gens au pris de son argent à coups de poing.

Frere Jean des Entomeures dist, Par la sacrée bote sainct Benoist, j'en sçauray presentement la vérité, Adonc mist sa main en sa sacque et en tira dix escuz au soleil. Puis dist | à haulte voix, oyant une grande tourbe du 31 r°
peuple Chiquanourrois : Qui veult gaigner dix escuz d'or pour estre battu en diable ? Io io io respondirent tous : et accouroient à la foule, à qui seroit premier en date, pour estre tant precieusement batuz. Frere Jean de toute la troupe, choisit un Chiquanoux à rouge museau, lequel ou poulce de la main dextre portoit un gros et large anneau d'argent. L'ayant choisy, je vy que tout ce peuple murmuroit : c'estoit d'envie et entendy un grand jeune Chiquanoux habille homme, bon clerc, et, (comme estoit le bruit commun) honneste homme en court d'Eglise, soy compleignant et murmurant de ce que le rouge museau leur ostoit toute la praticque, et que s'il n'y avoit que trente coups de bastons à gaigner en tout le territoire : il en embourssoit tousjours vingt huict et demy. Frere Jean le dauba tant, doz et ven | tre, bras et jambes, teste et 31 v°
tout, à grands coups de baston, que je le cuidoye mort assommé : puis lui bailla les dix escuz. Et mon vilain debout, aise comme un Roy ou deux. Les autres disoient à frere Jean : Monsieur, frere Diable, s'il vous plaist encores quelque un batre pour moins d'argent, nous sommes tous à vous : monsieur le Diable, nous sommes tous à vous, autant en dirent à Panurge, autant à Gymnaste, et autres : mais nul n'y vouloit entendre.

Depuis cherchans eau fraische pour la chorme des naufz. rencontrasmes deux vieilles Chicquanoures du lieu, les-

quelles ensemble miserablement ploroient et lamentoient. Pantagruel doubtant qu'elles fussent parentes du Chiquanoux qui avoit eu bastonnade, interroguoit les causes de
85 telle doléance. Elles respondirent que de plorer avoient cause trés bonne, veu qu'à heure presente lon | avoit mené 32 r°
au gibet les deux plus gens de bien qui fussent en toute l'Isle. Interrogées sus les causes de cestuy pendaige, respondirent, qu'ilz avoient desrobé les ferremens de la Messe.

Comment Pantagruel passa les Isles de Tohu et Bohu, et de l'estrange mort de Bringuenarilles avaleur de moulins à vent.

Chapitre vij

5 Ce mesme jour, passa Pantagruel les deux Isles de Tohu | 32 v°
et Bohu, esquelles ne trouva que frire. Bringuenarilles le grand Géant, avait avalé toutes les paeles, paelons, chauldrons, coquasses, marmites du pais, en faulte de moulins à vent, desquelz ordinairement il se paissoit. Dont
10 estoit advenu que, peu davant le jour, sur l'heure de sa digestion, il estoit tombé en griefve maladie par certaine crudité d'estomach, causée de ce (comme disoient les Medecins du lieu) que la vertu concotrice de son estomac, apte naturellement à digerer moulins à vent tous brandifz,
15 n'avoit peu à perfection digerer les paeles et coquasses, les chaldrons et marmites avoit assez bien digeré, comme disoient congnoistre aux sedimens et eneoremes de trois tonnes d'urine, qu'il avoit | faict en ce matin. Pour le 33 r°
secourir, userent de divers remedes, selon leur art. Mais
20 le mal fut plus fort que les remedes, et estoit trespassé

à cestuy matin en façon tant estrange, que plus esbahir ne vous fault de la mort d'Aeschylus : Lequel, (comme luy eust esté fatalement predict, qu'en certain jour il mourroit par ruine de quelque chose qui tomberoit sus
25 luy), iceluy jour destiné, s'estoit esloigné de la ville, de toutes maisons, arbres, rochers et autres choses qui peuvent tomber et nuire par leur ruine, et demoura en une grande prairie, soy commettant en la foy du Ciel libre et patent en seureté bien asceurée, comme luy sem-
30 bloit, sinon vrayement que le ciel tombast : ce que croyoit estre impossible. Toutesfois lon dit que les alouetes la redoubtent : car le ciel tombant, toutes seroient prinses. Aussi la redoubtoient les Gymnosophistes d'In | die : les- 33 v°
quelz interrogez par Alexandre le grand, quelles choses
35 plus craignoient en ce monde : respondirent rien ne craindre, sinon que le ciel tombast. Aeschylus (ce non obstant) mourut par ruine et cheute d'une caquerole de Tortue, laquelle, d'entre les griffes d'une Aigle haulte en l'air tombant sus sa teste : luy fendit la cervelle. Plus
40 de Anacréon poëte : qui mourut estranglé d'un pepin de raisin. Plus de Fabius Preteur romain, lequel mourut suffocqué d'un poil de chevre, mangeant une escullée de laict. Plus de celluy honteux, lequel mourut par default de peter un meschant coup, en la presence de Claudius
45 Empereur. Plus de celluy qui, à Rome, est en la voye Flaminie enterré, lequel en son epitaphe se complainct estre mort, par estre mords d'une chate au petit doigt. Plus de Guignemauld Normand medecin, grand avaleur de poix gris, et Berlan | dier tresinsigne : lequel subitement à Montpellier 34 r°
50 trespassa, par faulte d'avoir payé ses debtes et pour avec un trancheplume de bies s'estre tiré un ciron de la main. Plus de Spurius Saufeius, lequel mourut humant un œuf

48. B. pois.

mollet à l'yssue du baing. Plus de nul aultre qu'on vous die, fust Verrius, fust Pline, fust Valere, fust Baptiste
55 Fulgose, fut Rifflandoille : Le bon Bringuenarilles (helas) mourut estranglé, mangeant un coin de beurre frais à la gueule d'un four chauld, par l'ordonnance des Medecins. Là, d'abondant, nous fut dict que le roy de Cullan en Bohu, avoit deffaict les satrapes du Roy Mechlot, et mis à
60 sac les forteresses de Belima.

Comment Pantagruel evada une forte tempeste en mer. | 34 v°

Chapitre viij.

Au lendemain rencontrasmes à Poge une Orcque chargée de Moines, Cordeliers, Jacobins, Carmes, Augustins, Cé-
5 lestins, Capussins, Bernardins, Minimes, Jésuites, Bénédictins, et autres sainctz Religieux, lesquelz alloient au concile de Chesil pour grabeler les articles de la foy contre les nouveaux Hereticques. Les voyant Panurge, entra en exces de joye, et ayant courtoisement | salué les beatz peres, 35 r°
10 et recommandé le salut de son ame à leurs devotes prieres et menuz suffraiges : fit jecter en leurs naufs seze douzaines de jambons, et deux mille beaux angelotz pour les ames des trespassez. Pantagruel restoit tout pensif et melancolic. Frere Jean l'apperceut, et demandoit d'où luy venoit telle
15 fascherie non accoustumée. Quand le Pilot, considerant les voltigemens du peneau sus la poupe, prendre un tyrannicque grain et fortunal nouveau, commenda tous estre à l'herte, tant Nauchers, Fadrins et Mousses que nous autres

53. [une]. B. C. nul. — 11. B. suffrages.

Voyagers. Fit mettre voeles bas, Mejane, Contremejane,
20 Triou, Maistralle, Epagon, Civadiere, Feit caler les boulingues, Trincquet de prore et Trincquet de gabie, descendre le grand Artemon, et de toutes les antennes, ne rester que les grizelles et goutieres. Soubdain la mer commença s'enfler et tumultuer du bas abis | me, les fortes vagues battre les 35 v°
25 flancs de nos vaisseaux, le Maistral, accompaigné d'un costé effrené, de noires grupades, de terribles Sions, de mortelles bourrasques siffler à travers nos Antennes. Le ciel tonner du hault, fouldroier, esclairer, pleuvoir, gresler, l'air perdre sa transparence, devenir opaque, tenebreux et
30 obscurcy, si que aultre lumiere ne nous apparoissoit, que des foudres, esclairs et infractions des flambantes nuées : les categides, thielles, lelapes et presteres enflamber tout autour de nous, par les psoloentes, arges, elicies et aultres ejaculations etherées : nos aspectz tous estre dissipez et per-
35 turbez : les horrificques Typhones suspendre les montueuses vagues du courant. Croyez que ce nous sembloit estre l'antique Caos, ouquel estoient feu, air, mer, terre, tous les elemens en refractaire confusion.

Panurge, ayant du contenu en son estomach bien repeu
40 les pois | sons scatophages, estoit accropy sus le tillac tout 36 r°
affligé, tout matagrabolisé et à demy mort. Invoca les deux enfens bessons de Leda et la cocque d'œuf, dont ils furent esclouz, et s'escria en grand effroy, disant : Majordome, hau, mon amy, mon pere, mon oncle, produisez un peu de salé :
45 nous ne boirons tantost que trop, à ce que je voy. A petit manger bien boire, sera desormais ma devise. Pleust à Dieu, estre en terre ferme bien à mon ayse. O que trois et quatre fois heureux sont ceux qui plantent choulx ! O Parces, que ne me filastes vous pour planteur des choulx ! O que petit est

20. C. Maistrale. — 21. B. Trinquet. — 28 B. esclarer. — 40. A. B. C. [Statophages].

50 le nombre de ceulx, à qui Jupiter a telle faveur porté, qu'il
les a destinez à planter choulx ! Car ilz ont toujours en terre
un pied, l'aultre n'en est pas loing. Dispute de félicité et
bien souverain qui vouldra, mais quiconque plante choulx
est presentement par mon decret declairé | bien heureux, à 36 v°
55 trop meilleure raison, que Pyrron, estant en pareil dan-
gier, que nous sommes, et voyant un pourceau prés le ri-
vaige qui mangeoit de l'orge espandu, le declaira bien heu-
reux en deux qualitez, sçavoir est, qu'il avoit orge à foison,
et d'abondant estoit en terre. Ha pour manoir déificque et
60 seigneurial, il n'est que le plancher des vaches. Ceste
vague nous emportera. Dieu servateur! O mes amis ! un
peu de vinaigre! Je tressue de grand ahan. Jarus, les Vettes
sont rompues, le Prodenou est en pieces, les Cosses
esclatent, l'arbre du hault de la Guatte plonge en mer, la
65 Carine est au Soleil, nos cumenes sont presque tous roups.
Jarus, Jarus, où sont nos Boulingues ! Tout est frelore,
Bigoth ! Nostre Trinquet est à vau l'eau. Jarus ! à qui appar-
tiendra ce briz ? Amis, prestez moy icy darriere une de ces
Rambades ! En | fans, vostre Landrivel est tombé. Helas ! 37 r°
70 n'abandonnez l'orgeau, n'aussi le Tirados ! Je oy l'agneuil-
lot fremir : Est-il quassé ? Pour Dieu, saulvonsla Brague ;
du fernel ne vous souciez. Bebebe bous, bous, bous, Jarus :
voyez à la Calamitte de vostre Boussole (de grace) maistre
Astrophile, d'ou nous vient ce Fortunal ?

64. A. B. C. [Prodenon]. — 65. A. B. C. Cerine. — 69. A. B. C. [Landrinel]. — 70. C. ouy. — A. B. C. [agnevilloit].

Quelles contenances eurent Panurge et frère Jean, durant la | 37 v°
tempeste.

Chapitre ix.

Pantagruel (par l'advis du Pillot) tenoit l'arbre fort et
5 ferme. Frere Jean s'estoit mis en pourpoinct, pour secourir
les Nauchers, aussi estoient Epistemon, Ponocrates, et les
autres. Panurge restoit de cul sus le tillac, plourant et
lamentant. Frere Jean l'apparceut, pas | sant sus la Coursie, 38 r°
et luy dist : par Dieu, Panurge le veau, Panurge le plo-
10 rart, Panurge le criard, tu ferois beaucoup mieulx nous
aydant icy, que là plorant comme une vache, assis sus les
coillons, comme un magot. Be be be bou, bous : bous,
(respondit Panurge), frere Jean mon amy, mon bon pere, je
naye, je naye, mon amy je naye : c'est faict de moy : mon
15 pere spirituel, mon amy, c'en est faict : vostre Bracquemard
ne m'en sauroit saulver. Jarus, Jarus, nous sommes au dessus
de Ela, au dessus de toute la Game. Be be be bous bous.
Jarus. A ceste heure sommes nous au dessoubz de Gamma
ut : Je naye. Ha mon pere, mon oncle, mon tout, l'eau
20 est entrée en mes souliers par le colet : Bous : bous : bous,
paisch, hu, hu, hu, ha, ha, ha, ha, ha, Bebe bous, bous,
bobous, ho, ho, ho, ho, ho. Jarus Jarus. A ceste heure fais
bien à poinct l'arbre fourchou, les pieds | à mont, la teste 38 v°
en bas. Pleust à Dieu que presentement je fusse dedans la
25 Orcque des bons et béatz peres Concilipetes, lesquelz ce
matin nous rencontrasmes, tant devotz, tant gras, tant
joyeux, et de bonne grace. Holos, holos, holos, Jarus,
ceste vague de tous les diables (mea culpa Deus), je dy
ceste vague de Dieu renfondrera nostre nauf. Jarus, frere

30 Jean mon pere! mon amy, confession. Me voyez cy à genoulx. Confiteor, vostre saincte benediction.

Vien pendu au Diable (dist frere Jean) icy nous ayder, de par trente legions de Diables, viens. Viendra il? Ne jurons poinct (dist Panurge) mon pere, mon amy
35 pour ceste heure : demain, tant que vouldrez. Holos, holos : Jarus, nostre nauf prend eau. Je naye. Jarus, Jarus. Be be be be be bous, bous, bous, bous. Hores sommes nous au fond. Jarus, Jarus. Je donne dix huit cens mille escuz d'in-|trade à qui me mettra en terre, tout foireux et tout bre- 39 r°
40 neux comme je suis si onques homme fut en ma patrie de bren. Confiteor. Jarus. Mille diables (dist frere Jean), saultent ou corps de ce Cocu. Vertu Dieu parles tu de confession à ceste heure, que sommes en danger, et qu'il nous convient evertuer, ou jamais plus? Viendras tu, o Diable?
45 Comite, mon mignon, o le gentil Algousan! Deça Gymmaste, icy sus l'estanterol. Mousse, ho, de par tous les diables, garde l'escantoula. T'es tu blessé? Vertu Dieu, attaches à l'un des Bitons, icy, de là, de par le Diable, hay! Ainsi, mon enfant. Ha frere Jean (dist Panurge) mon pere
50 spirituel, mon amy, ne jurons poinct vous pechez. Jarus, Jarus. Be, be, be, bous, bous, bous, je naye : je meurs, Amis. Je pardonne à tout le monde. A Dieu. Jarus in manus. Bous, bous, bououous. Sainct Michel d'Aure, sainct Nicolas à ceste fois et ja|mais plus! Je vous fais icy 39 v°
55 bon veu et à Nostre Seigneur, que si à ce coup m'estes aydant, (j'entends que me metiez en terre hors ce dangier icy) je vous edifieray une belle, grande, petite chapelle ou deux entre Quande et Monsoreau et ny paistra vache ny veau. Jarus, Jarus, il m'en est entré en la bouche plus de
60 dixhuit seilleaux, aux deux. Bous, bous, bous, bous. Qu'elle est amere et salée! Par la vertu (dist frere Jean), du sang,

41. [Confideor]. — 46. A. B. C. [estauterot].

de la chair, du ventre, de la teste, si encores je t'oy pioler (Cocu au Diable), je te galeray en loup marin. Vertu Dieu, que ne le jectons nous au fond de la mer? Hespaillier, ho gentil compaignon, ainsi mon amy. Tenez bien lassus. Vrayement : voicy bien esclairé, et bien tonné. Je croy que tous les Diables sont deschenez aujourd'huy ou que Proserpine est en travail d'enfant. Tous les Diables dansent aux sonnettes. Ha (dist Panurge) vous pechez, |frere Jean, mon amy ancien. Il me fasche le vous dire. 40 r°
Car je croy qu'il vous face grand bien de jurer ainsi. Toutefois, vous pechez, mon amy doulx. A mille (dist frere Jean) et milions et centaines de milions de Diables soit le Cocu Cornard au diable : Aide nous icy, ho Bougre, Bredache de tous les diables incubes, succubes et tout quand il y a. Viendra il icy à Orche? Teste Dieu pleine de Reliques! quelle patenostre de Cinge est ce que tu marmotes, là entre les dents? Ce Diable de fol marin est cause de la tempeste, et il seul n'ayde à la chorme : encore nous importune il par ses criries, par Dieu, si je vais là je vous chastieray en Diable marin. Icy fadrin, mon mignon, tien bien, que je y face un noud gregeois. O le gentil mousse! Pleust à Dieu que tu fusses abbé de Talemont, et celuy qui de present l'est, fust Gardian de Croul | lay. Ponocrates 40 v°
mon frere, vous vous blesserez là. Epistemon, gardez vous de la jalousie : je y ay veu tomber un coup de fouldre, dessus. Isse! C'est bien dict. Isse, Isse, Isse. Vienne esquif : Isse. Vertu Dieu, qu'est ce la? le cap est en pieces. Bren pour la vague. Par les vertuz Dieu, elle a failly à m'emporter soubz le courant. Je crois que tous les millions de diables tiennent icy leur chapitre provincial. Orche. C'est bien dict. Guare la cavesce, o Mousse, de par le diable. hay. Orche, orche. Bebebebous, bous, bous (dist Pauurge), bous, bous, bous, je naye. Je ne voy ne ciel ne terre. Jarus. Pleust à la digne vertu Dieu qu'à ceste heure présente je

fusse dedans le cloz de Seuillé, ou chez Innocent le pastisvier, devant la cave peincte à Chinon, sur peine de me mettre en pourpoinct, pour cuyre mes petis pastés ! Nostre homme, sçauriez vous me jecter en terre ? Je vous donne | tout ce 41 r°
100 que j'ay et m'y jectez. Jarus, Jarus, je naye. Dea beaux amis, puisque surgir ne pouvons à bon port, mettons nous à la rade, je ne sçay où. Plongez toutes vos ancres, soyons hors ce danger, je vous en prie. Nostre ami, plongez le scandal et les bolides, de grace. Sçachons la haulteur du
105 profond. Sondez nostre amé, mon amy, de par nostre Seigneur. Sachons si icy l'on boyroit bien tout debout. Je croy bien qu'ouy sans soy baisser. Deça ho (dist frere Jean), de par tous les Diables ! A poge. Attendez, tire, mon amy. ainsi. Vertu Dieu voicy bien greslé et fouldroyé vrayement.
110 Tenez bien là hault, je vous en prie. Helas (dist Panurge) frere Jean se damne bien à credit. O que j'y perds un bon amy ! Jarus, Jarus voicy pis qu'antan. Nous allons de Scylle en Carybde, holos, je naye. Confiteor, un petit mot de testament ! Frere Jean, mon pere, monsieur l'Abstrac-
115 teur, mon | amy, mon Achates, Xenomanes, mon tout, 41 v°
Helas je naye ! deux motz de testament ! Tenez icy sur transpontin.

105. [ame].

Continuation de la tempeste et des propos de frere Jean et de Panurge.

Chapitre x.

Faire testament (dit Epistemon) à ceste heure qu'il
5 nous convient evertuer et secourir nostre chorme sur peine
de faire naufrage, me semble acte autant importun et mal
à propos comme celuy des lances pesades et mignons de
Cesar entrant en Gaulle, lesquelz s'amusoient à faire testa-
mens et codicilles, la|mentoient leurs fortunes, ploroient 42 r°
10 l'absence de leurs femmes et amis Romains, lorsque par
necessité leur convenoit courir aux armes, et soy evertuer
contre Ariovistus leur ennemy. C'est sotise telle, que du
Chartier, lequel (sa charrette versée par un retrouble) à
genoilz imploroit l'ayde de Hercules, et n'aguillonnoit ses
15 bœufz, et ne mettoit la main pour soublever les roües. De
quoy vous servira icy faire testament? Car, ou nous evade-
rons ce danger, ou nous serons noyez. Si evadons, il ne
vous servira de rien. Testamens ne sont valables ny autho-
risez sinon par mort des Testateurs. Si sommes noyez, ne
20 nayera il pas comme nous? Qui le portera aux Exequuteurs?
Quelque bonne vague (respondit Panurge) le jectera à
bort comme feit Ulixes; et quelque fille de Roy, allant à
l'esbat sur le serein, le rencontrera, puis le fera tres bien
| exequuter. Et pres le rivage me fera eriger quelque magni- 42 v°
25 ficque cenotaphe, comme feit Dido à son mary Sichée:
Æneas, à Deiphobus, sus le rivage de Troye, pres Rhoete:
Andromache, à Hector en la cité de Butrot; Aristoteles,

12. [Arionistus].

à Hermias et Eubulus : Les Romains à Drusus, en Germanie, et à Alexandre Severe, leur Empereur en Gaule : Catulle, à son frere : Statius, à son pere : Germain de Brie, à Hervey, le Naucher Breton. Resves tu (dist frere Jean) Aydes icy, de par cinq cens mille milions de charetées de diables, aydes, que le cancre te puisse venir aux moustaches, et trois rases de anguonnages pour te faire un hault de chausse, et nouvelle braguette. Nostre nauf est elle ancarée ? Vertu Dieu, comment la remolquerons nous ? Que tous les diables de coup de mer voicy ! Nous n'eschapperons jamais (ou je me donne à tous les Diables). | Dieu, (dist Panurge) et la benoiste vierge soient avec 43 r°
nous. Holos, holos. je naye. Jarus, Bebebebous, bebe, bous, bous. In manus. Vray Dieu, envoye moy quelque Daulphin pour me saulver en terre comme un beau petit Amphion. Je sonneray bien de la harpe, si elle n'est desmanchée. Je me donne au Diable (dist frere Jean) Dieu soit avec nous (disoit Panurge entre les dents) si le clous de Seuille ne fust ainsi perdu, si je n'eusse que chanter contra hostium insidias comme faisoient les autres Diables de moines, sans secourir la vigne contre les pillards de Lerne. Terre, terre (s'escria Pantagruel) je voy terre ! Enfants, courage de breby. Nous ne sommes pas loing du port. Je voy le ciel, du costé de la trasmontane, qui se commence esparer. Advisez à Siroch. Couraige, enfants (dist le pilot) le courant est renfoncé au trinquet de prore. Aux boulingues de | con- 43 v°
tremejane. Isse, isse. C'est bien dict (disoit frere Jean). Sus, sus, sus, enfans diligemment. Bon, Isse, isse à poge. C'est bien dict, l'orage me semble minuer. Nos diables commencent escamper dehinch. O (s'escria Epistemon) je vous commande tous bien esperer. Je voy ça Castor à dextre. Be be bous bous bous (dist Panurge) j'ay grand paour que ce

soit Helene. C'est vrayement (respondit Epistemon) Mixarchagevas, si plus te plaist la denomination des Argives. Haye, haye, je voy terre, je voy port, je voy grand nombre de gens sus le Havre. Je voy du feu sur un Obeliscolychnie. Gardez de donner à travers.

Couraige (s'escria Pantagruel), couraige, enfans, soyons courtoys. Voyez cy prés nostre nauf deux luitz et six fregates que les bonnes gens de ceste prochaine isle envoyent à nostre secours. Mais qui est cestuy Uca | legon là bas qui ainsi crie, 44 r°
et se desconforte? Ne tien je l'arbre seurement des mains, et plus droict que ne feroient deux cens gumenes? C'est, respondit frere Jean, le pauvre diable de Panurge, qui a la fievre de veau. Il tremble de paour, quand il est saoul. Si (dist Pantagruel) peur il ha endurant ce Colle horrible et perileux fortunal (pourveu qu'au reste il se fust evertué), je ne l'en estime un pelet moins. Car comme ne craindre en tout heurt, est indice de gros et lasche cœur, ainsi comme faisoit Agamemnon : Et pour ceste cause le disoit Achilles en ses reproches ignominieusement avoir yeulx de Chien et cœur de Cerf : aussi ne craindre, quand le cas est evidentement redoutable, est signe de peu ou faulte d'apprehension. Hores, si chose est en ceste vie à craindre (aprés l'offense de Dieu), je ne veulx dire que soit la mort, je ne veulx | point entrer en la dispute de Socrates et des Acade- 44 v°
micques, mort n'estre de soy mauvaise, mort n'estre de soy à craindre : Je dy ceste espece de mort par naufrage estre ou rien, n'estre à craindre. Car (comme est la sentence d'Homere), chose griefve, abhorrente et denaturée est perir en mer. La raison est baillée par les Pitagoriens, pour ce que l'ame est feu et de substance ignée : Mourant donc l'homme en eau (element contraire) leur semble (toutesfois le contraire est verité) l'asme estre entierement

61. A. B. C. [Mixartagenas]. — 64. A. B. C. [Obeliscolischive]. — 80. C. redoubtable.

esteincte. De fait, Æneas en la tempeste de laquelle fut le convoy de ses navires pres Sicile surprins, regrettoit n'estre mort de la main du fort Diomedes : et disoit ceux estre
95 trois et quatre fois heureux qui estoient mors en la conflagration de Troie. Il n'est ceans mort personne. Dieu servateur en soit eternellement loué. Mais vrayement | voicy un mesnage assez mal en ordre. Bien, Il nous faul- 45 r°
dra reparer ce briz. Gardez que ne donnons par terre. Ha,
100 ha (s'escria Panurge) tout va bien, l'oraige est passé. Je vous pry, de grâce, que je descende le premier. Je vouldroye fort aller un peu à mes affaires. Vous ayderay je encore là ? Baillez que je vrilonne ceste chorde. J'ay du couraige prou, voyre : de paour bien peu. Baillez ça mon
105 amy. Non, non, pas maille de craincte. Vray est, que ceste vague decumane, laquelle donna de prore en pouppe, m'a un peu l'artere alteré. Voele bas. C'est bien dict. Comment, vous ne faites rien frere Jean ? Est-il bien temps de boire à ceste heure ! Que sçavons nous si le Stafier de sainct
110 Martin nous brasse encores quelque nouvel oraige ? Vous iray je encores ayder delà ? Vertu guoy, je me repens bien (mais c'est à tard) que n'ay suivy la doctrine des bons | philosophes, qui disent, soy pourmener prés la mer, et 45 v°
naviger pres la terre, estre chose moult sceure et delec-
115 table : comme aller à pied quand on tient son cheval par la bride. Ha, ha, ha, par Dieu tout va bien. Vous aideray je encores là ? Baillez ça, je feray bien cela, ou le diable y sera.

Epistemon avoit une main toute au dedans escorchée et sanglante, par avoir en violence grande retenu un des
120 gumenes : et entendant le discours de Pantagruel, dit : Croyez (Seigneur), que j'ay eu de paour et de frayeur, non moins que Panurge. Mais quoy ? Je ne me suis espargné au secours. Je considere, que si vrayement mourir est (comme est) de necessité fatale et inevitable : en telle ou
125 telle façon mourir, est part en la volunté des Dieux,

part en nostre arbitre propre. Pourtant, iceulx faut il implorer, invocquer, prier, requerir, supplier. Mais là ne | fault il faire but et borne : de nostre part, convient pareille- 46 r°
ment nous evertuer et leur ayder au moyen et remède. Si
130 je n'en parle selon les decretz des Mateologiens, ilz me pardonneront : j'en parle par livre et authorité. Vous savez, que dist C. Flaminius Consul, lors que, par l'astuce de Annibal, il fut reserré pres le lac de Peruse, dict Thrasymene. Enfans, (dist il à ses Souldars), d'icy sortir ne
135 vous fault esperer par vœubz et imploration des Dieux : par force et vertu il nous convient evader, et à fil d'espée chemin faire par le milieu des ennemis. Pareillement en Saluste, l'aide des dieux n'est impetré par vœux ocieux, par lamentations muliebres : en veillant, travaillant, soy
140 evertuant, toutes choses succedent à bon port. Si en necessité, et danger, est l'homme negligent, eviré, et paresseux : sans propos, il implore les dieux : ils sont | irritez et 46 v°
indignez. Vogue la Galere (dist Panurge), tout va bien. Frere Jean ne faict rien là et me regarde icy suant et travail-
145 lant pour aider à cestuy homme de bien, Matelot premier de ce nom. Nostre amé, ho deux motz, mais que je ne vous fasche. De quante espesseur sont les aiz de ceste nauf ? Elles sont (respondit le Pilot) de deux bons doigts espesses, nayez paour. Vertu Dieu (dist Panurge), nous
150 sommes tous doncques à deux doigtz pres de la mort ! Est-ce cy une des neuf joies de mariage ? Ha nostre amé, vous faites bien mesurant le danger à l'aulne : de paour, je n'en ay poinct. Quant est de moy, je m'appelle Guillaume sans paour. De courage, tant et plus. Je n'entends couraige
155 de brebis, je dis courage de loup, asseurance de meurtrier, et ne creins rien que les dangers. Bon jour, Mes-

153. B. le danger à l'aulne, de paour.

sieurs, bon jour trestous. Vous soyez les trés bien et à propos | venuz. Descendons nous? Vous ayderay je encores là? A ceste heure congnois je la response de Anacharsis le noble philosophe, estre veritable et bien en raison fondée: quand il interrogé quelle Navire luy sembloit la plus seure, respondit, celle qui seroit en port. 47 r°

Par le digne froc, que je tien (dist frere Jean) Coillon mon amy, tu as eu paour sans cause ne raison. Car tes destinées ne sont, à périr en eau : Tu seras certainement pendu hault en l'air : ou bruslé gaillard comme un pere. Voyre (respondit Panurge), mais les Cuisiniers des Diables errent quelquefois en leur office, et mettent souvent bouillir ce, qu'on destinoit pour brusler, fricasser et roustir.

Comment apres la tempeste, Pantagruel descendit en l'Isle des Macreons. 47 v°

Chap. xj.

Sur l'instant nous descendismes au port d'une Isle, laquelle on nommoit, Isle des Macreons. Les bonnes gens du lieu nous receurent honorablement. Un vieil Macrobe (ainsi nommoient ilz | leur maistre Eschevin) vouloit mener 48 r° Pantagruel en la maison commune de la ville, pour soy raffraischir à son ayse, et prendre sa refection : mais il ne voulut partir du molle que toutes ses gens ne fussent en terre. Apres les avoir recogneuz, commanda chacun estre

11. B. recongnuz.

mué de vestemens, et toutes les munitions des Naufz estre en terre exposées : à ce que toutes les chormes feissent chere
15 lie. Ce que fut incontinent faict. Et Dieu sçait comment il y eut beu et gallé. Tout le peuple du lieu apportoit vivres en abondance. Les Pantagruelistes leur en donnoient d'advantaige. Vray est que quia plus n'en dict.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-Propos	I-XI
Bibliographie	XII-XIV
Introduction	I
I. Circonstances de la rédaction et de la publication	3
II. La préparation de la rédaction de 1548	7
III. L'invention des épisodes de l'édition de 1548	23
IV. La publication de 1548	58
LE QUART LIVRE	61
Prologue	63
Chapitre I	71
Chapitre II	75
Chapitre III	77
Chapitre IV	81
Chapitre V	85
Chapitre VI	88
Chapitre VII	91
Chapitre VIII	93
Chapitre IX	96
Chapitre X	100
Chapitre XI	105

DIJON. — IMPRIMERIE DARANTIERE

ERRATA.

P. XIII, ligne 9, *lire :* P. Jannet-Picart.
P. 19, l. 6, *lire :* selon sa règle.
P. 36, note, l. 38, *lire :* pérégrinations.
P. 39, l. 4, *lire :* Ravisius Textor.
P. 41, l. 24, *lire :* il nous raconte.
P. 42, l. 32, *lire :* produits.
P. 54, note, l. 2, *lire :* Émile Picot.

TEXTE. — *Les mots* près, après, très *doivent toujours être lus :* pres, apres, tres, *sans accent.*

PROLOGUE, ligne 49, *lire :* Noelz.
— l. 60, *lire :* et sus le camp furent.
Ch. I, l. 6, *lire :* Hespaignolz, | ouquel aussi Crassus l'avaricieux fut deffaict.
— l. 8, *lire :* son pere.
Ch. II, l. 48, *lire :* sempiternellement.
— l. 54, *lire :* Frere.
Ch. III, l. 57, *lire :* desplaise.
— l. 68, *lire :* deniers.
— l. 83, *lire :* seante.
— l. 147, *lire :* (respondit frere Jean).
Ch. IV, l. 4, *lire :* continuoit.
Ch. V, l. 6, *lire :* declination.
— l. 48, *lire :* temperature.
— l. 60, *lire :* frere.
— l. 91, *lire :* matiere.
Ch. VI, l. 52, *lire :* verité.
Ch. VIII, l. 5, *lire :* Jesuites.
— l. 42, *lire :* enfans.
Ch. IX, l. 22, *lire :* fois.
— l. 25, *lire :* beatz.
— l. 95, *lire :* presente.
— l. 98, *lire :* pastez.
Ch. X, l. 50, *lire :* courage de breby, nous.
— l. 73, *lire :* paour il ha.
— l. 165, *lire :* perir.

PQ
1683
P4
1910

Rabelais, François
Le quart livre de
Pantagruel

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY